

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 58 (1992)

Rubrik: Les constructions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préliminaires

Présentation

Les bâtiments concernés ont été, du nord au sud, l'ancienne maison Dapples, dite aussi «Cour des Miracles», à la rue Vuillermet N^{os} 3-5, avec l'ouverture de fouilles dans la cour basse sur 180 m² à une profondeur de 0,30 à 1,50 m, de 30 m² à 5,40 m dans la cour haute, et quelques approfondissements en sous-œuvre dans les caves. Enfin, le raccordement pour le chauffage urbain entre les N^{os} 3-5 et 6 de la rue Vuillermet a nécessité l'ouverture d'une tranchée de 25 m de longueur, large de 1,50 à 2,20 m et profonde de 1,50 à 3 m.

Le programme des investigations a strictement suivi les travaux nécessités par la réaffectation des maisons, sauf extension très ponctuelle. La dépose des lambris et le piquage des anciens enduits n'ont pas été exhaustifs; le terrassement a été effectué pour l'essentiel à la pelle et à la pioche, sous surveillance archéologique. Pour des raisons financières évidentes, c'est donc une démarche d'accompagnement du chantier qui a été retenue, moyen terme entre la prospection systématique et l'intervention de sauvetage; il va de soi, dans ces conditions, que le prélèvement du matériel, par exemple, remué par le piétinement, n'est pas d'une sécurité absolue, et que des pollutions ont été constatées dans plusieurs complexes. De même, la bonne volonté du maître de l'ouvrage a quelque peu fléchi à l'approche des échéances de fin de chantier, et plusieurs articulations de détail ont été recrépies avant documentation. Dans les grandes lignes toutefois, l'histoire de ces maisons a pu être retracée avec une bonne précision, peu différente de celle obtenue par des moyens bien plus lourds.

La topographie

Le site prospecté est situé sur le versant gauche de l'ensellure longitudinale de la Cité, correspondant approximativement au tracé de la rue Cité-Devant⁵; la pente est donc sensible vers l'ouest et le sud. La construction d'un bâtiment médiéval d'assez grandes dimensions a ainsi abouti à l'établissement de deux niveaux de cours haute au nord et basse au sud; dans la cour haute, une fouille à grande profondeur a permis d'examiner l'importante couche de remblais orga-

niques accumulée depuis la préhistoire, qui atteint plus de 5 m et recouvre les matériaux fluvio-glaciaires stériles. Dans ses grandes lignes, malgré le bouleversement lié au creusement de deux grandes fosses, la stratigraphie y correspond à celle observée dans les fouilles antérieures, assez homogène dans toute la Cité⁶. Dans la cour basse en revanche, c'est un nivellement du terrain dans le sens est-ouest qui a pu être observé, visant sans doute à maintenir l'accès à la rue.

La situation dans la Cité

La parcelle se situe à l'axe de l'îlot central de la Cité, sous forme d'un rectangle de 18 par 24 m, avec une extension de 15 par 7 m au nord-est; elle est bordée par les maisons des rues de la Cité-Devant et Derrière, entre les rues Vuillermet et de l'Académie, cette dernière résultant de l'agrandissement de la place des Chambrettes, mentionnée dès la première moitié du XV^e siècle, et progressivement percée entre 1821 et 1844⁷, alors que les précédentes sont d'origine médiévale. Si l'arrière des deux rangées de maisons de la partie supérieure de cet îlot a laissé subsister des cours et des jardins⁸, la profondeur de la parcelle concernée, nettement plus grande qu'en amont, a permis une emprise au sol originale, avec actuellement un bâtiment central (fig. 1, N^o 1) en retrait avec une cage d'escalier (fig. 1, N^o 2) séparant les deux cours haute (fig. 1, N^o 3) et basse (fig. 1, N^o 4), flanqué sur cette dernière par deux corps de bâtiment perpendiculaires, l'aile est (fig. 1, N^o 5) et la buanderie à l'opposé (fig. 1, N^o 6). La cour haute est occupée par un petit bâtiment au N^o 4 de la rue de l'Académie (fig. 1, N^o 7), relié à la maison par une galerie. Ce plan, caricature de l'hôtel en fer à cheval entre cour et jardin⁹, est exceptionnel à Lausanne¹⁰, et paraît directement lié aux dimensions particulières de la parcelle. Cette disposition est d'ailleurs rare à la Cité, puisqu'elle empêche les maisons de la Cité-Devant de disposer de dépendances ou de jardins sur l'arrière; elle n'est partagée que par sa voisine à l'est, l'ancienne maison Pache, qui «*reprend en partie sans doute l'implantation primitive et crée, avec sa disposition en équerre, comme une cour à la jonction des deux rues...*»¹¹, disposition bien visible sur le plan Buttet (p. 4 de couverture).



Fig. 1. Plan général des zones d'intervention; N° 1: la «Cour des Miracles», le bâtiment central; N° 2: la cage d'escalier; N° 3: la cour haute; N° 4: la cour basse; N° 5: l'aile est; N° 6: la buanderie; N° 7: le N° 4 de la rue de l'Académie; N° 8: l'angle nord-est du bâtiment d'époque romaine tardive; N° 9: la partie ouest du même bâtiment; N° 10: le N° 10 de la rue de la Cité-Devant; N° 11: le N° 2 de la rue de la Cité-Devant; N° 12: l'ancienne Ecole de dessin (éch. 1:500).

Les sources historiques

Les sources historiques relatives au bâtiment sont rares et tardives, puisque sa première mention ne remonte qu'au XV^e siècle; alors maison capitulaire, passée à LL. EE., «*elle resta aux mains de la famille Dapples, qui la modernisa quelque peu et lui donna son allure actuelle*» entre 1726 et 1803¹², puis demeura en mains privées jusqu'à son rachat par l'Etat en 1931¹³.

L'évolution du bâti d'après les anciens plans

Le plan Buttet, de 1638¹⁴, présente une occupation du sol peu différente de l'actuelle, avec la façade principale au fond de la cour, et un deuxième corps de bâtiment faisant retour à l'est; la différence provient essentiellement de la fermeture de la cour, avec son corps de bâtiment avancé percé de fenêtres, et la porte d'entrée surmontée d'une pièce en encorbellement sur la rue, évoquant un assommoir; cette disposition paraît caractéristique de certaines maisons médiévales de patriciens ou d'artisans zurichois¹⁵; c'est ici plutôt le caractère patricien qui doit être retenu, puisque la cour du voisin à l'est est pareillement fermée, et qu'il s'agit là également d'une maison capitulaire dès 1444¹⁶. La partie arrière de la parcelle est occupée par un jardin, avec un petit bâtiment à l'est, fermé par un mur au nord sur l'ancienne place des Chambrettes.

L'emprise des constructions paraît se modifier au cours du XVII^e siècle, puisque l'aile est, l'assommoir et la dépendance du jardin disparaissent, le bâtiment de l'angle sud-ouest recevant un étage supplémentaire avant 1670-1680¹⁷ (fig. 2). La fidélité de ces documents est toutefois sujette à caution, puisque l'analyse a démontré l'existence de parties antérieures à ces représentations dans l'aile est.

Le plan de 1721-1727¹⁸ (fig. 3) montre un bâtiment de plan identique à l'actuel pour la partie antérieure, l'arrière, toujours en jardin, donnant sur une ruelle côté place des Chambrettes. La cour est encore occupée par le petit bâtiment carré de l'angle sud-ouest, appartenant à un propriétaire différent de celui du bâtiment principal.

Les indications de 1808-1809 en surcharge du plan de 1721-1722¹⁹ (fig. 4) présentent toujours un plan de la parcelle limitée au nord par la ruelle, mais appartenant désormais à un seul propriétaire, Louis Guisan; elles montrent l'apparition de deux nouveaux bâtiments de plan rectangulaire, l'un à l'angle nord-est de la façade arrière, et l'autre sur le côté ouest de la cour basse, correspondant à la dépendance actuelle, à l'exception d'un appendice à l'angle sud-est. La façade sud du bâtiment principal sur la cour basse est située nettement plus en avant que sur le document précédent; une reconstruction complète ayant pu être architecturalement et archéologiquement exclue, il n'a dû s'agir là que d'un bâtiment léger, éventuellement d'un appentis accolé à la façade, dont aucune trace n'a pu être repérée.

Le plan cadastral de 1827-1831²⁰ (fig. 5) figure une modification importante, avec la disparition de la maison à l'angle sud-ouest de la cour basse et l'apparition dans le jar-

din de la petite maison arrière et de sa galerie de liaison avec le bâtiment principal; sa construction correspond à l'empietement sur l'ancienne place des Chambrettes, dont l'îlot central est démoli à cette date²¹.

Enfin, le plan de 1886²² (fig. 6) est identique à l'actuel, et ne présente, à part la disparition de l'appendice à l'angle sud-est de la dépendance sur cour, qu'une différence dans le tracé de la limite de propriété est, où apparaît un décrochement; il pourrait s'agir d'une extension liée à la reconstruction de la maison voisine entre 1846 et 1848²³, ou plutôt, d'après l'analyse archéologique, d'une limite invisible jusqu'alors, reportée exactement pour la première fois.

Une série de photographies de l'immeuble datées de 1915 et 1916 sont déposées au Musée historique de Lausanne; elles représentent les façades sur cour et quelques vues de l'intérieur du bâtiment, et diffèrent assez peu de l'état après la rénovation de 1934. La cour est pavée de boulets.

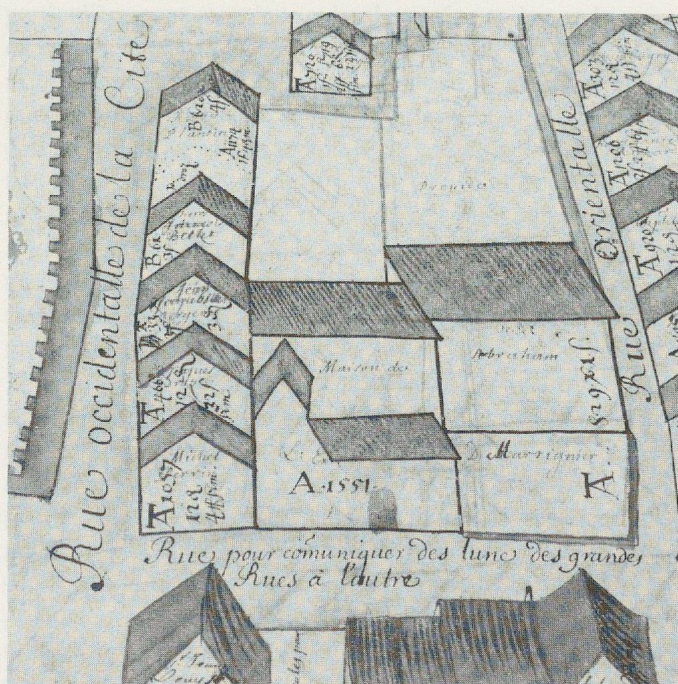


Fig. 2. Détail du plan de Rebeur (1679).

L'analyse archéologique du sous-sol

Comme bien souvent, l'analyse des sources historiques, en l'espèce particulièrement laconiques, et l'examen des anciens plans, pas antérieurs ici au XVII^e siècle, parfois difficiles à interpréter ou peu différents de l'actuel, ne permettent pas de remonter très loin dans le temps. Même si l'état

de conservation des vestiges découverts n'en autorise souvent guère l'interprétation, l'analyse archéologique du sous-sol et des bâtiments comme l'étude du matériel prélevé ont permis de combler un vide de deux millénaires, et de deux bons siècles pour la partie présentée ici.

L'occupation du site avant le Moyen Age

Nous ne donnerons ici qu'un bref aperçu des vestiges et du matériel antérieurs au Moyen Age, qui devront faire l'objet d'une étude plus détaillée reprenant l'ensemble des données disponibles. Recouvrant le niveau stérile, les limons de colluvionnement ont été rencontrés dans les zones le plus profondément excavées de la parcelle, et ont livré une quantité assez abondante de matériel céramique, d'époque proto- ou préhistorique (fig. 18 + 21). Cet horizon est ensuite recouvert par une stratification de minces niveaux de circulation avec plusieurs fonds de foyer lenticulaires en argile rubéfiée, pour partie en relation avec les maçonneries dégagées sous la rue Vuillermet, qui présentent un alignement différent de celui des constructions médiévales. Dans la cour haute, ce niveau n'a pas révélé de structures, peut-être à cause de son creusement par une importante fosse remplie de matériaux de construction.

C'est la fouille pour le raccordement entre les N^{os} 3-5 et 6 de la rue qui a permis la découverte la plus spectaculaire, puisqu'elle a recoupé presque exactement le fossé de récupération d'un mur d'orientation est-ouest, observé sur une longueur de 17 m, avec un retour perpendiculaire vers le sud à son extrémité est, démoli après 2 m (fig. 1, N^o 8). La maçonnerie, qui ne subsistait qu'en trois endroits, couchée contre terre sur une longueur de 3,50 m à l'ouest, et en place sur 1,50 m plus à l'est comme au retour précité, est composée de deux parements réguliers de boulets de 20-30 cm, avec un blocage intermédiaire; l'élévation, conservée sur deux assises, est large de 70 cm, 80 pour la fondation, qui devait être profonde de 80 cm d'après le fond du fossé de récupération; un ressaut de 10 cm supporte un sol en béton à la chaux sur hérisson de boulets posés de chant, d'une épaisseur totale de 15-20 cm; la surface du sol a été saupoudrée à cru de brique finement pilée qui lui donne une coloration rouge soutenue. Il s'agit donc de l'angle nord-est d'une salle très

vaste dotée d'une couverture en *tegula* «standard», dont de très nombreux fragments ont été retrouvés sur le sol, à l'exclusion des abords.

A l'extrémité ouest de la fouille, au nord du précédent et légèrement désaxé, un deuxième mur a été relevé sur une longueur de 1,40 m, large de 40 cm, et conservé sur deux assises de boulets (fig. 1, N^o 9); au contact du fossé de récupération du premier mur, au nord, un fond de foyer circulaire de 80 cm de diamètre a été observé, au niveau du sol en béton, tout comme au nord du deuxième mur; en outre, une série de trous de poteaux, d'un diamètre de 5 cm, en deux alignements, a pu être observée. L'analyse de la stratigraphie, particulièrement complexe et bouleversée par de nombreuses canalisations, présente tout d'abord un horizon protohistorique limoneux comportant une lentille d'argile rubéfiée, puis un niveau pouvant remonter à la période de La Tène, comme l'indiquerait un tesson décoré de cupules à ombilic, très proche de celui découvert lors des fouilles de la place nord de la Cathédrale²⁴; le matériel romain récolté en relation avec les murs, daté des IV^e et V^e siècles ap. J.-C.²⁵, comme un peigne en os²⁶, permettent de rattacher à cette période la salle couverte, qui constitue ainsi le premier bâtiment romain mis au jour à la Cité.

En l'attente d'une étude conjointe du matériel et des structures, le premier examen par M. Marc-André Haldimann d'un échantillon de quelques pièces significatives permet de conclure à une occupation dès La Tène finale, une possible continuité de l'occupation humaine sur la colline pendant le Haut-Empire, parallèlement au *vicus* de Lousonna-Vidy, une occupation importante pendant le IV^e et probablement le V^e siècle, et la présence possible d'un fragment plus tardif que le V^e siècle, qui constituerait un des premiers témoignages de la continuité de l'habitat après le Bas-Empire²⁷.

La première occupation médiévale

Premier état de la cour basse

Si l'excavation tardive de l'aile est, menée plus profondément que le sommet de la couverture stérile, a fait disparaître toute trace d'états antérieurs, il n'en va pas de même dans le reste de la cour, où de nombreux vestiges ont été dégagés (fig. 7, 9 et 10).

La plus ancienne structure y est constituée par la partie inférieure du mur I¹ (fig. 8 + 28-1), en blocs de molasse régulièrement maçonnerés à cru ou dont le mortier s'est entièrement désagrégé; c'est la seule qui se prolonge vers l'extérieur de la parcelle actuelle, en direction de la rue Vuillermet, sans relation toutefois avec les murs romains dégagés sous la rue.



Fig. 7. Vue générale de la cour basse, vers le sud; au premier plan, le sol en terre battue I⁵ et le foyer I⁶, de 1220.

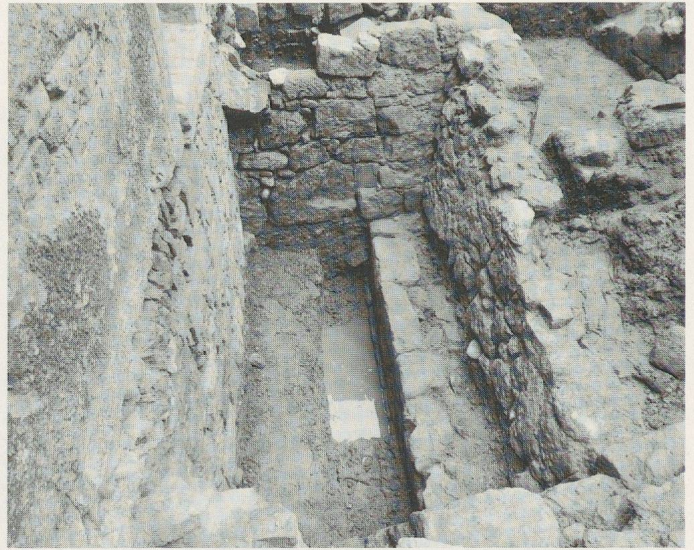


Fig. 8. Le mur I¹ est le plus ancien vestige dégagé dans la cour basse; il a été réutilisé en fondation du mur III¹¹ fermant la cave de la maison Dapples.

L'épisode suivant correspond à la clôture des côtés sud et ouest de la parcelle par le mur mitoyen I² et le mur I³, tous deux assez régulièrement appareillés en molasse. Ce dernier présente une liaison contradictoire avec le mur perpendiculaire I¹, puisqu'il est construit par-dessus sa fondation à ressaut, qui sera surélevée ensuite en prenant appui contre lui, et prolongée vers le nord par le mur I⁴.

La cour est alors recouverte par un sol en terre battue occupant toute la partie centrale (I⁵, fig. 28-2), recouvrant une séquence de colluvions limoneuses brunâtres, riches en matières organiques et en charbon de bois, épaisse de 1 m, pauvre au sommet en matériel, avec quelques rares fragments de brique et de tuile, puis stérile à la base (fig. 11). La liaison entre le sol I⁵ et le mur I³ n'est pas certaine, puisque la seule jonction observée se situe à l'est, où le mur n'est que peu profondément fondé, et n'a donc pas nécessité le creusement d'un fossé important. Le sol est formé d'une chape d'argile épaisse de 10 cm, qui présente un léger pendage vers le sud; la chape est rubéfiée dans la partie ouest, alors qu'elle présente une coloration vert-jaune à l'est. Au centre de la cour actuelle, une cuvette a été ménagée et garnie d'argile sertissant des dalles de molasse épaisses de 10 cm, qui forment un foyer de 1.15 par 1.50 m, avec un rebord en saillie de 5 par 5 cm (I⁶, fig. 11).

Un seul élément de structure a pu être mis en relation avec ce sol, sous la forme de deux trous de poteau en limite de la branche nord-sud du sondage préalable, susceptible de faire disparaître d'autres aménagements analogues; en effet, si ce mince fragment d'architecture ne suffit évidemment pas à restituer le plan ni l'élévation du bâtiment correspondant, la coloration du sol à l'ouest permet de formuler l'hypothèse d'une première construction au-dessus du foyer, avec une

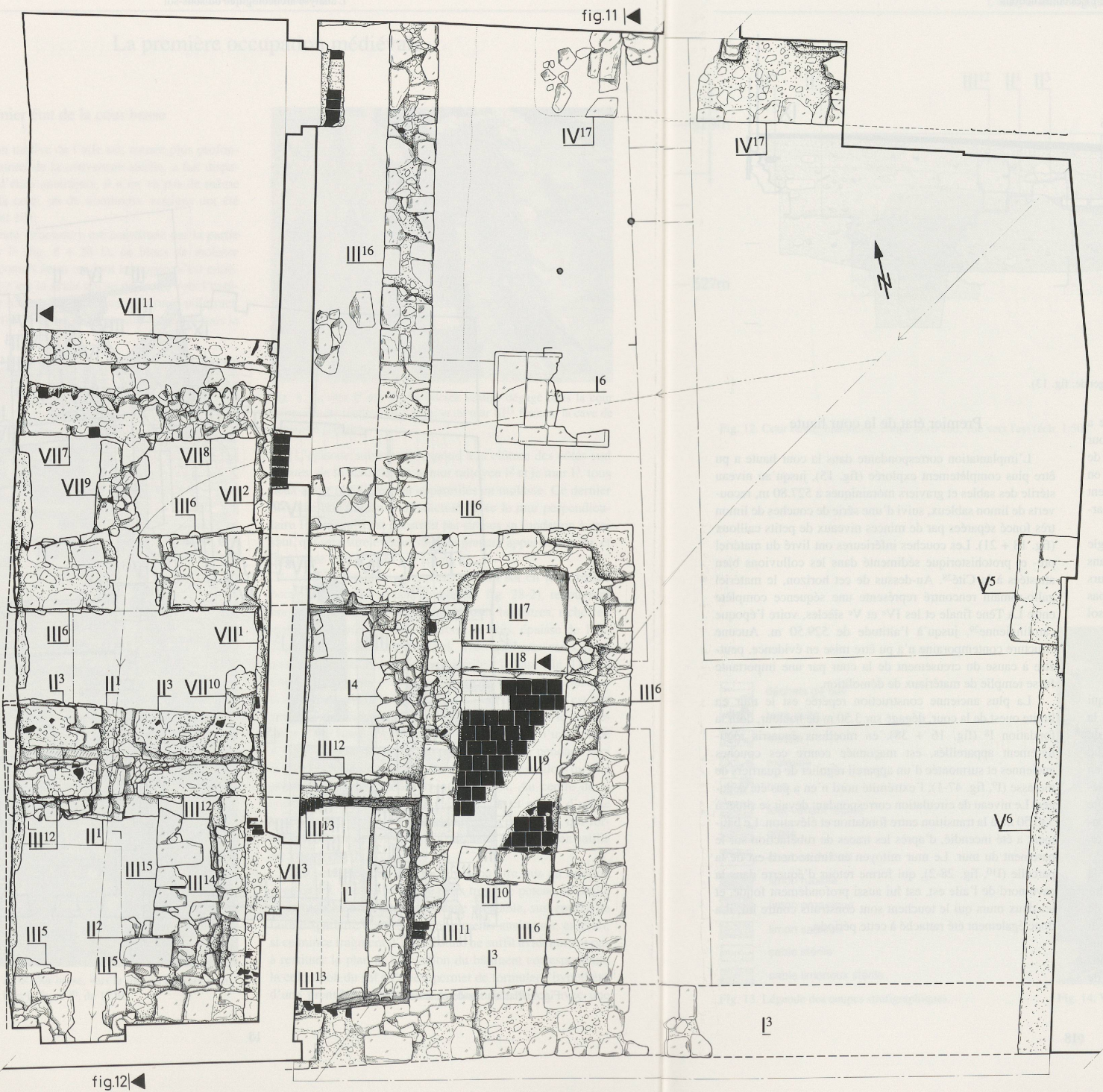


Fig. 10. Cour basse: plan général (éch. 1:50).

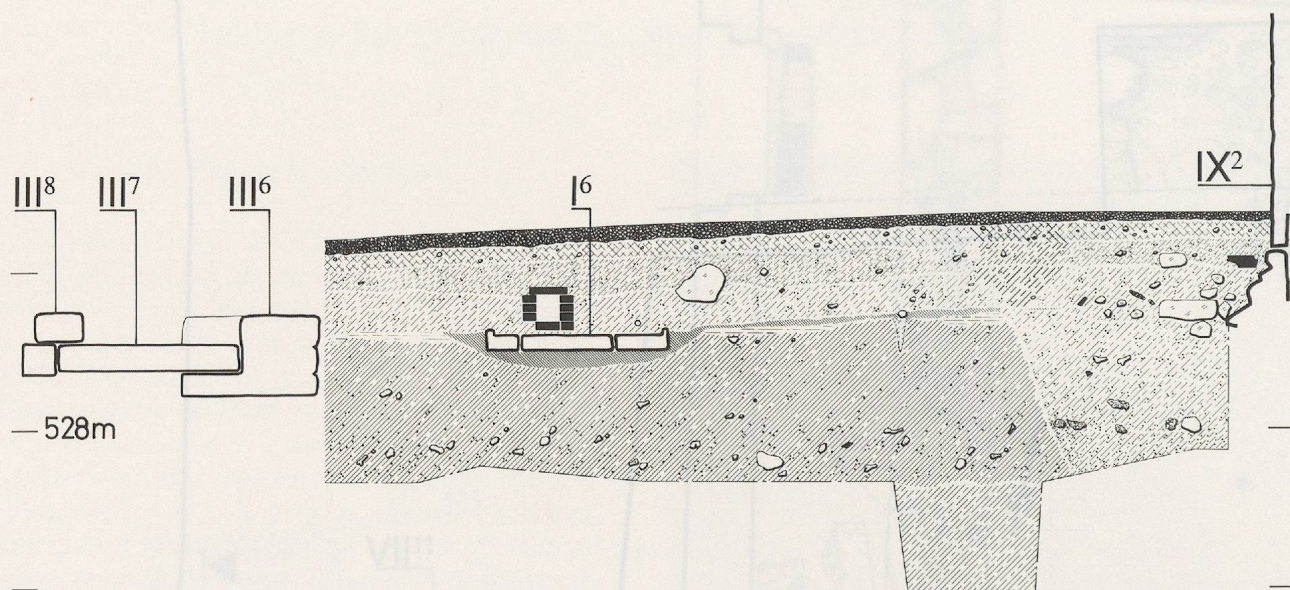


Fig. 11. Cour basse: coupe nord-sud, vue vers l'est (éch. 1:50; légende: fig. 13).

cloison légère supportant une couverture dont l'incendie a provoqué la rubéfaction de l'argile, alors qu'à l'est une cour non couverte n'a pas été pareillement altérée. La présence de matériaux de construction carbonisés n'ayant pu être mise en évidence, il est plausible que les décombres du bâtiment aient été évacués pour permettre la reconstruction de la parcelle.

Une fosse recouverte d'argile a pu être fouillée à l'angle sud-ouest du chantier, également creusée directement dans les limons bruns (I⁷, fig. 35); les terrassements ultérieurs ayant fait disparaître les couches contemporaines, il n'a pas été possible d'établir une relation stratigraphique entre le sol et cette structure.

Deuxième état de la cour basse

Une deuxième phase d'occupation a pu être repérée, qui perturbe notamment la fosse I⁷, coupée au nord par la construction du mur II¹, fondé à un niveau proche de celui du mur I¹ (fig. 28-3); il présente un fort ressaut montant du sud au nord par trois degrés amorcés dès le niveau d'un sol en terre battue qui le relie à l'empierrement II², celui-ci empiétant également sur la fosse (fig. 12). Le mur II¹ est ensuite partiellement recouvert et prolongé vers l'est par la maçonnerie II³. Le plan de ces constructions, trop fragmentaire, n'en permet pas l'interprétation.

Le sol en terre battue I⁵ du premier bâtiment a par la suite été coupé au nord par un fossé comblé avec les colluvions limoneuses mêlées de gravats, plongeant de plus de 1 m sous la semelle de fondation de la façade actuelle, et donc sans relation avec celle-ci, et par la construction de tous les autres vestiges dégagés. Ils correspondent à un petit bâtiment à l'angle sud-ouest de la cour (fig. 28-4), et ont été de ce fait traités dans un chapitre séparé.

Premier état de la cour haute

L'implantation correspondante dans la cour haute a pu être plus complètement explorée (fig. 15), jusqu'au niveau stérile des sables et graviers morainiques à 527.80 m, recouverts de limon sableux, suivi d'une série de couches de limon très foncé séparées par de minces niveaux de petits cailloux (fig. 18 + 21). Les couches inférieures ont livré du matériel pré- et protohistorique sédimenté dans les colluvions bien attestées à la Cité²⁸. Au-dessus de cet horizon, le matériel gallo-romain rencontré représente une séquence complète entre La Tène finale et les IV^e et V^e siècles, voire l'époque carolingienne²⁹, jusqu'à l'altitude de 529.50 m. Aucune structure contemporaine n'a pu être mise en évidence, peut-être à cause du creusement de la cour par une importante fosse remplie de matériaux de démolition.

La plus ancienne construction repérée est le mur en limite ouest de la cour, dégagé sur 3.50 m de hauteur, dont la fondation I⁸ (fig. 16 + 38), en moellons équarris régulièrement appareillés, est maçonnée contre ces couches anciennes et surmontée d'un appareil régulier de quartiers de molasse (I⁹, fig. 47-1); l'extrémité nord n'en a pas été dégagée. Le niveau de circulation correspondant devait se situer à 530.50 m, à la transition entre fondation et élévation. Le bâtiment a été incendié, d'après les traces de rubéfaction sur le parement du mur. Le mur mitoyen en limite nord-est de la parcelle (I¹⁰, fig. 28-2), qui forme retour d'équerre dans la cave nord de l'aile est, est lui aussi profondément fondé, et les deux murs qui le touchent sont construits contre lui; il a donc également été rattaché à cette période.

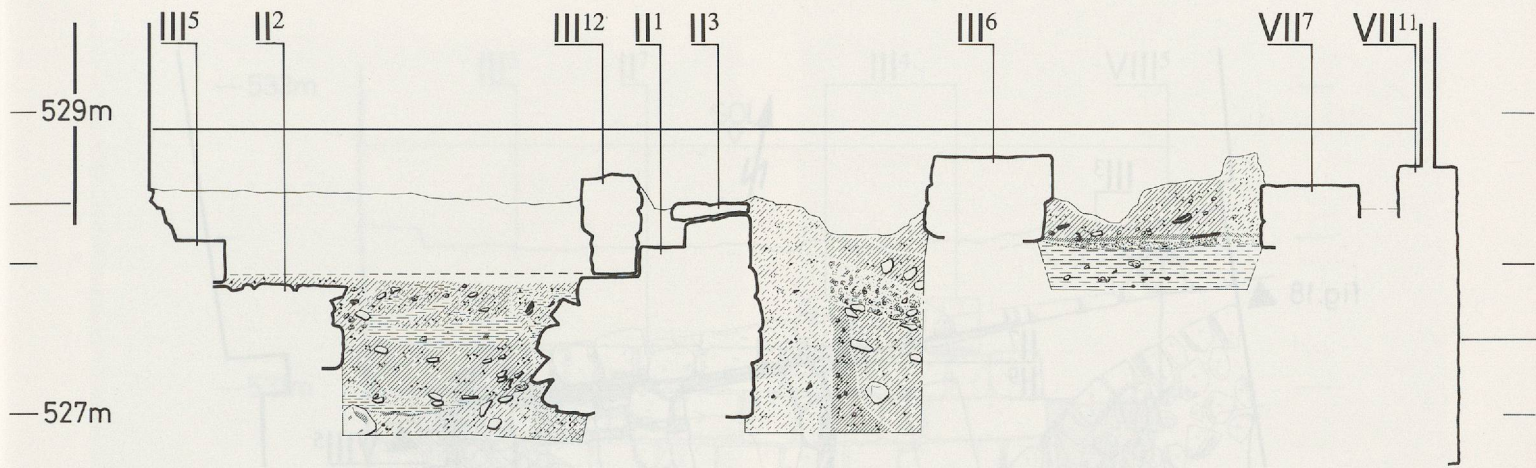


Fig. 12. Cour basse, buanderie: coupe nord-sud, vue vers l'est (éch. 1:50).

-  déchets de cuir
-  terre cuite
-  mortier
-  molasse
-  bois
-  tout-venant récent
-  argile
-  charbon de bois
-  limon rubéfié
-  limon organique
-  limon sableux
-  sable stérile
-  sable limoneux stérile

Fig. 13. Légende des coupes stratigraphiques.

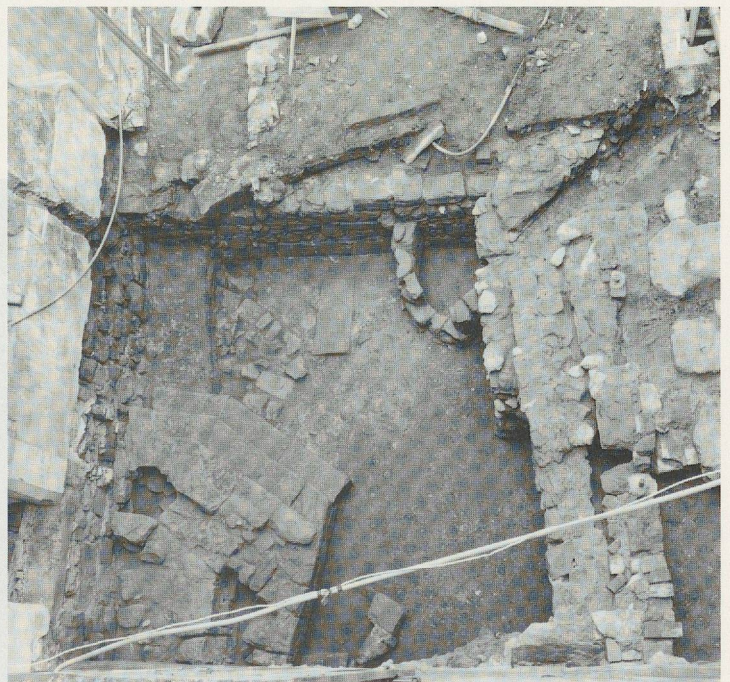


Fig. 14. Vue générale du deuxième décapage de la cour haute, vers le nord.

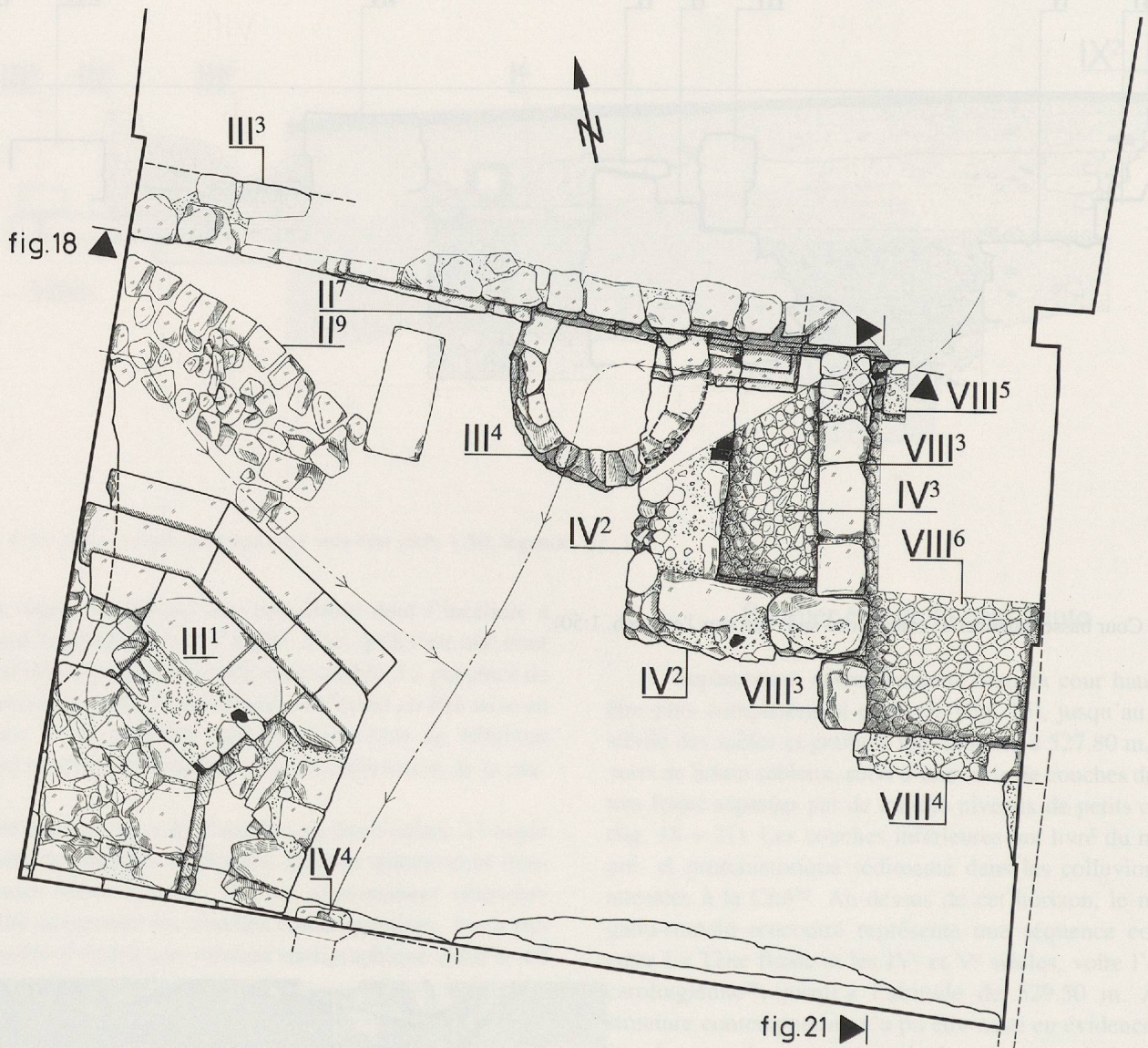


Fig. 15. Cour haute: plan du deuxième décapage (éch. 1:50).



Fig. 16. La cour haute: la façade est du bâtiment principal.

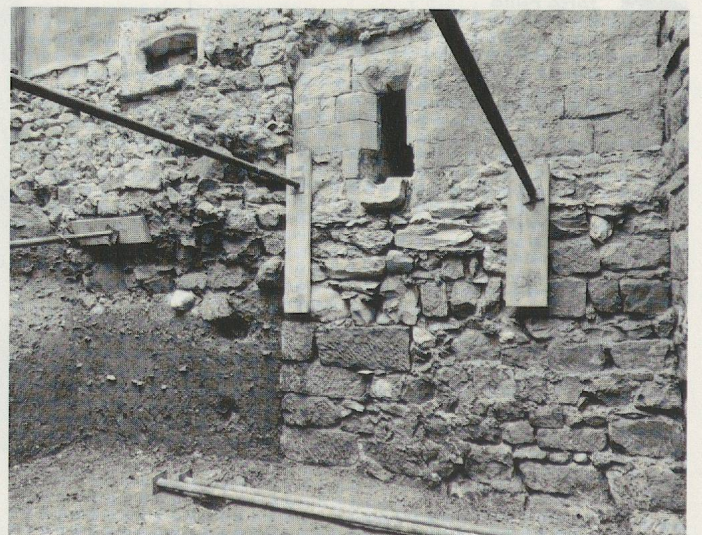


Fig. 17. La cour haute: la façade nord de la cage d'escalier.

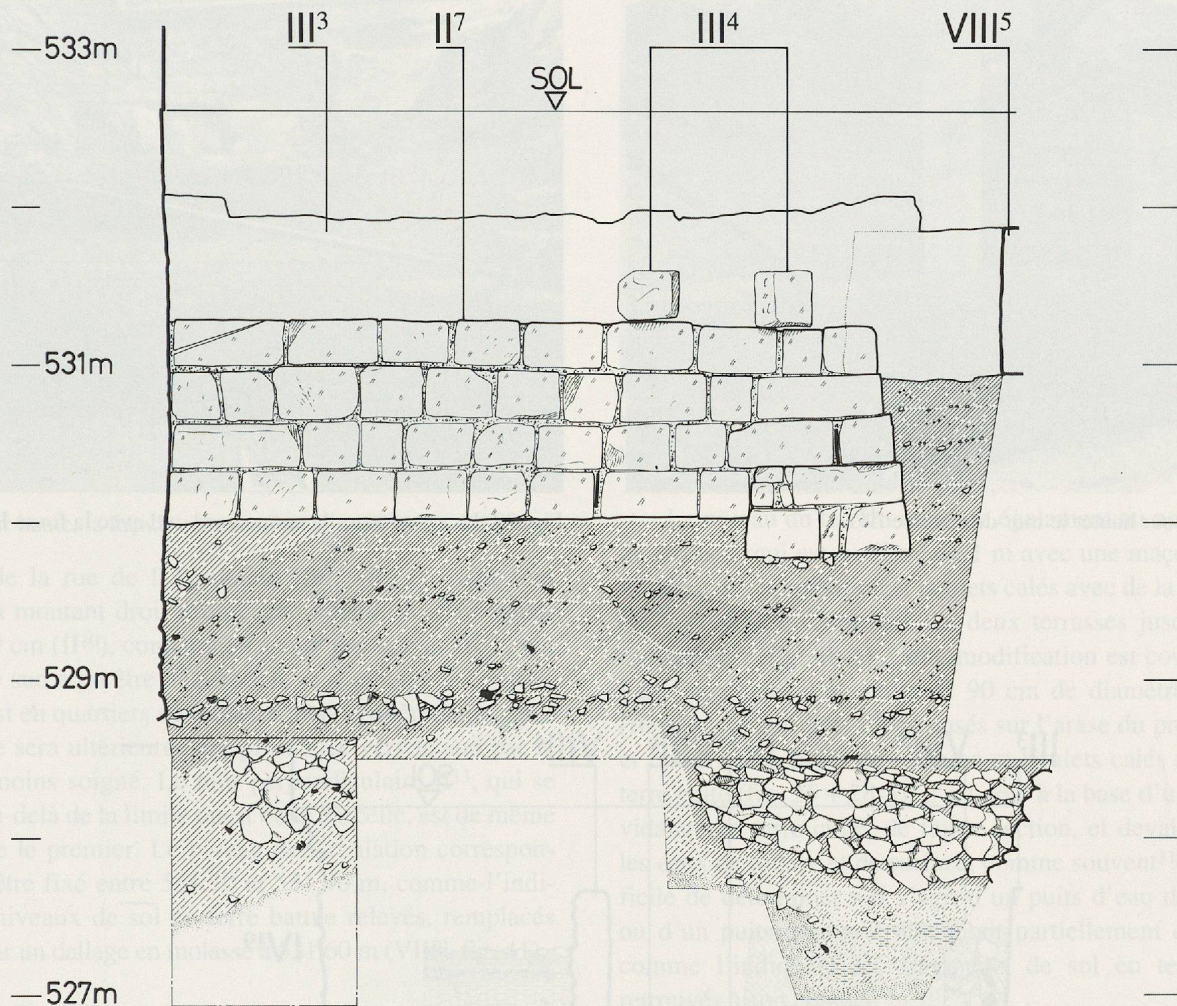


Fig. 18. Cour haute: coupe est-ouest (éch. 1:50; légende: fig. 13).

Deuxième état de la cour haute

Ce premier mur est ensuite flanqué par la base de la cage d'escalier (II⁴, fig. 17 + 37), qui ne présente aucune trace de rubéfaction, avec une fondation soigneusement chaînée à l'est, surmontée d'une élévation très soignée en quartiers de molasse, dans laquelle une petite fenêtre à fort chanfrein a été ménagée (fig. 28-3 + 42); il n'a pas été possible de déterminer si les maçonneries en saillie II⁵ et II⁶ (fig. 9), d'orientation légèrement divergente pour la première, correspondaient au ressaut de fondation ou à la reprise d'un état antérieur. La montée du niveau de terrain, qui menaçait d'obturer cette fenêtre, va être enrayerée vers 531 m dans l'angle sud-ouest par la construction d'un mur de terrasse en bel appareil de quartiers de molasse (II⁷, fig. 28-4 + 47-2), calés par quelques fragments de tuile à glaçure (fig. 18 + 19). L'extrémité orientale forme un solide contrefort, qui délimitait peut-

être un passage vers le niveau supérieur; cette partie de la cour n'ayant pas été explorée, il n'est pas possible de déterminer précisément son niveau ancien, ni la nature de l'ouvrage qui l'aurait maintenu. Une fosse a pu être fouillée à la transition entre ces deux zones (II⁸), entre 531 et 529.50 m, dont le fond remonte fortement jusqu'à 530.90 m à l'ouest (fig. 20 + 21). Elle doit correspondre à la démolition d'une construction antérieure, comme l'indique son remplissage, composé pour l'essentiel de déchets de molasse et de gravats entremêlés de passées limoneuses grisâtres, avec un abondant matériel. Sa remontée au sud indique bien que la façade nord du corps de bâtiment est n'existait pas encore. Le niveau de circulation correspondant a pu être identifié avec l'empierrement II⁹, en blocs de molasse sans liant, bien délimité au nord-est par une dalle de molasse et un premier seuil à l'angle sud-ouest (fig. 14 + 15).

Un sondage localisé a permis d'intercepter quelques traces de l'aménagement de la partie nord de la cour, sous le

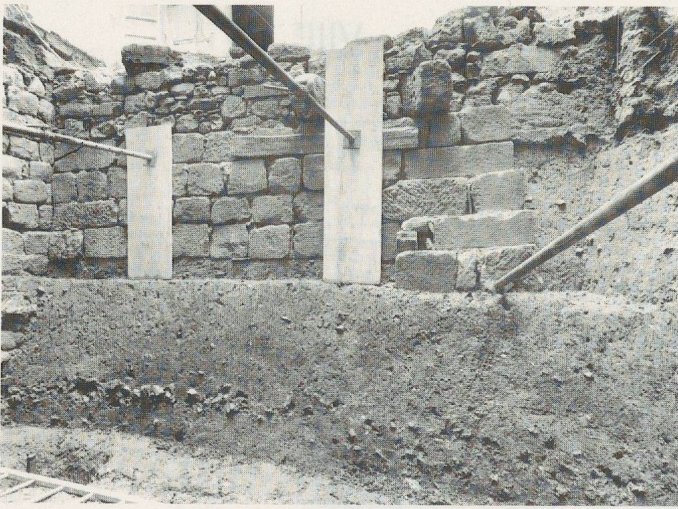


Fig. 19. La cour haute: le mur de terrasse II⁷.

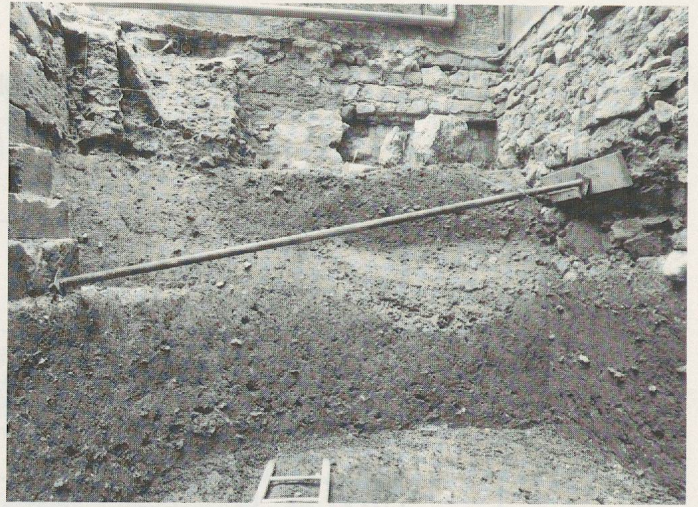


Fig. 20. La cour haute: la coupe nord-sud avec la fosse II⁸.

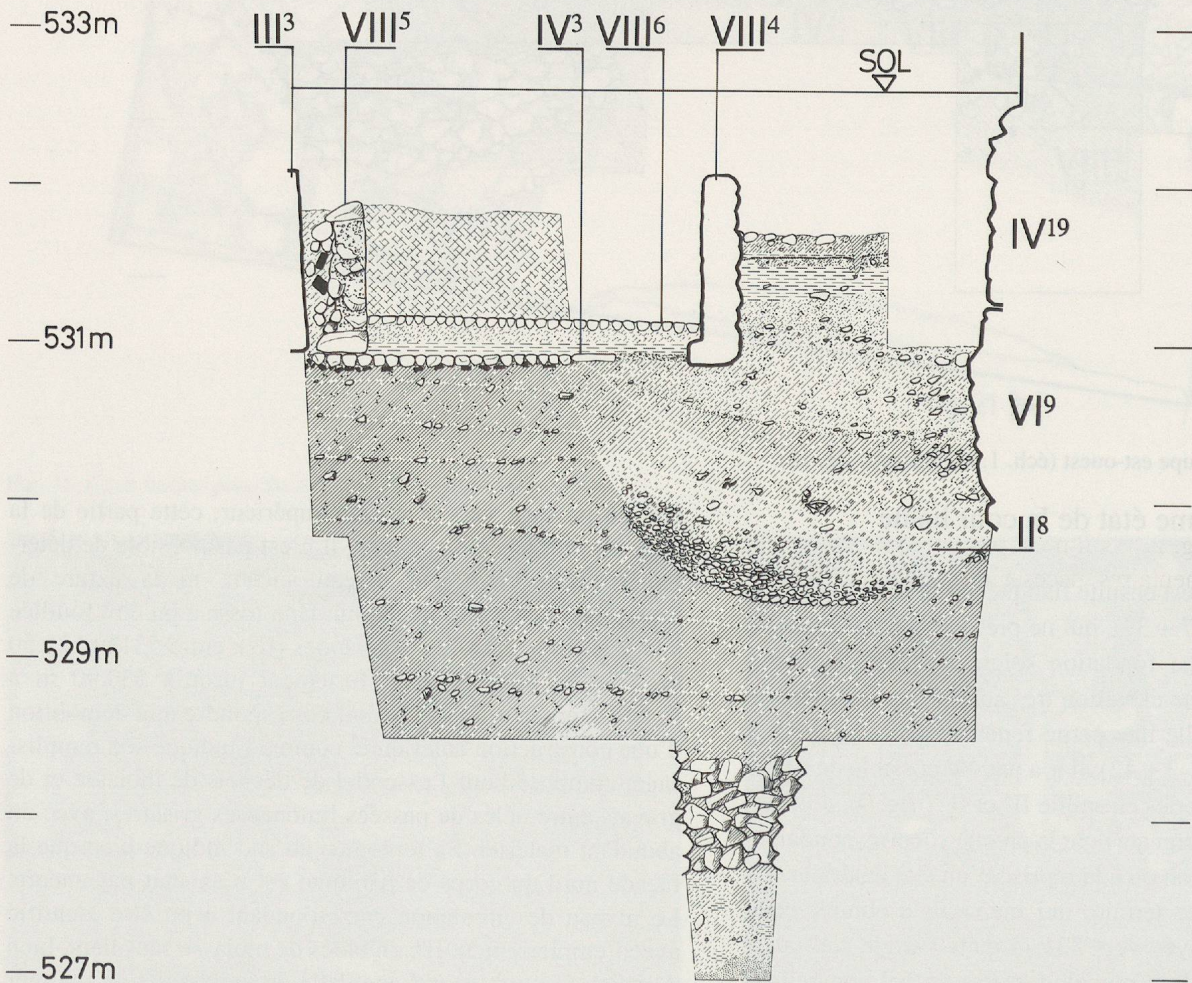


Fig. 21. Cour haute: coupe nord-sud (éch. 1:50; légende: fig. 13).

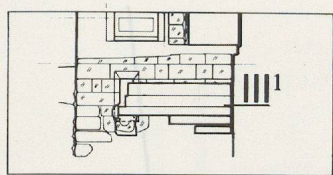


Fig. 22. Cour haute, la façade nord avec l'escalier III¹ (éch. 1:150).

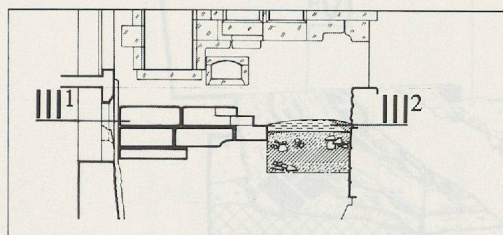


Fig. 23. Cour haute, la façade est avec l'escalier III¹ (éch. 1:150).

bâtiment de la rue de l'Académie (fig. 40); il s'agit tout d'abord du montant droit d'un encadrement, avec un chanfrein de 10 cm (II¹⁰), condamné ensuite par le mur II¹¹, dont l'extrémité sud a pu être dégagée; la maçonnerie, avec deux ressauts, est en quartiers de molasse très régulièrement appareillés; elle sera ultérieurement prolongée vers le sud par le mur II¹², moins soigné. Le mur perpendiculaire II¹³, qui se poursuit au-delà de la limite ouest de la parcelle, est de même facture que le premier. Le niveau de circulation correspondant peut être fixé entre 531.20 et 531.40 m, comme l'indiquent les niveaux de sol en terre battue relevés, remplacés plus tard par un dallage en molasse à 531.60 m (VIII⁹, fig. 41).

Troisième état de la cour haute

Le niveau de la cour continue à monter jusque vers 531.60 m, avec à l'angle sud-ouest un escalier en blocs de molasse (III¹) remplaçant le premier seuil (fig. 22, 23, 24); construit en cinq étapes d'élargissement et de surélévation successives, il finit par condamner partiellement la petite fenêtre du mur II⁴ (fig. 22); s'il n'est pas impossible que les trois degrés supplémentaires nécessaires pour accéder au niveau actuel aient disparu, les dimensions du palier résiduel paraissent disproportionnées par rapport à celles de la base de l'escalier, qui sont assez majestueuses³⁰; de plus, seule la porte en façade est serait ainsi desservie, celle en façade nord (IV¹²), voûtée, retombant à l'extérieur du palier (fig. 37). Il faut ainsi plutôt mettre l'escalier en relation avec un percement disparu en façade est, remplacé par le pan de maçonnerie IV¹ reconstruit lors de l'étape suivante, avec la partie supérieure de la façade; celle-ci a donc dû être plusieurs fois modifiée pour mettre les pièces hors d'eau, mais les reconstructions ultérieures en ont fait disparaître toute trace. A l'extérieur, quelques fragments des sols constituant les niveaux de circulation correspondants ont pu être relevés, sous la forme de maigres lambeaux de terre battue (III², fig. 23 + 27).

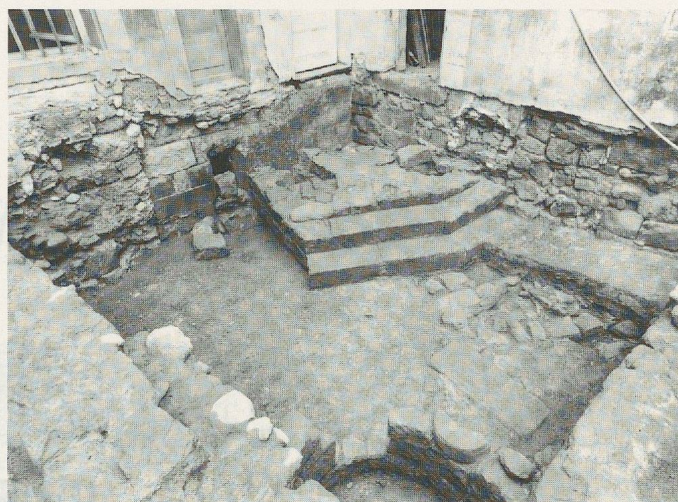


Fig. 24. La cour haute avec l'escalier III¹, bordé par le sol en terre battue III² qui remplace l'empierrement II⁹.

Le niveau du terrain remonte également au nord du mur de terrasse, qui est surélevé de 1 m avec une maçonnerie en molasse de récupération et boulets calés avec de la terre cuite (III³) et sépare désormais les deux terrasses jusqu'au mur mitoyen est (fig. 48-3). Cette modification est couplée avec l'aménagement d'un puits de 90 cm de diamètre intérieur (III⁴), ancré par deux blocs posés sur l'arase du premier mur et construit en blocs de molasse et boulets calés avec de la terre cuite (fig. 25 + 28-5); il est doté à la base d'un tuyau de vidange en terre cuite, de faible section, et devait collecter les eaux de toiture et de surface; comme souvent³¹, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un puits d'eau domestique ou d'un puits perdu; il émergeait partiellement du terrain, comme l'indiquent les fragments de sol en terre battue retrouvés à son contact.

Quatrième état de la cour haute

La poursuite du comblement imposera l'abandon de cette cour basse, avec l'établissement d'un niveau pavé à



Fig. 25. La cour haute avec le puits III⁴, la première (IV²) et la deuxième fosse (VIII³).

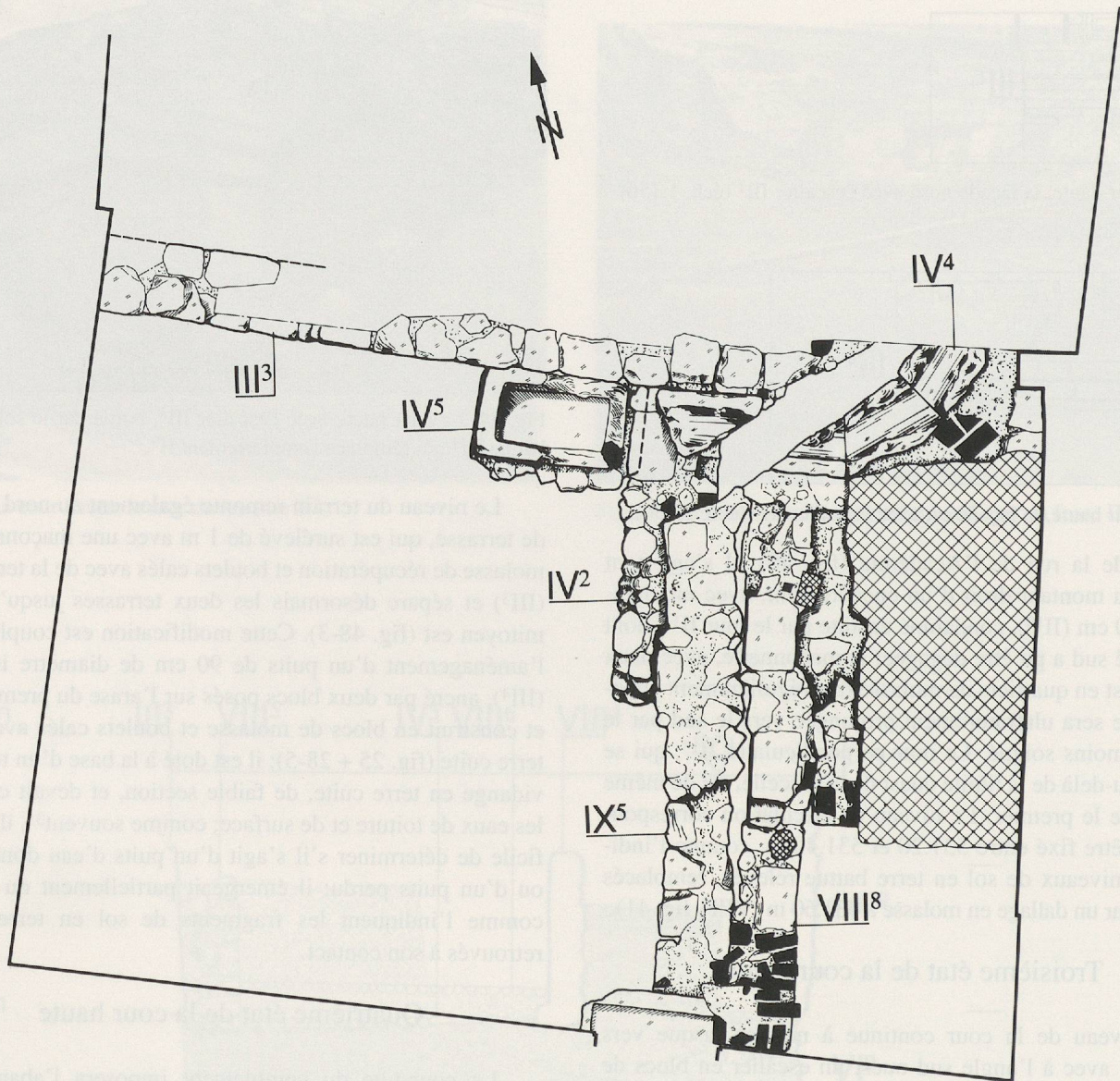


Fig. 26. Cour haute: plan du premier décapage (éch. 1:50).

532.40 m, lors de la construction de la façade arrière de l'ailé est puisqu'il correspond à la transition entre ses maçonneries de fondation et d'élévation. Le puits est remplacé par une fosse qui le recouvre en partie et prend appui contre la surélévation du mur de terrasse qui la ferme au nord (fig. 26 + 28-6); le mur en retour d'équerre IV² est construit en molasse taillée et boulets, calés avec des fragments de terre cuite, et assez régulièrement appareillé; il borde un fond de boulets en hérissos sur débris de terre cuite (IV³), lié au mortier, à 530.90 m (fig. 21).

Le souci d'évacuer les eaux, dans une cour désormais fermée de toutes parts, se traduit par l'aménagement de cou-

lisses en molasse (IV⁴) aboutissant au nord, juste au-dessus du puits, dans un sac de décantation en molasse (IV⁵, fig. 28-6), puis s'écoulant après la récolte d'un affluent nord-ouest à travers la petite fenêtre condamnée par la remontée du sol, dont le bas a été ravalé pour loger l'extrémité de la coulisse; les eaux devaient ensuite traverser le bâtiment pour aboutir dans la cour basse. La datation de ces coulisses est problématique, puisqu'elles paraissent avoir perduré du Moyen Age jusqu'à l'époque moderne³². Ce dispositif a été ensuite plusieurs fois remanié, puis remplacé par des coulisses en brique pleine précédant les tuyaux de ciment, seuls rencontrés dans la cour basse.

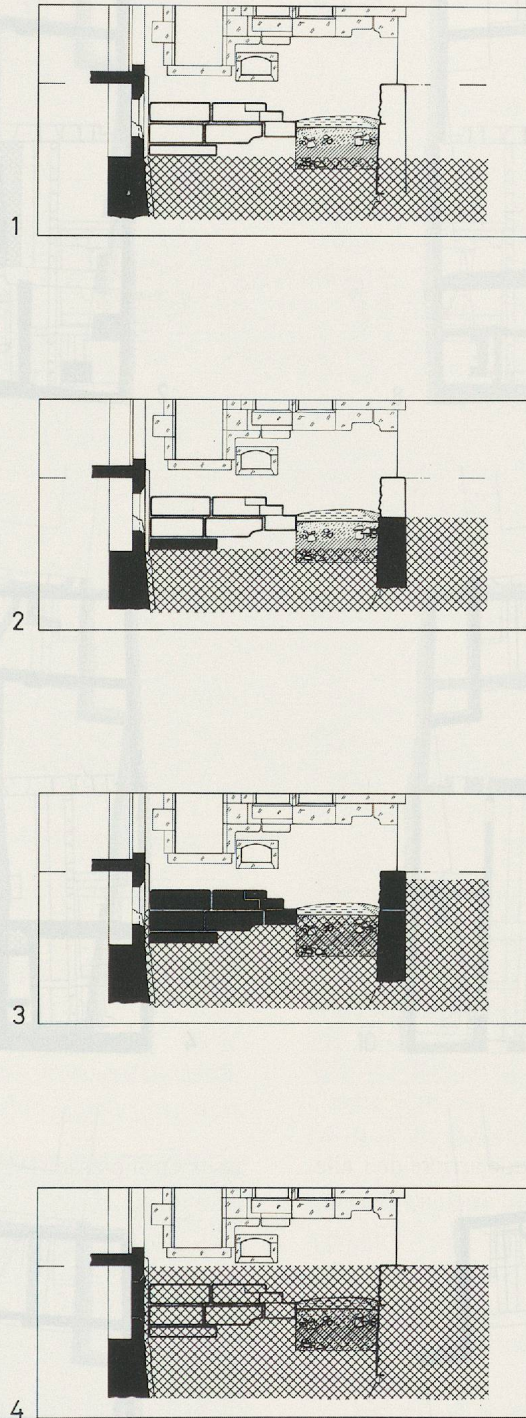
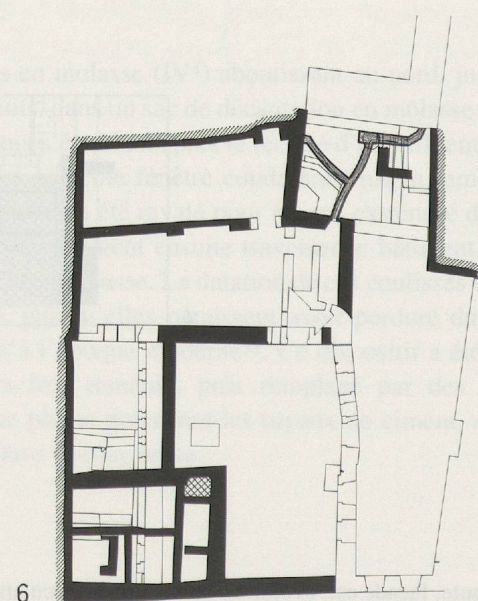
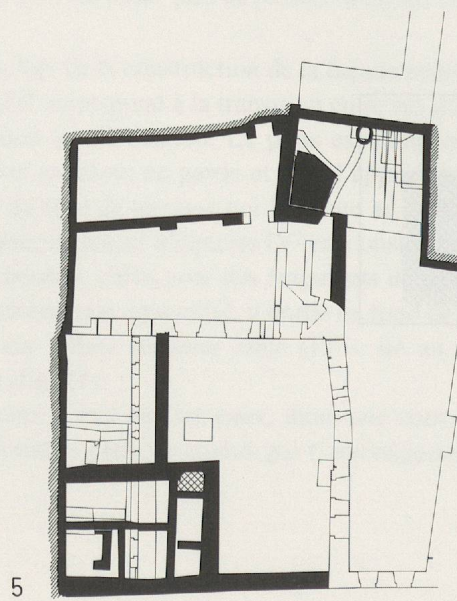
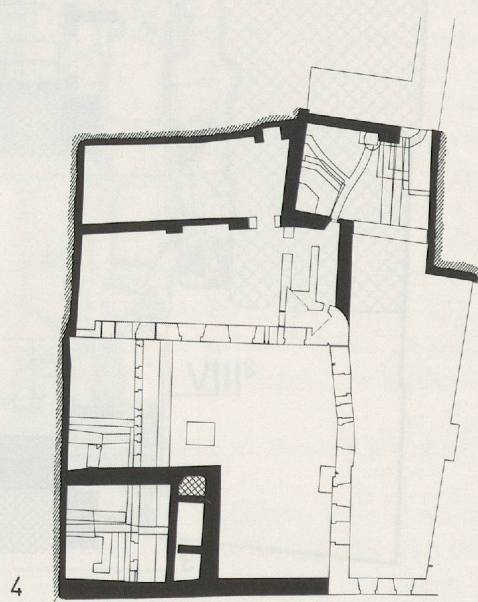
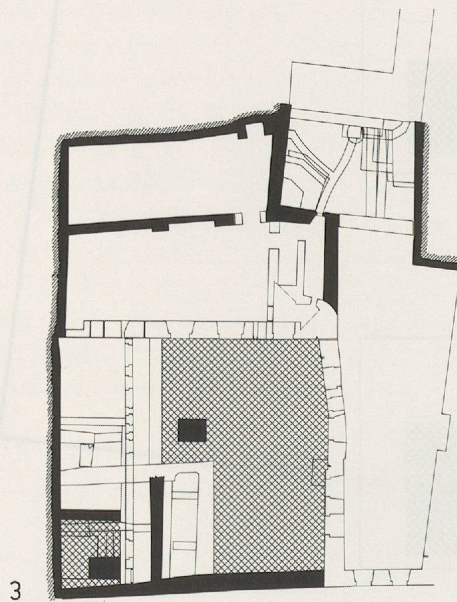
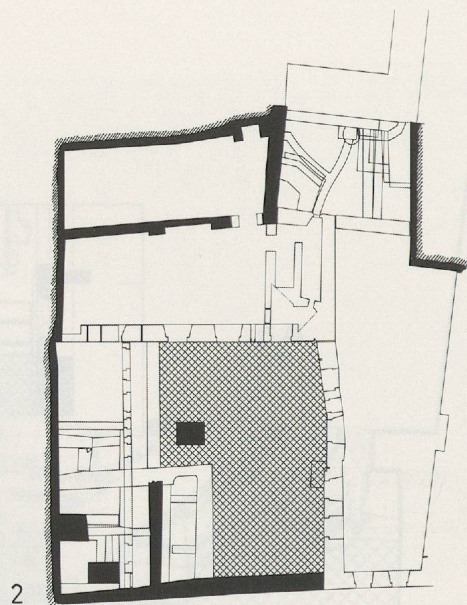
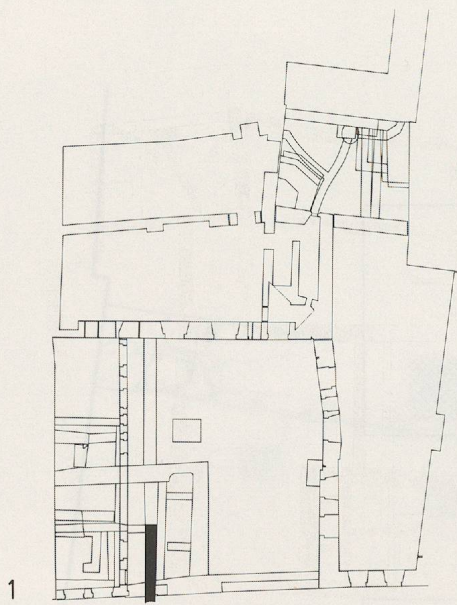


Fig. 27. Cour haute, façade est: évolution du niveau de circulation (éch. 1:150).



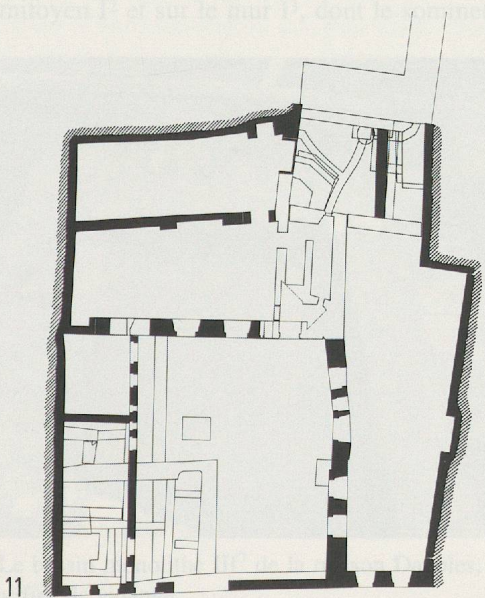
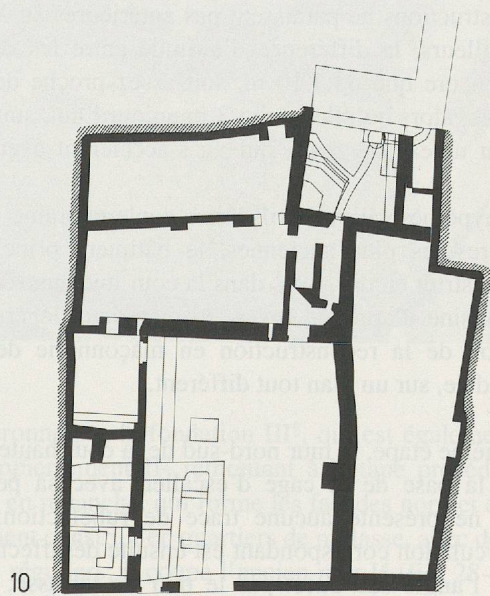
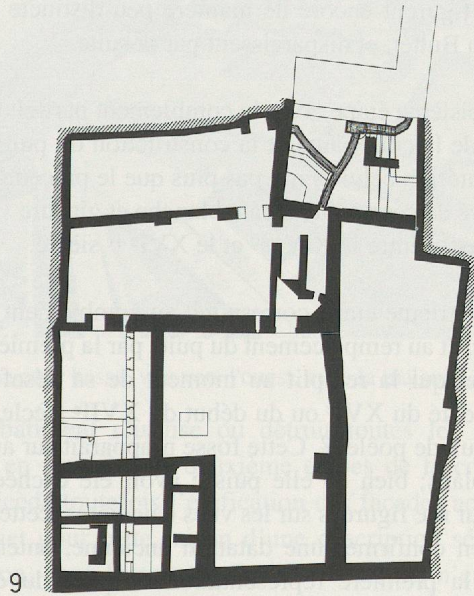
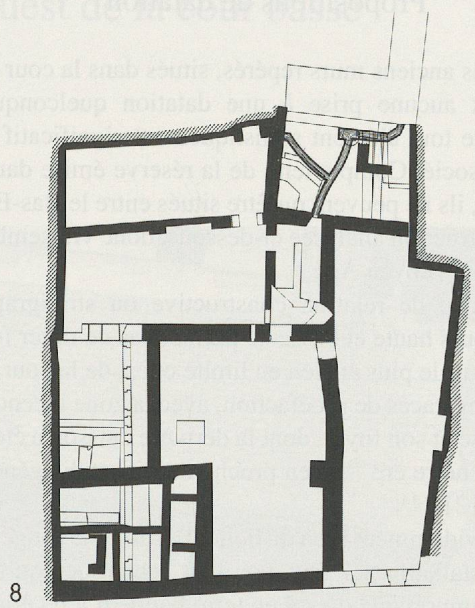
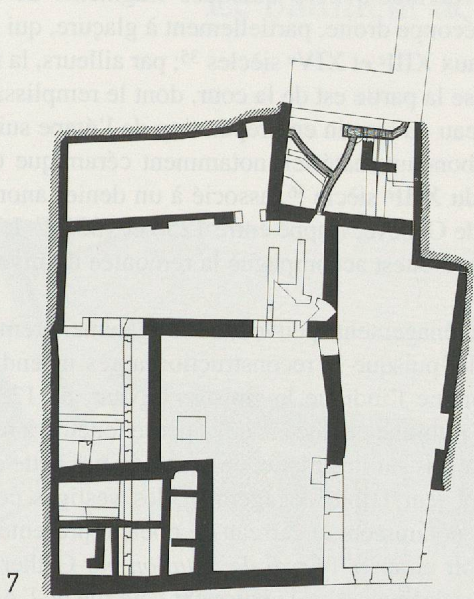


Fig. 28 (p. 26). Plan des étapes de construction 1 à 6 (éch. 1:400).

Fig. 29. Plan des étapes de construction 7 à 11 (éch. 1:400).

Propositions de datation

Les plus anciens murs repérés, situés dans la cour basse, ne donnent aucune prise à une datation quelconque, en l'absence de tout élément stylistiquement significatif ou de matériel associé. Compte tenu de la réserve émise dans leur description, ils ne peuvent qu'être situés entre le Bas-Empire et la reconstruction analysée ci-dessous, donc vraisemblablement au Haut Moyen Age.

L'absence de relation constructive ou stratigraphique entre les cours haute et basse ne permet pas de relier formellement le mur le plus ancien en limite ouest de la cour haute, qui porte des traces de rubéfaction, avec la zone incendiée de la cour basse et son foyer, dont la dernière cuisson a été datée de 1220 de notre ère³³, bien proche de l'incendie général de la ville en 1219³⁴.

Il est évidemment bien difficile d'estimer la longévité de pareille installation; il faut pourtant remarquer qu'aucune réparation importante du sol en terre battue n'a pu être repérée; ainsi, même en admettant la fourchette basse de la datation, ces constructions ne paraissent pas antérieures au XII^e siècle. Par ailleurs, la différence d'altitude entre les deux cours n'est encore que de 1.10 m, soit assez proche de la pente naturelle, alors qu'elle atteint 3 m aujourd'hui, suite à la montée du niveau au nord, qui va s'accroissant avec le temps.

Dans l'hypothèse d'une utilisation contemporaine des deux structures les plus anciennes, le bâtiment principal serait seul construit en dur, avec dans la cour une annexe de service, la cuisine d'après le foyer, en matériaux légers; il s'agirait sinon de la reconstruction en maçonnerie de la bâtisse incendiée, sur un plan tout différent.

En deuxième étape, le mur nord-sud de la cour haute est flanqué par la base de la cage d'escalier, avec sa petite fenêtre, qui ne présente aucune trace de rubéfaction; le niveau de circulation correspondant est ensuite désaffecté et bloqué dans l'angle sud-ouest par le mur de terrasse; ces maçonneries ne comportent aucun élément de récupération,

et seul le dernier a livré quelques fragments de tuile de calage à découpe droite, partiellement à glaçure, qui peuvent remonter aux XIII^e et XIV^e siècles³⁵; par ailleurs, la fosse II⁸ qui recreuse la partie est de la cour, dont le remplissage égalise le niveau du terrain en préparation de l'étape suivante, a livré un abondant matériel, notamment céramique (fig. 67-69), daté du XIII^e siècle³⁶, associé à un denier anonyme de l'Evêché de Genève, frappé entre 1250 et 1350³⁷. L'escalier à l'angle sud-ouest accompagne la remontée du niveau de la cour.

Ces aménagements peuvent donc également remonter au XIII^e siècle, puisque la reconstruction après incendie paraît rapide, comme l'indique le sinistre suivant, de 1235³⁸. La typologie gothique précoce³⁹ de la petite fenêtre, à fort chanfrein y compris sur la tablette, ne contredit pas cette datation.

Malgré leur faible dégagement, les vestiges comme le matériel – notamment le carreau de poêle représenté en couverture, voir ci-après *l'Essai de datation* par Catherine Kulling, N° 1 – dégagés sous le bâtiment côté rue de l'Académie peuvent être typologiquement mis en relation avec cette étape; ils figurent encore de manière peu distincte en 1638 sur le plan Buttet, et disparaissent par la suite.

La troisième étape, avec le comblement partiel de la partie basse de la cour haute et la construction du puits, a livré peu de matériel; celui-ci n'a pas plus que le précédent révélé la présence de céramique à pâte blanche et glaçure vert clair, très fréquente entre le XIV^e⁴⁰ et le XVI^e⁴¹ siècle.

La quatrième étape correspond au comblement complet de la cour, et au remplacement du puits par la première fosse; le matériel qui la remplit au moment de sa désaffectation peut être daté du XVI^e ou du début du XVII^e siècle, d'après les carreaux de poêle⁴². Cette fosse n'apparaît sur aucun des anciens plans; bien qu'elle puisse avoir été cachée par les façades sur rue figurées sur les vues cavalières, cette absence paraît bien confirmer une datation ancienne, antérieure au moins à la première représentation en plan du début du XVIII^e siècle.

Le bâtiment de l'angle sud-ouest de la cour basse



Fig. 30. La cour basse, vue vers l'ouest, avec la maison Dapples à l'angle.

Ce bâtiment réutilise ou détruit toutes les structures décrites en première et deuxième étapes de la cour basse, mais précède toutefois l'édification des façades actuelles; il fait l'objet pour cette raison d'une description séparée. Sa démolition, dans le courant du XVIII^e siècle, n'en a laissé subsister que le plan (fig. 30). La maison prend appui contre le mur mitoyen I² et sur le mur I³, dont le sommet est alors



Fig. 31. Le bassin monolithe III⁷ de la maison Dapples, avec dans l'angle l'orifice de vidange.

couronné par la fondation III⁵, qui est également posée sur l'empierrement II² remontant à l'étape précédente; le mur III⁶ en revanche, qui forme les façades nord et est, est entièrement construit en quartiers de molasse, avec des parements très réguliers; il coupe l'ancien mur I⁴ (fig. 28-4). La distribution intérieure a pu être partiellement reconnue, avec à l'angle nord-est un bassin monolithe en molasse (III⁷) encasté dans un évidement du mur, bordé au sud par un muret (III⁸, fig. 31); l'étanchéité est assurée par un enduit lissé remontant contre les murs, et un orifice de vidange circulaire a pu être repéré à l'angle sud-est; au sud du muret III⁸, et au niveau du fond du bassin, un sol en carreaux de terre cuite (III⁹) a été dégagé (fig. 32), limité par les murs III¹⁰ et III¹¹, ce dernier construit sur le mur I¹, le plus ancien de tout le secteur.

Un refend perpendiculaire (III¹²) a été ensuite construit contre le mur III¹¹ (fig. 28-5), avec au nord un sol en terre battue très partiellement conservé, et au sud, dans la partie centrale, un local à sol en terre battue de 1.50 par 2.50 m, situé 1.10 m en dessous de celui en carreaux de terre cuite. Son extrémité ouest est constituée par une voûte en arc surbaissé large de 1 m, soigneusement construite en brique pleine (III¹³), liée au mur III¹² et prenant appui sur le mur I³ (fig. 33); le fond est bouché en retrait par une maçonnerie



Fig. 32. Le sol en carreaux de terre cuite III⁹ de la maison Dapples.



Fig. 33. La cave désaffectée III¹³ de la maison Dapples.

Le plan de cette maison, qui appartient au professeur Dapples d'après le document de 1723, frappe par sa taille très réduite, de moins de 30 m² de surface au sol, comme celle des pièces identifiées, par exemple de moins de 3 m² pour celle revêtue de carreaux de terre cuite. La disjonction entre murs de façade et de refend peut s'expliquer par un cloisonnement postérieur, comme par le souci de ne pas altérer la cohésion des murs porteurs. L'absence de seuil dans les maçonneries dégagées indique qu'il s'agissait de locaux partiellement enterrés, voire d'une cave pour le local le plus profond; la position du bassin, au niveau du sol, diffère de celle des éviers ou des pierres à eau, et évoque plutôt une destination artisanale ou de conservation des aliments. Son élévation, connue par le plan Buttet, confirme cette affectation de tradition médiévale⁴⁴, puisque la façade sur rue est entièrement aveugle à rez-de-chaussée, l'étage seul étant percé de deux fenêtres à meneau et la toiture d'une grande lucarne de comble.

La construction de cette maison ne peut qu'être située entre l'abandon du bâtiment à foyer en dalles de molasse, au début du XIII^e siècle, et son apparition sur le plan Buttet quatre siècles plus tard. La faible densité en matériaux de récupération ou en terre cuite, surtout dans les murs de façade, incite à une datation plutôt précoce⁴⁵; l'extension au nord du bâtiment, qui n'apparaît sur aucun des anciens plans, peut renforcer cette attribution, sinon qu'une construction à longévité limitée a pu ne pas être représentée sur ces documents. Enfin, le matériel retrouvé dans deux fosses (fig. 72-74) qui perturbent les niveaux de circulation les plus anciens est daté entre le XVI^e⁴⁶ et la première moitié du XVII^e siècle⁴⁷, confirmant ainsi une construction au XV^e siècle au plus tard.

grossière (III¹⁴), coulée contre le remplissage de la fosse I⁷, creusée dans les limons bruns.

La fonction de cette voûte ne paraît guère pouvoir s'expliquer qu'en fondation d'un mur de refend de la maison, justifiant ainsi son émergence de 55 cm au-dessus du sol de la pièce voisine; la couverture de la partie est, peut-être un solivage, n'a pas pu être identifiée, la voûte et le mur ayant été largement démolis par la suite. La hauteur maximale du local, de 1.50 m sous l'intrados, paraît très faible; le cas n'est toutefois pas unique, puisqu'une cave observée à Lutry⁴³ ne présentait qu'une hauteur de 1.40 m. Enfin, la pièce à l'angle sud-ouest de la maison n'a pas livré d'autre aménagement qu'un alignement de blocs de molasse avec deux petits retours en équerre aux extrémités (III¹⁵).

La maison a été agrandie vers le nord, comme l'indique le mur III¹⁶, construit contre la façade et chevauché à l'autre extrémité par celle du bâtiment actuel (fig. 28-5); il a été soigneusement maçonné en quartiers de molasse et quelques boulets.

L'analyse des bâtiments actuels

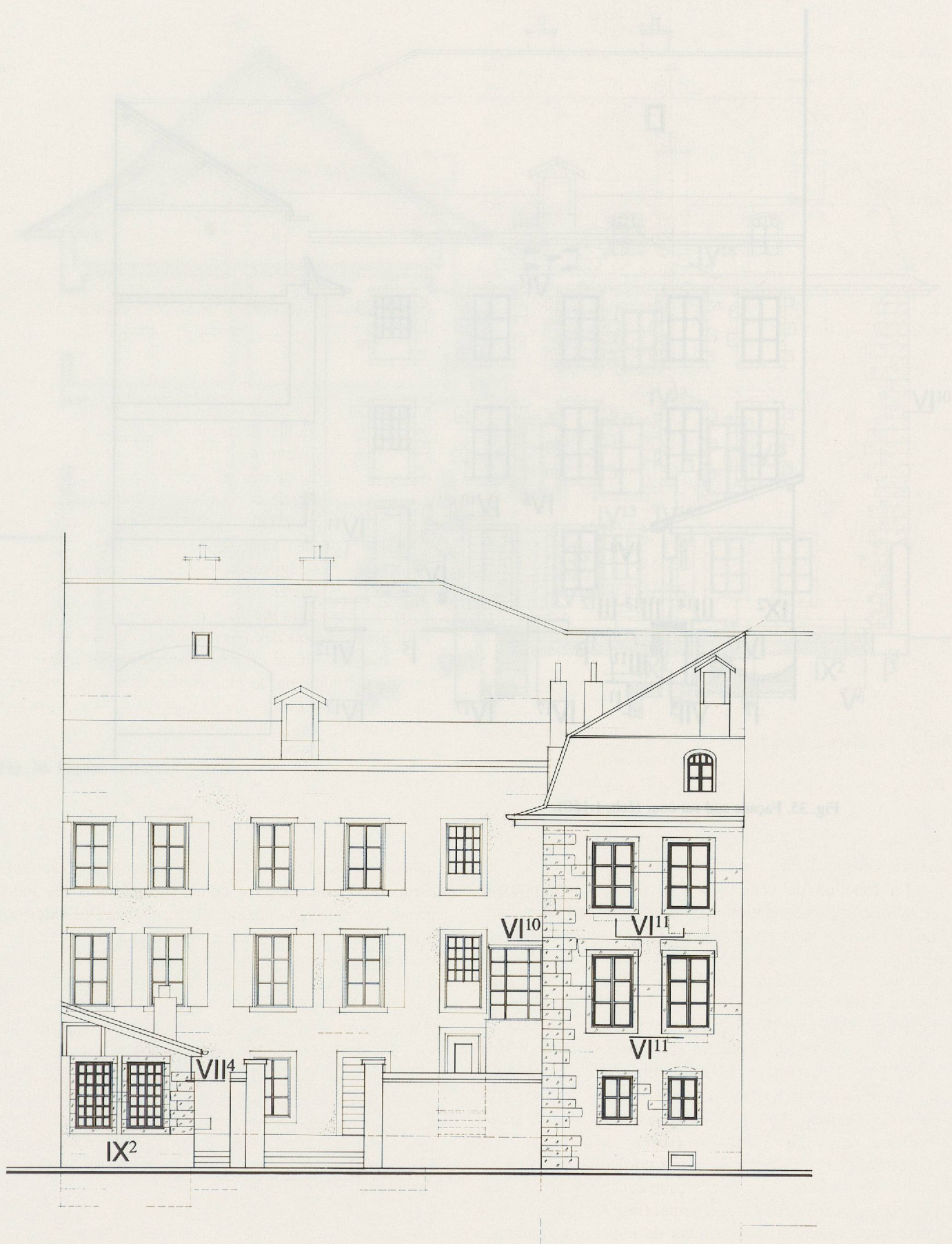


Fig. 34. Façade sud sur rue (éch. 1:150).

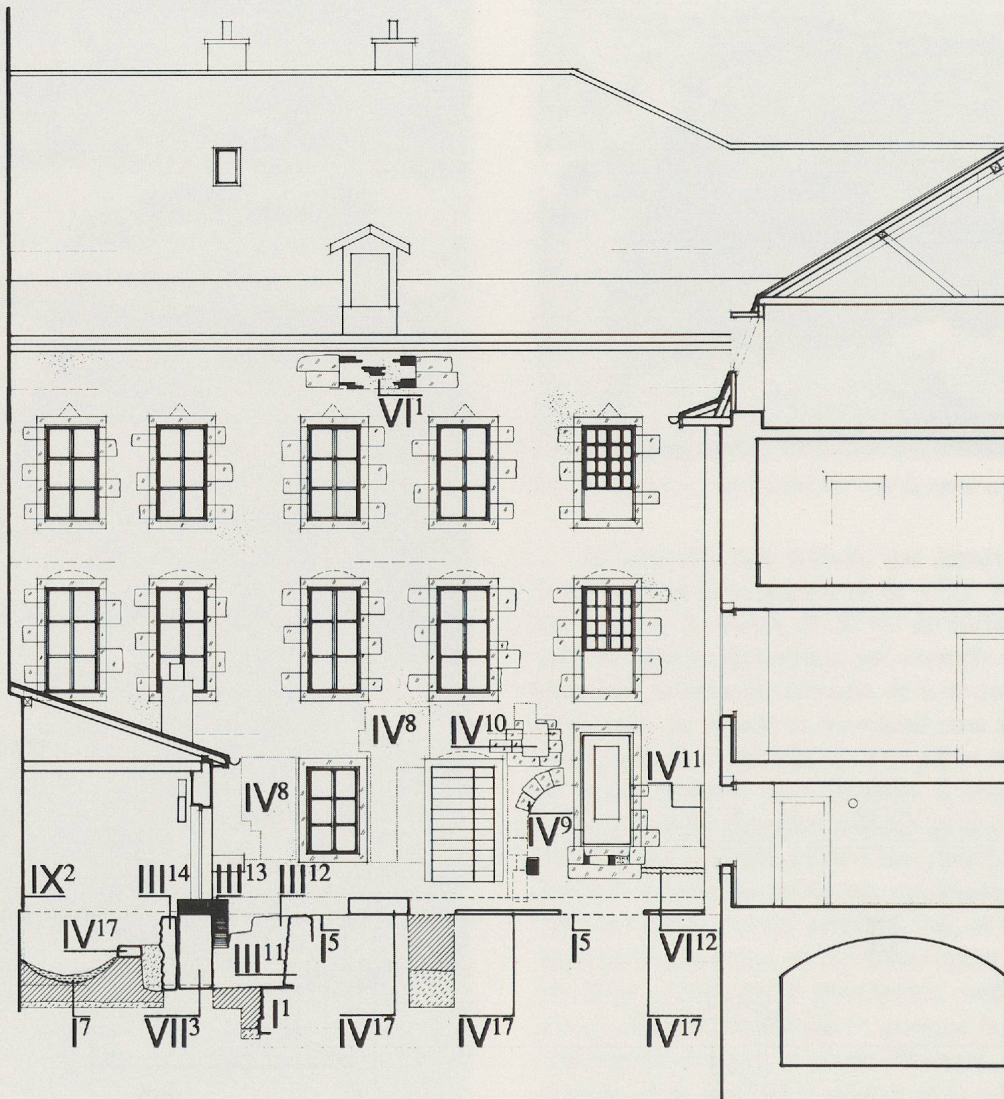


Fig. 35. Façade sud sur cour (éch. 1:150).

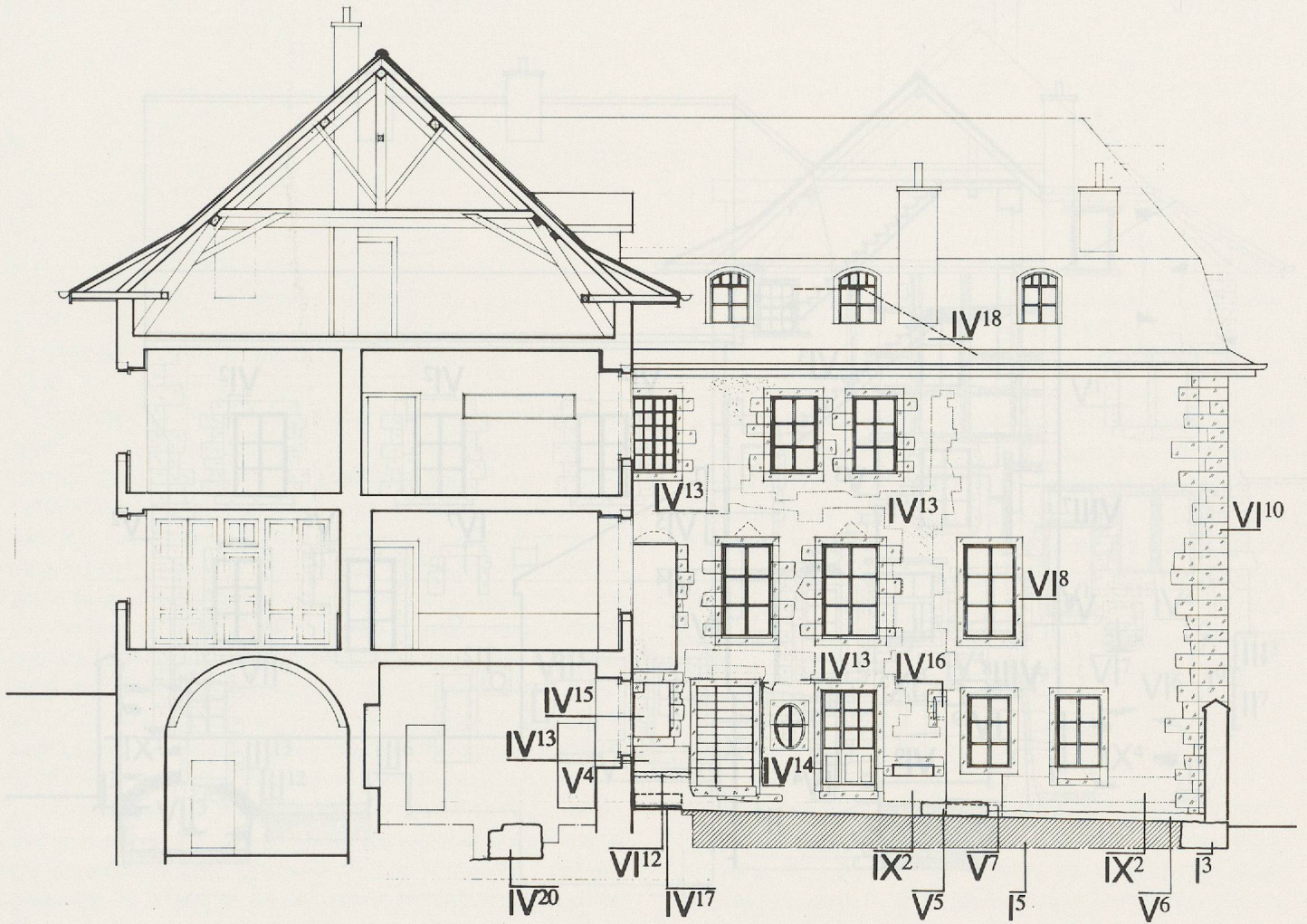


Fig. 36. Façade ouest (éch. 1:150).

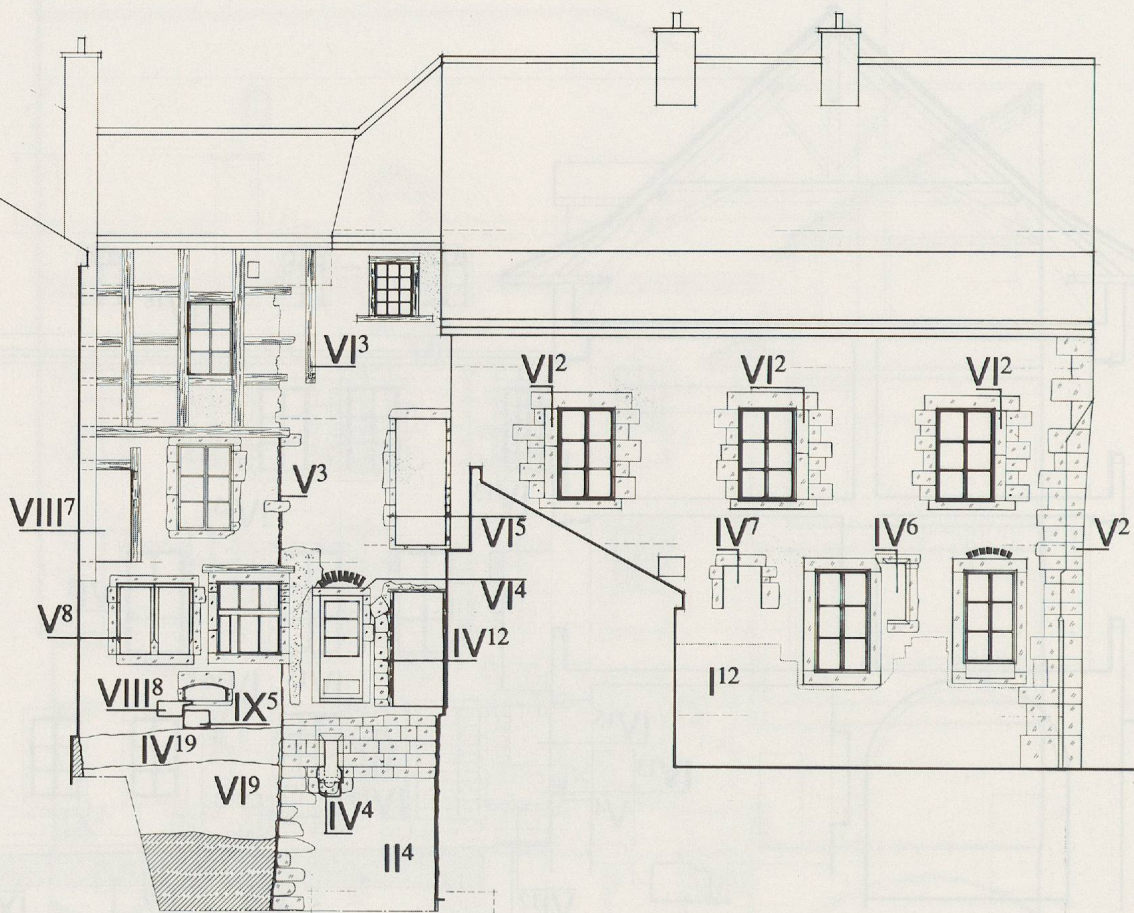


Fig. 37. Façade nord (éch. 1:150).

L'analyse des bâtiments actuels (suite)

Le bâtiment principal

Première étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Le détail du développement de la partie basse dans le plan (fig. 48-3) est exposé plus haut. Le bâtiment est limité à l'est par les murs de premier état (IV¹) (fig. 48-3). À l'intérieur, un escalier est rattaché au même chantier jusqu'à présent au nord à un niveau clore (II¹) comportant un mur de la 2^e étape. Le passage à six marches par le sud en y ajoutant un étage en maçonnerie à butée avec un niveau droit, l'extension du mur est postérieure comme l'indiquent les traces de mortier et les traces de scellement des murs de la 2^e étape. Les traces de scellement des murs de la 2^e étape sont également visibles sur les murs de la 1^{re} étape. Les traces de scellement des murs de la 2^e étape sont également visibles sur les murs de la 1^{re} étape.

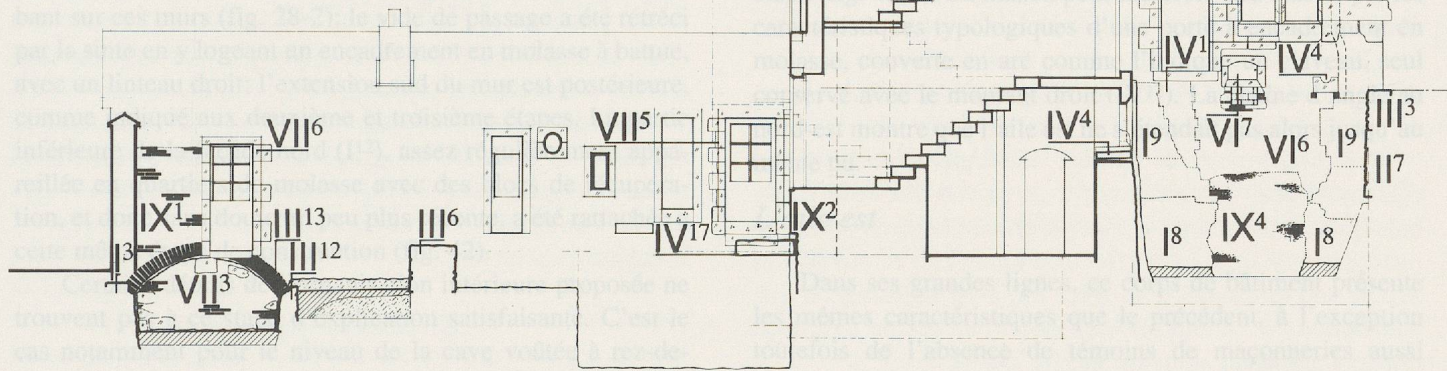


Fig. 38. Façade est avec la buanderie (éch. 1:150).

Fig. 38. Façade est avec la buanderie (éch. 1:150). La modification des niveaux, au cours des différentes étapes de construction, constitue bien une caractéristique de l'adaptation du bâti à la topographie et à son évolution.

Deuxième étape

Le chantier suivant correspond à une surélévation de cette première maçonnerie, pour l'essentiel en bel appareil de quartiers de molasse, tout particulièrement en façade est (fig. 48-4), avec une porte et une fenêtre à meneau dont les encadrements présentent un fort chanfrein amori sur congés (IV¹); la façade nord (fig. 43-2) présente également deux petites fenêtres bouchées par la suite (IV²-IV³), celle de droite à encadrement parallèlement chanfreiné; comme indiqué à propos de l'étape précédente, une question de niveau n'est pas bien résolue: en effet, la volière de la fenêtre à meneau est située à 3,13,20 m, et celle des fenêtres IV² et IV³ des pièces adjacentes à 2,9 m en dessous.

En façade sud, quelques traces faibles de cette maçonnerie, toujours en quartiers de molasse (IV¹) ont pu être reprises (fig. 52), avec à l'est la moitié gauche d'un encadrement de porte en arc plein cintre (IV¹) décalquée vers de l'étape suivante, surmontée d'une petite fenêtre carrée

de la 1^{re} étape. Les traces de scellement des murs de la 2^e étape sont également visibles sur les murs de la 1^{re} étape. Les traces de scellement des murs de la 2^e étape sont également visibles sur les murs de la 1^{re} étape.

Les mêmes caractéristiques que le précédent à l'exception toutefois de l'absence de traces de maçonneries antérieures que ceux de la première étape. De plus, en façade nord, toutes les interventions rencontrées sont postérieures à la façade de la cage d'escalier actuelle et à ses surélévations successives.

Comme dans la façade sud du bâtiment central, des pans d'une première maçonnerie ont pu être identifiés dans la partie nord de la façade est, en quartiers de molasse régulièrement appareillés (IV¹) qui s'étendent jusqu'au deuxième étage inclus (fig. 51). Trois percements ont été mis en relation avec ce chantier, l'un couvert en arc dont on conserve au 2^e étage cloison (IV¹), et les deux fenêtres à encadrement chanfreiné assorti sur congés, l'une (IV²) condamnée par la construction de la cave, et l'autre (IV³) par le comble V. Une maçonnerie légère (IV²) borde les murs de façade sud jusqu'à la cage basse, avec un parement externe en blocs de molasse, permettant sans doute la circulation au sec en cas d'incendies. Le corps de bâtiment est couvert par une toiture en appentis et demi-croûpe au sud, dont les vestiges ont pu être observés dans le comble, sous forme de tuiles engagées dans le mur moyen (IV², fig. 29-7 + 51).

Le bas de la façade nord, très largement percé, a été également attribué à cette étape, sans toutefois contemporaine (fig. 43-3); il est toutefois postérieur à la cage d'escalier, qui présente une chaîne d'arc de, contre laquelle bute la maçonnerie de fondation IV¹.

L'analyse des bâtiments actuels (suite)

Le bâtiment principal

Première étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Le détail du développement de la partie ensevelie dans la cour haute a été exposé plus haut. Le bâtiment est limité à l'est par les murs du premier état (I⁸-I⁹, fig. 48-3); à l'intérieur, un refend est-ouest est rattaché au même chantier, puisqu'il présente une porte à arc en plein cintre (I¹¹) retombant sur ces murs (fig. 28-2); le vide de passage a été rétréci par la suite en y logeant un encadrement en molasse à battue, avec un linteau droit; l'extension sud du mur est postérieure, comme indiqué aux deuxième et troisième étapes. La partie inférieure de la façade nord (I¹²), assez régulièrement appareillée en quartiers de molasse avec des blocs de récupération, et donc sans doute un peu plus récente, a été rattachée à cette même étape de construction (fig. 42).

Certains détails de l'organisation intérieure proposée ne trouvent pas à ce stade d'explication satisfaisante. C'est le cas notamment pour le niveau de la cave voûtée à rez-de-chaussée, où la base de la maçonnerie en molasse appareillée I⁹ est située à 530.50 m, soit 1.60 m plus haut que le seuil de la porte I¹¹, attribuée à la même étape. La modification des niveaux, au cours des différentes étapes de construction, constitue bien une caractéristique de l'adaptation du bâti à la topographie et à son évolution.

Deuxième étape

Le chantier suivant correspond à une surélévation de cette première maçonnerie, pour l'essentiel en bel appareil de quartiers de molasse, tout particulièrement en façade est (fig. 48-4), avec une porte et une fenêtre à meneau dont les encadrements présentent un fort chanfrein amorti sur congés (IV¹); la façade nord (fig. 43-2) présente également deux petites fenêtres bouchées par la suite (IV⁶-IV⁷), celle de droite à encadrement pareillement chanfreiné; comme indiqué à propos de l'étape précédente, une question de niveau n'est pas bien résolue : en effet, la tablette de la fenêtre à meneau est située à 533.20 m, et celle des fenêtres IV⁶ et IV⁷ des pièces adjacentes à 70 cm en dessous.

En façade sud, quelques rares lambeaux de cette maçonnerie, toujours en quartiers de molasse (IV⁸), ont pu être repérés (fig. 52), avec à l'est la moitié gauche d'un encadrement de porte en arc plein cintre (IV⁹) désaffectée lors de l'étape suivante, surmontée d'une petite fenêtre carrée

(IV¹⁰); c'est également le cas d'un percement dont le montant droit avec battue (IV¹¹) a été relevé à la jonction avec l'aile est. Le noyau ainsi constitué présente un plan carré de 11 m de côté.

Au-dessus du niveau de la cour haute, la façade nord de l'actuelle cage d'escalier (fig. 28-3) a été très perturbée par le percement de portes et de fenêtres, et les minces lambeaux subsistants prennent appui sur la maçonnerie de la première étape (fig. 43-2). La liaison peut toutefois être établie par les caractéristiques typologiques d'une porte à encadrement en molasse, couverte en arc comme l'indique un claveau, seul conservé avec le montant droit (IV¹²). La chaîne d'angle au nord-est montre que l'aile est ne s'étendait pas alors jusqu'au même nu.

L'aile est

Dans ses grandes lignes, ce corps de bâtiment présente les mêmes caractéristiques que le précédent, à l'exception toutefois de l'absence de témoins de maçonneries aussi anciens que ceux de la première étape. De plus, en façade nord, toutes les interventions rencontrées sont postérieures à la façade de la cage d'escalier actuelle et à ses surélévations successives.

Comme dans la façade sud du bâtiment central, des pans d'une première maçonnerie ont pu être identifiés dans la partie nord de la façade ouest, en quartiers de molasse régulièrement appareillés (IV¹³), qui s'étendent jusqu'au deuxième étage inclus (fig. 51). Trois percements ont été mis en relation avec ce chantier, l'un couvert en arc dont ne subsiste qu'un seul claveau (IV¹⁴), et les deux fenêtres à encadrement chanfreiné amorti sur congés, l'une (IV¹⁵) condamnée par le voûtement de la cave, et l'autre (IV¹⁶) par le contrefort V⁵. Une maçonnerie légère (IV¹⁷) borde les murs de façade sud et ouest sur la cour basse, avec un parement externe en blocs de molasse, permettant sans doute la circulation au sec en cas d'intempéries. Ce corps de bâtiment est couvert par une toiture en appentis et demi-croupe au sud, dont les vestiges ont pu être observés dans le comble, sous forme de tuiles engagées dans le mur mitoyen (IV¹⁸, fig. 29-7 + 51).

Le bas de la façade nord, très largement percé, a été également attribué à cette étape, sans ouverture contemporaine (fig. 43-3); il est toutefois postérieur à la cage d'escalier, qui présente une chaîne d'angle, contre laquelle bute sa maçonnerie de fondation IV¹⁹.

Troisième étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

L'étape suivante correspond à une nouvelle surélévation, avec des matériaux où la molasse prédomine toujours, mais souvent récupérée, mêlée de brique et de fragments de tuile; elle se traduit en façade est par deux niveaux supplémentaires (fig. 49-5), prenant jour par une fenêtre en molasse, avec un meneau en léger retrait au nu de la battue de l'encadrement (V¹). Cette fenêtre a été ensuite bouchée et réutilisée en canal de fumée.

En façade nord également, une surélévation d'un étage est lisible (fig. 44-4), prenant jour par trois fenêtres à encadrement en molasse avec des queues engagées dans la maçonnerie; le vide de jour a été rétréci ultérieurement par le doublage d'un des montants avec des blocs de molasse (VI²), et leurs dimensions initiales indiquent qu'elles ont également pu à l'origine être partagées par un meneau; l'angle nord-ouest présente une chaîne en blocs de molasse soignée (V²), avec un chanfrein dans sa partie inférieure. Aucune limite n'a pu y être détectée, raison pour laquelle elle a été attribuée à cette étape, alors même que des investigations plus récentes ont permis de confirmer son antériorité par rapport au bâti environnant⁴⁸.

La façade nord de la cage d'escalier actuelle paraît également avoir été surélevée d'un niveau dès cette étape, bien qu'elle ne présente aucun percement contemporain; les matériaux utilisés sont en effet identiques, et le retour du mur vers le sud est revêtu d'un crépi fin, avec un badigeon gris anthracite (V³), indiquant bien que l'aile est ne s'étendait toujours pas jusqu'au même nu (fig. 44-4).

Les modifications en façade sud n'apparaissent pas aussi nettes; l'extension sud du mur est du bâtiment central (fig. 29-8), avec la porte à encadrement simplement rectangulaire visible à l'extrémité sud du mur (V⁴), est rattachée à cette étape, puisque son aménagement condamne la porte IV⁹ de l'étape précédente, et qu'elle se verra obturée par la construction de l'escalier lors de l'étape suivante. Le percement IV¹¹ est également bouché lors de cette étape, et remplacé par un encadrement partiellement réutilisé pour la porte d'entrée actuelle (fig. 52); il n'en subsiste que le seuil et la base du montant droit, avec des queues engagées dans la maçonnerie du bouchon.

L'aile est

Cette étape de construction n'a pas pu être formellement distinguée dans la partie sud de la façade sur cour, et c'est l'examen de l'aménagement intérieur qui a permis de l'identifier, avec le solivage mouluré de la pièce sud du premier étage, qui indique que cette extension de l'aile (fig. 51 + 29-8) est antérieure à la reconstruction suivante, au moins jusqu'à ce niveau, couverte par une toiture à deux pans prolongeant la croupe IV¹⁸, comme elle apparaît sur le plan Buttet. Le contrefort V⁵ soutient les pans de maçonnerie conservés de l'étape précédente. Le ressaut de fondation de

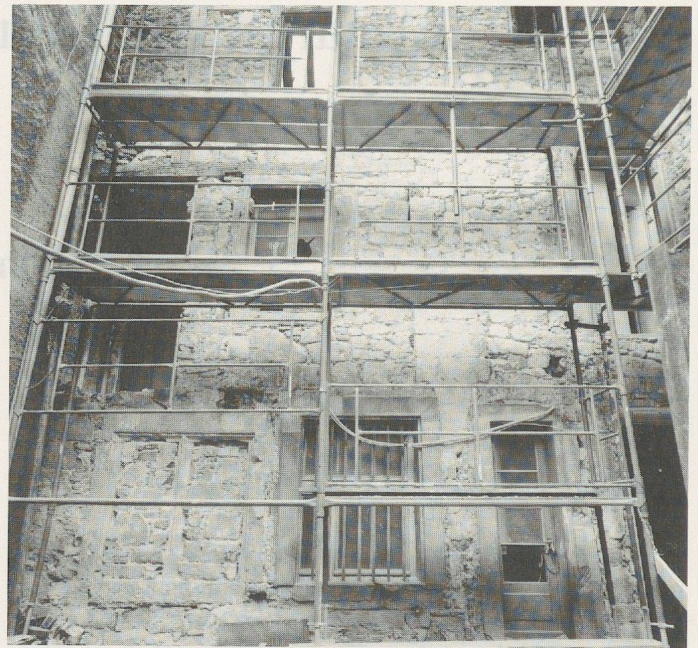


Fig. 39. La façade nord de la cage d'escalier et de l'aile est, avec la fenêtre bouchée V⁸ à rez-de-chaussée.

cette extension (V⁶) a révélé la présence du logement en mortier d'une sablière disparue (V⁷).

La façade nord est percée par la fenêtre V⁸, à meneau et encadrement mouluré en gorge amortie sur congés, sans queues engagées dans la maçonnerie (fig. 44-5); elle est surélevée d'un niveau, toujours appuyé contre le retour crépi de la cage d'escalier (fig. 39).

Quatrième étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Elle correspond essentiellement à la reconstruction des deux étages sur rez de la façade sud et à la création de la cage d'escalier actuelle (fig. 29-9 + 52); la façade est régulièrement percée de fenêtres rectangulaires à tablette saillante moulurée d'un tore, sauf au deuxième étage; les queues des encadrements s'engagent largement dans la maçonnerie, qui n'est guère différente de celle de l'étape précédente; une vaste lucarne de comble (VI¹) y est également aménagée; au rez-de-chaussée, un percement de l'étape précédente est transformé en porte d'entrée. La construction de l'escalier condamne la porte V⁴ à l'extrémité sud du refend construit lors de l'étape précédente.

Les autres façades sont moins lourdement touchées, avec au nord (fig. 45-6) le percement de deux fenêtres remplaçant celles de la deuxième étape (IV⁶⁻⁷), et le rétrécissement déjà mentionné de celles du deuxième étage (VI²).

Le haut de la cage d'escalier est surélevé en maçonnerie à son niveau actuel, avec une fenêtre donnant jour au dernier palier; son retour vers le sud est en pan de bois, comme l'indiquent la sablière rainurée et le poteau engagé VI³. Une fenêtre est ouverte au rez-de-chaussée (VI⁴), qui condamne la porte voûtée précédente (IV¹²), ainsi qu'au premier étage (VI⁵); toutes deux seront par la suite agrandies en portes.

En façade est, la fenêtre à meneau de l'étape précédente (V¹) est désaffectée par le canal de fumée de la cheminée d'angle de la chambre, tout en ménageant une prise d'air dans le bouchon (fig. 49-6); un bloc de la chaîne d'angle est engagé dans l'encadrement de cette fenêtre, qui pourrait indiquer la surélévation au niveau actuel lors de cette étape. Le canal de fumée semble pourtant perturber la maçonnerie; il n'est toutefois pas exclu que la brique le composant, pour des raisons de protection contre l'incendie, donne seule cette impression. Le mur de cave est également modifié, comme l'indique la reconstruction du pan de maçonnerie VI⁶ avec le soupirail VI⁷. La charpente triangulée, en bâtière avec réveillon, doit ainsi remonter à ce chantier.

L'aile est

C'est également lors de cette étape qu'elle reçoit son aspect actuel (fig. 36), avec sur cour des fenêtres à tablette moulurée semblables à celles du bâtiment central, comme en façade sud (fig. 34); leur percement a fait presque entièrement disparaître l'aménagement ancien; un encadrement de même type (VI⁸), mais sans queues, est encastré au premier étage dans la partie sud, construite lors de l'étape précédente. Le bouchon de la fenêtre IV¹⁵ paraît contemporain de cette intervention et de la reconstruction de la façade du bâtiment central, et donc de l'aménagement de la cave voûtée nord, avec la reprise en sous-œuvre VI⁹ et un soupirail en façade nord. Cette dernière est par ailleurs surélevée au niveau actuel (fig. 45-7), en pan de bois encastré dans la maçonnerie de la cage d'escalier.

Enfin, la petite façade sur rue a été entièrement reconstruite lors de ce chantier, sans doute après démolition du mur et des bâtiments fermant la cour sur le plan Buttet (fig. 34 + 53); la facture de l'angle VI¹⁰ est soignée, ses blocs formant chaîne avec ceux des encadrements de fenêtre, également liés entre eux; les blocs de la chaîne ont été ravalés de manière à affleurer au même nu que le crépi. Les tablettes sont réglées par des blocs de récupération posés verticalement (VI¹¹).

La reconstruction et la surélévation des façades nord et sud permet donc d'attribuer la charpente à la Mansart de cette aile et la demi-croupe à la jonction avec la toiture du bâtiment principal au même chantier.

Cinquième étape

Une seule construction y a été attribuée, soit le bâtiment occupant tout le côté ouest de la cour basse, d'un seul niveau adossé au mur mitoyen, où s'ancre sa couverture en appentis (fig. 30 + 29-10 + 50-7); ses façades prennent appui sur les murs démolis de la maison à l'angle sud-ouest de la cour avec les ressauts VII¹⁻²; la voûte III¹³ fermant sa cave sud-est, à l'aplomb de la façade, est confortée par le bouchon VII³. La maçonnerie, en molasse de récupération et boulets calés avec des briques et des tuiles, est très irrégulière, sauf la chaîne d'angle VII⁴ à l'angle sud-est, en quartiers de molasse, très soignée.

Deux portes simplement rectangulaires peuvent être attribuées à la première étape de construction, à l'extrémité nord de la façade tout d'abord (VII⁵), avec un encadrement chaîné à la maçonnerie, comme celui du sud (VII⁶), dont le seuil entaille la voûte en brique du fond de la cave désaffectée; les autres percements sont postérieurs (fig. 50-8), et présentent des encadrements en molasse non liés à la maçonnerie; c'est également le cas du fond en briques d'une armoire, fichée dans la maçonnerie à l'extrémité sud (IX¹), qui coupe les queues du montant gauche de la porte d'origine.

La façade sur rue prend jour par deux grandes fenêtres également postérieures, et sa partie inférieure a reçu un placage en pierre dure (IX²), comme celui des bâtiments sur cour (fig. 53).

La distribution intérieure a été fortement modifiée, et a pu prendre appui sur les fondations démolies de l'ancienne maison; elle a dû connaître une histoire mouvementée, comme l'indique la chronologie des refends VII⁷, prolongé vers l'est par VII⁸ qui bute contre la façade, leur jonction étant recouverte par la cloison perpendiculaire vers le sud VII⁹; la maçonnerie VII¹⁰ a été interprétée comme le contrefort d'un élément disparu.

La cave de l'extrémité nord a été creusée par la suite, comme l'indique la reprise en sous-œuvre du mur de façade et du refend VII¹¹; elle communiquait avec la cave du bâtiment central par une porte à encadrement en molasse, à piédroits cintrés pour permettre le passage des fûts, bouchée par la suite (IX³).

Sixième étape

Cette étape correspond également pour l'essentiel à la construction d'un seul bâtiment, en annexe sur la rue de l'Académie; il présente un plan en retour d'équerre, et se compose de deux niveaux avec galetas sous la toiture à deux pans (fig. 40 + 41). Les chaînes d'angle en molasse (VIII¹), avec retrait pour le crépi, sont soignées. La façade sur rue est percée à rez-de-chaussée par la porte d'entrée et deux fenêtres rectangulaires; deux encadrements de fenêtre bouchés sont visibles à l'étage, avec une fenêtre à l'ouest; la façade est présente deux fenêtres rectangulaires à rez-de-chaussée, deux œils-de-bœuf et la porte d'entrée à encadrement en molasse avec battue (VIII²), rétréci plus tard au ciment. L'étage prend jour sur un balcon, ménagé dans un retrait de la façade, par une porte et deux fenêtres, à encadrement rectangulaire en bois; le pignon est ajouré d'une fenêtre carrée. La façade sud, au-dessus du vestibule d'entrée, est percée d'une fenêtre du même type que les précédentes; celle sur la cour ne présente qu'une porte donnant sur le passage couvert reliant cette maison au bâtiment principal, contre sa façade est. Ce passage, construit en briques pleines et couvert par une dalle de ciment armé, prend jour par trois fenêtres rectangulaires, et présente encore une porte donnant sur la cour.

C'est la construction de la galerie qui impliquera des modifications en façade nord de la cage d'escalier du

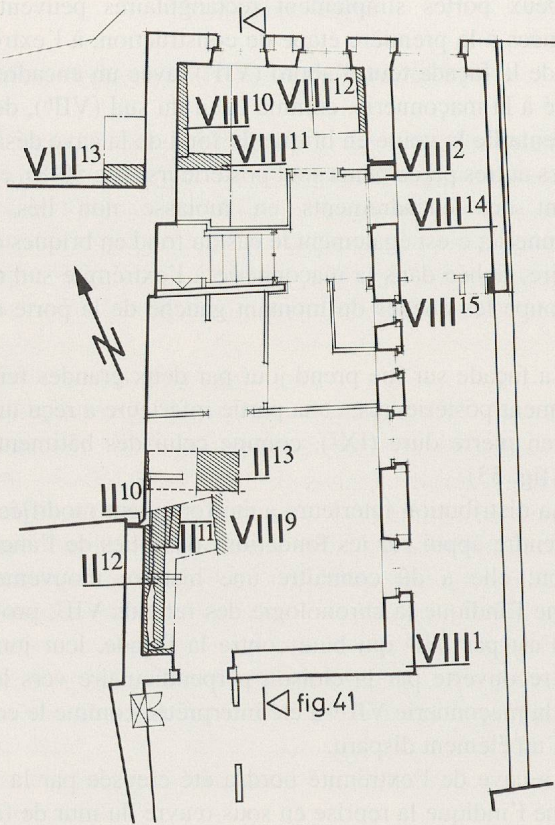


Fig. 40. Rue de l'Académie N° 4, plan du rez-de-chaussée (éch. 1:150).

bâtiment principal (fig. 46-8), avec le percement ou la transformation d'une porte au niveau de la cour et à l'étage au-dessus l'agrandissement de la fenêtre VI⁵ éclairant le palier pour donner accès au toit plat de la galerie.

C'est également à ce chantier que peut être attribuée la reconstruction de la galerie, peut-être de la fosse de latrines (VIII³⁻⁴), qui désaffecte la première; elle est limitée par le mur VIII³, en quartiers de molasse et boulets assez régulièrement appareillés, qui chevauche celui de la précédente, et ses retours VIII⁴ et VIII⁵, maçonnés en boulets (fig. 29-10); son fond VIII⁶, à 531.20 m, est constitué d'un hérisson de boulets sur argile, bloqués au sable. La porte VIII⁷, à l'étage de la façade nord, débouchait sur une galerie desservant les lieux, comme l'indiquent deux mortaises vers l'extérieur, l'une à hauteur de main-courante; le mur VIII⁸ en constituait la fondation.

Le rez-de-chaussée, dont l'analyse n'a pas été entreprise, comporte au sud une grande cuisine avec une hotte de cheminée reposant sur des consoles en doucine, et un évier avec pierre à eau en calcaire de St-Triphon; les dimensions inhabituelles de ces éléments comme la présence de la galerie de liaison incitent à y placer la cuisine principale du bâtiment d'habitation; le sol correspondant (VIII⁹), en dalles de molasse de dimensions irrégulières, a été entrevu à 60 cm sous l'actuel. La partie centrale, qui comporte l'escalier, a subi quelques modifications, comme la réduction du vide de

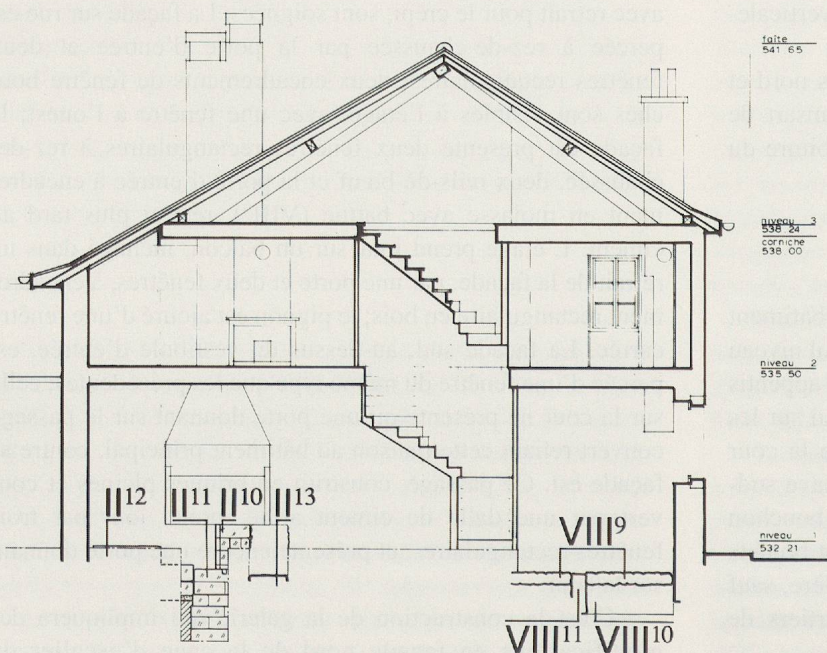


Fig. 41. Rue de l'Académie N° 4, coupe nord-sud, vue vers l'est (éch. 1:150).

passage; la position du cabinet de toilette en façade est, qui prend jour par un œil-de-bœuf, paraît toutefois originelle. La présence également dans la pièce nord sur rue d'un évier et d'une pierre à eau en calcaire de St-Triphon indique qu'il s'agissait là aussi d'une cuisine, dévolue au service de l'appartement de l'étage, avec dans la moitié sud une grande pièce à parquet à frise et croisées en bois dur et plafond à moulures en stuc; les parois sont revêtues d'un lambris à hauteur d'appui; le balcon de la façade est a été créé en un deuxième temps, comme l'indique la paroi de brique pleine qui le ferme, alors que les autres murs sont en pierre; le lambris a alors été complété à hauteur en façade, pour compenser la minceur de la façade. La paroi ouest est dotée d'une cheminée en bois traité en faux marbre, avec un trumeau en plâtre décoré de pilastres cannelés. Le centre de la paroi ouest est aménagé en alcôve flanquée de part et d'autre de penderies et d'armoires. La partie nord de l'étage est occupée par deux chambres qui présentent aussi quelques éléments de lambris; les deux fenêtres en façade nord ont été bouchées après la construction, sans doute par souci d'isolation.

Quelques observations ponctuelles ont pu être effectuées en sous-sol, outre les murs rattachés à l'étape II, sur les ressauts de fondation VIII¹⁰⁻¹², plus étroits que celui de l'immeuble voisin à l'ouest (VIII¹³). Il n'est pas exclu qu'une partie de ces murs soit antérieure à la reconstruction du début du deuxième quart du XIX^e siècle, et correspondent au petit bâtiment visible encore sur le plan Buttet et disparus ensuite; c'est sans doute le cas pour celui qui fait limite avec la parcelle voisine à l'est, très régulièrement construit en quartiers de molasse atteignant une longueur de 1.40 m (VIII¹⁴), contre lequel s'appuie le mur sud du passage, construit en briques (VIII¹⁵).

Septième étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Elle correspond en façade sud au bouchon partiel des fenêtres sur les paliers de la cage d'escalier, de la lucarne de comble, et à la création ou à l'agrandissement de la porte et de la fenêtre à rez-de-chaussée (fig. 52). Le bas de la façade reçoit un doublage en grès gris foncé, genre pierre de Meillerie (IX²), qui doit correspondre à un abaissement du niveau de la cour, et sans doute également de la rue dans le courant de ce siècle⁴⁹, faisant ainsi disparaître les niveaux de circulation en relation avec la maison de l'angle sud-ouest de la cour basse; le seuil de la porte d'entrée, correspondant jusqu'alors aux deux niveaux de pavé VI¹², est surélevé, avec une reconstruction de l'escalier d'accès extérieur.

Une armoire murale est percée dans la cave nord-est, avec un encadrement en brique, qui se traduit en façade par le bouchon IX⁴. En façade nord, la tablette de la fenêtre ouest est surélevée (fig. 46-9).

L'aile est

Cette étape voit pour l'essentiel la modification des percements aux niveaux des cours haute et basse, avec le bouchon de la fenêtre à meneau V⁸ et de la porte VIII⁵ donnant accès à la galerie de latrines, et le percement de plusieurs portes et fenêtres (fig. 46-9); le bas de la façade sur cour est doublé (IX²) comme celui du bâtiment central (fig. 51). Au premier étage, une fenêtre est agrandie en porte, impliquant donc la modification de l'escalier, pour donner à chacun des corps de bâtiment un accès indépendant.

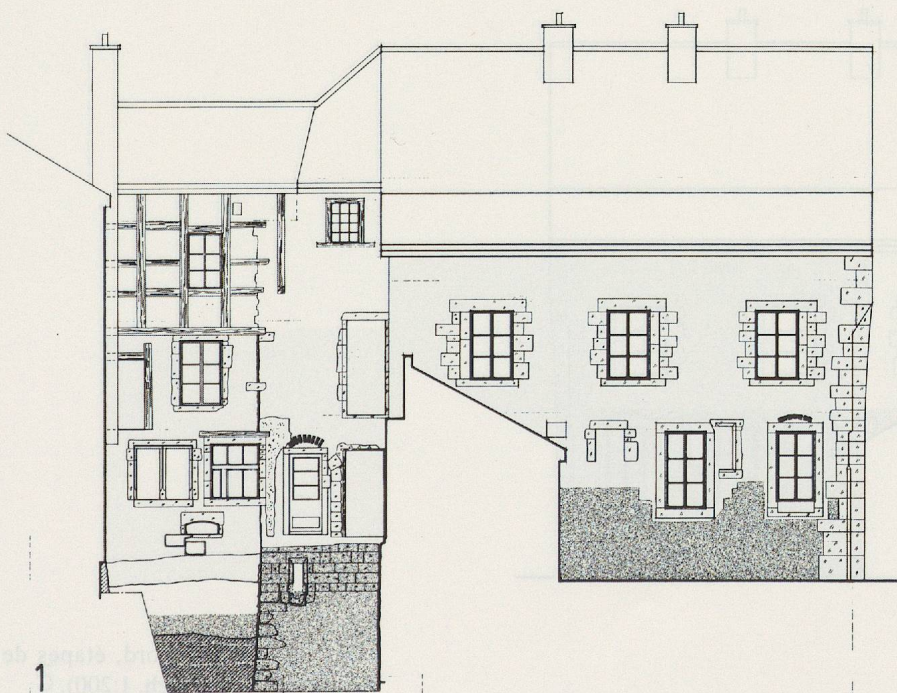
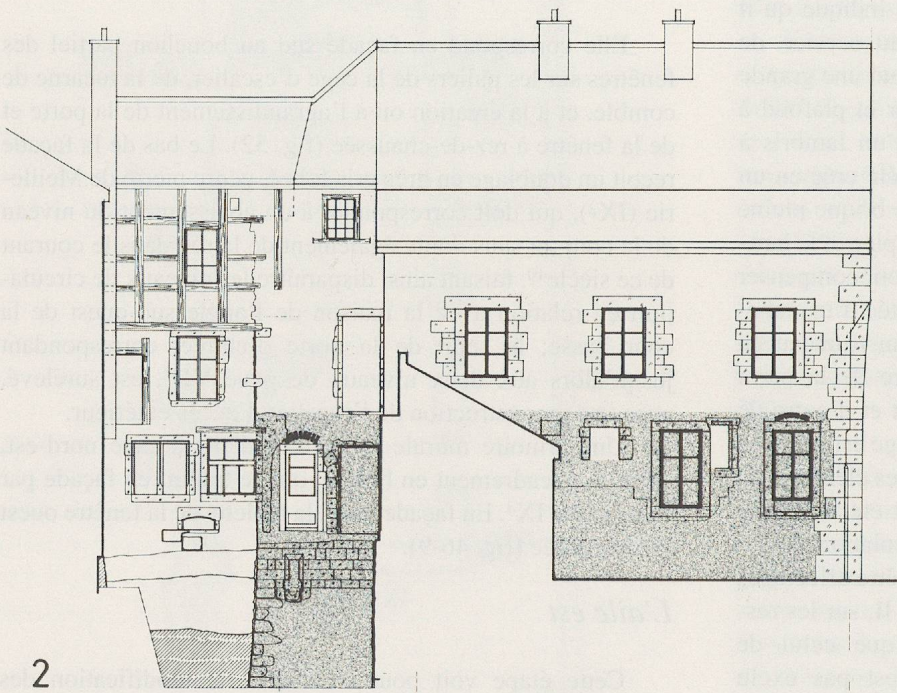
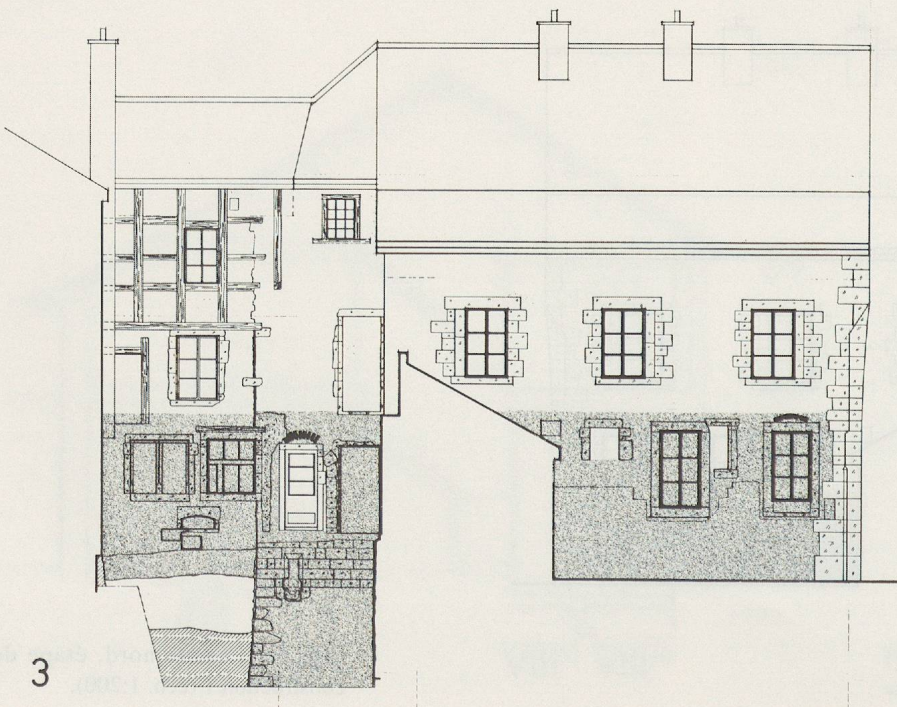


Fig. 42. Façade nord, étape de construction 1 (éch. 1:200).

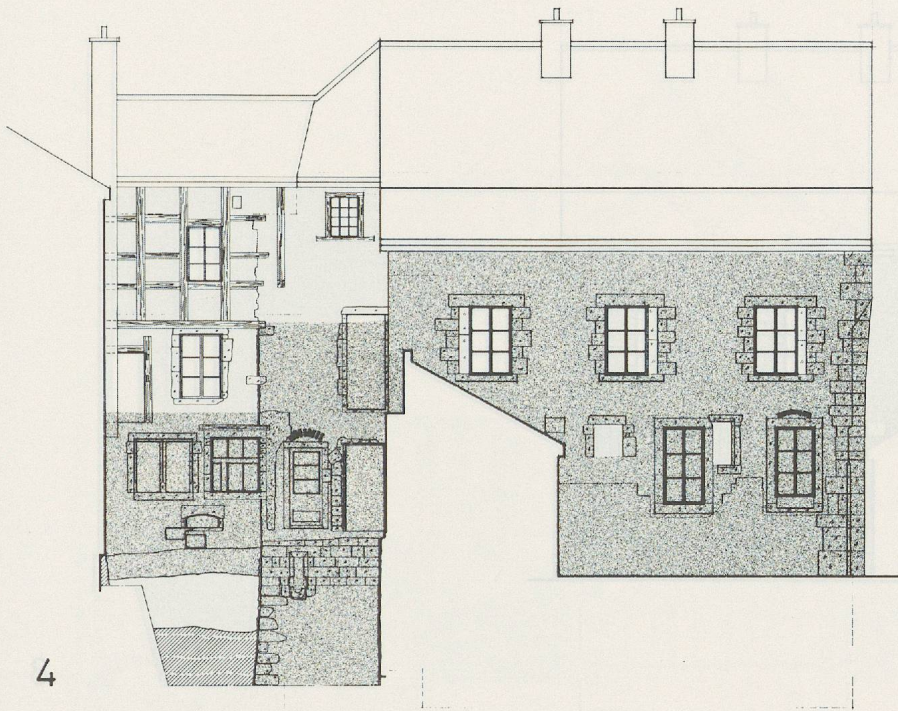


2

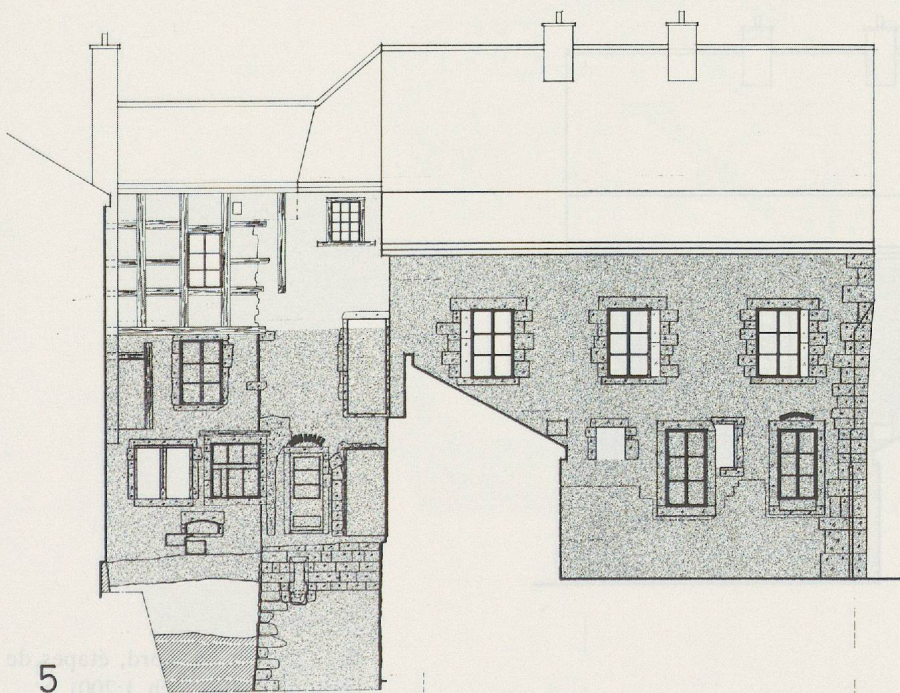


3

Fig. 43. Façade nord, étapes de construction 2-3 (éch. 1:200).



4



5

Fig. 44. Façade nord, étapes de construction 4-5 (éch. 1:200).

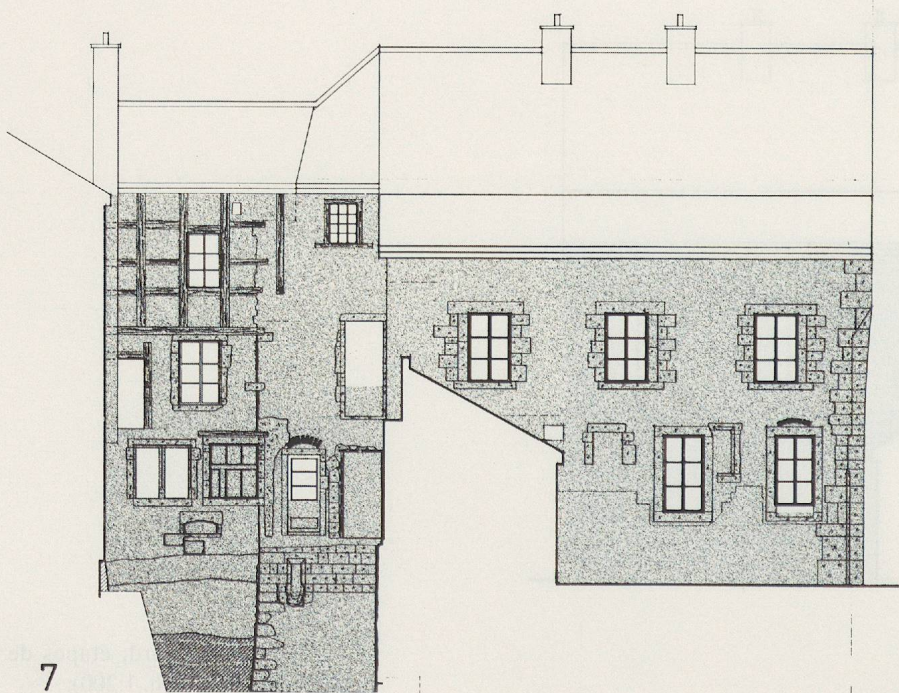
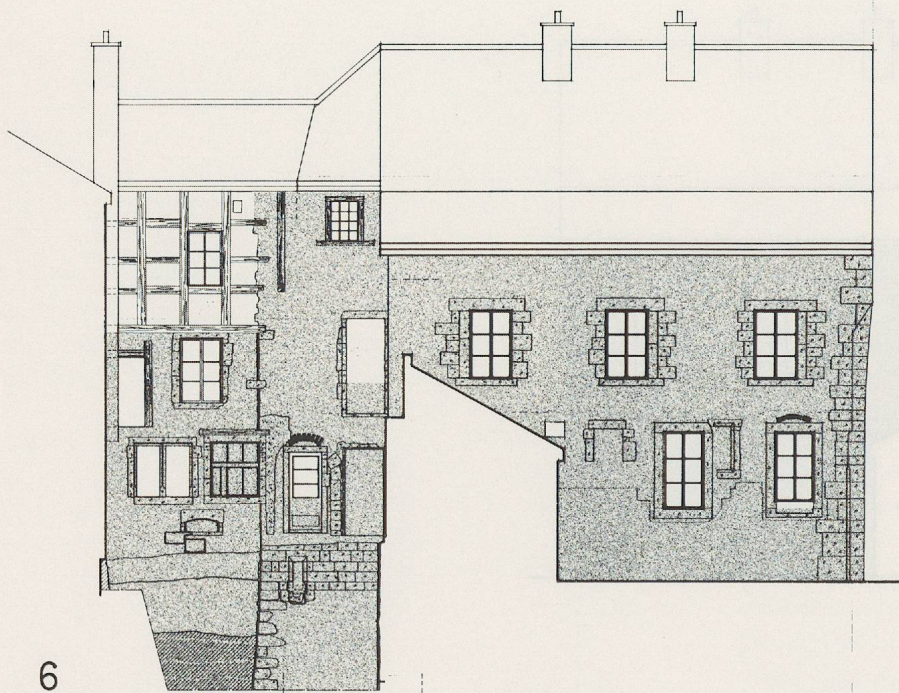


Fig. 45. Façade nord, étapes de construction 6-7 (éch. 1:200).

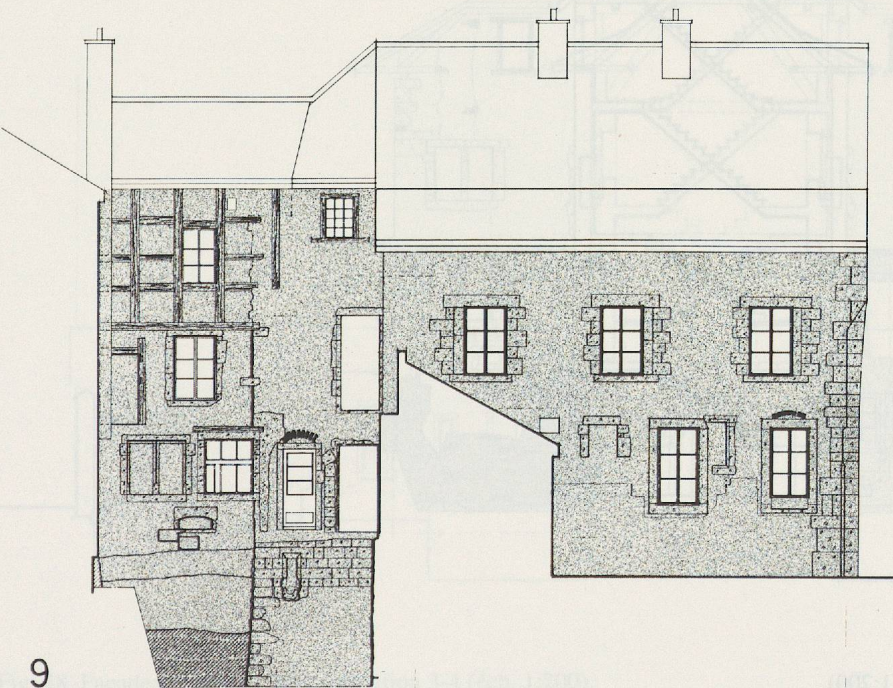
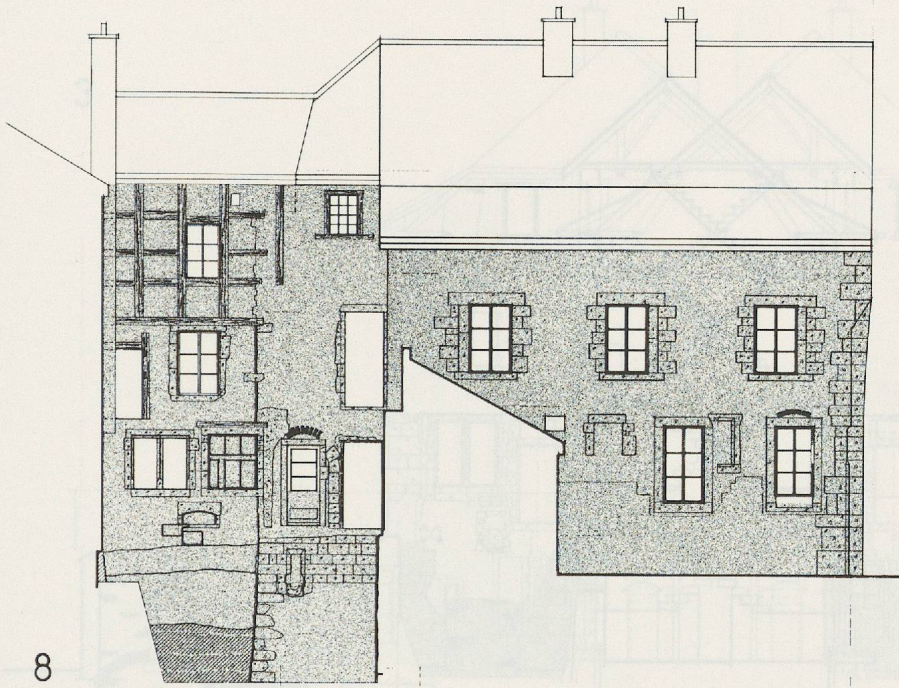


Fig. 46. Façade nord, étapes de construction 8-9 (éch. 1:200).

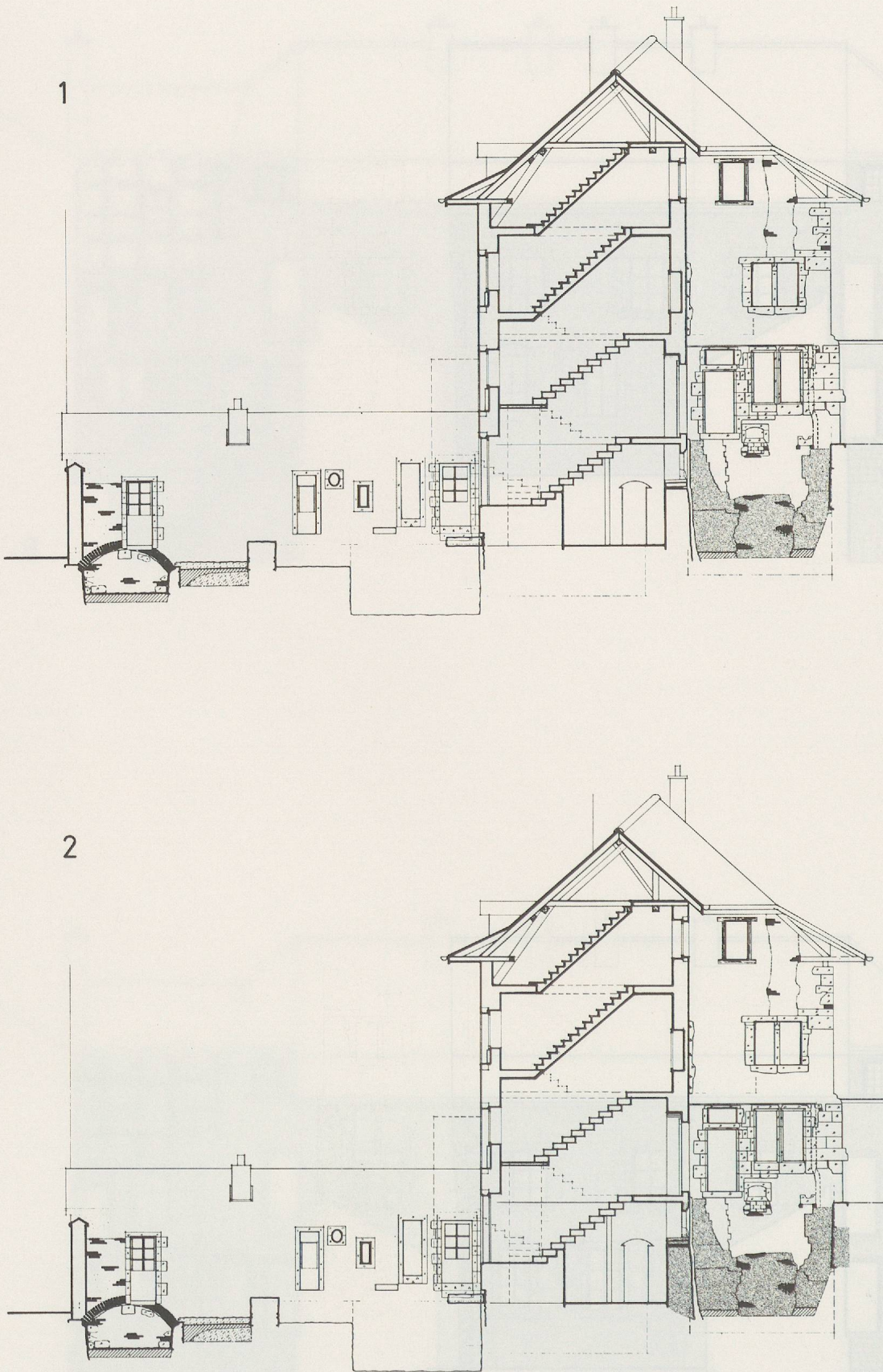


Fig. 47. Façade est, étapes de construction 1-2 (éch. 1:200).

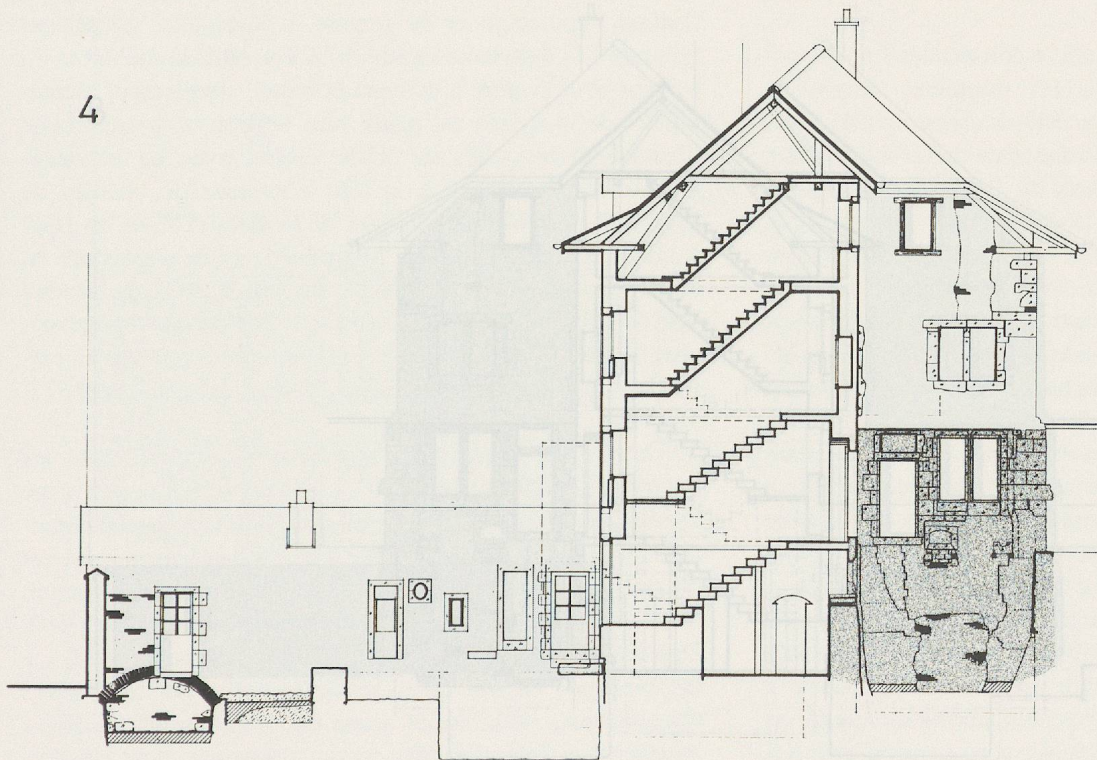
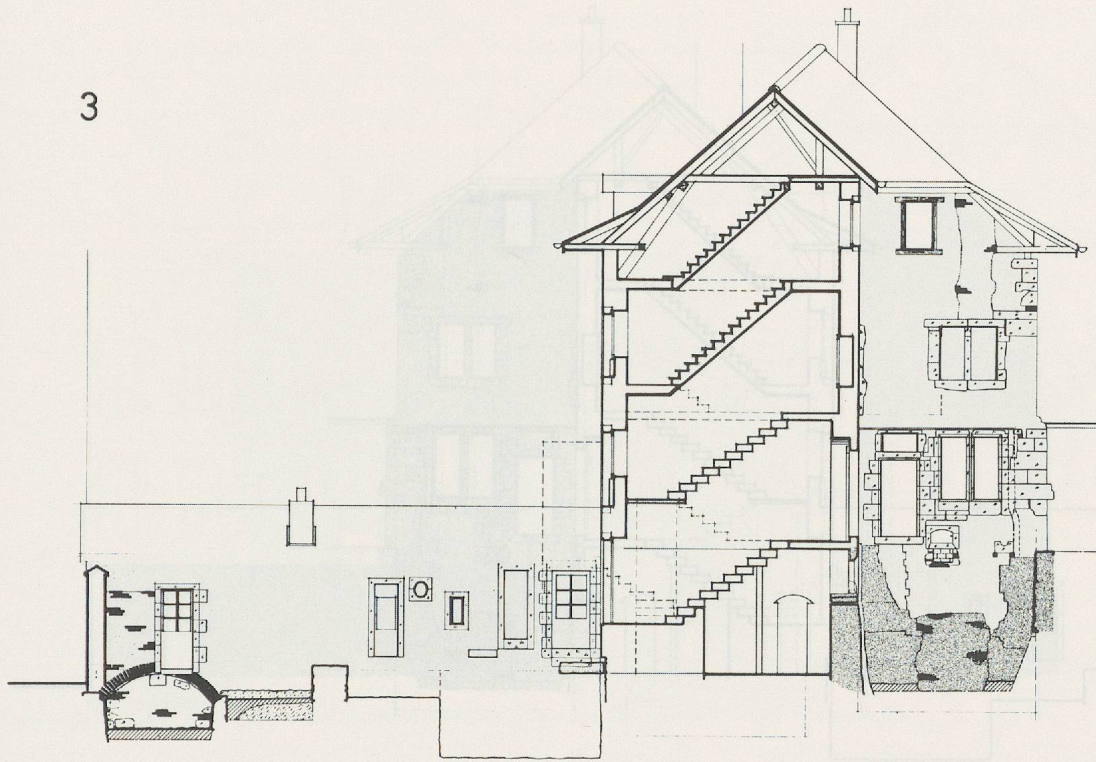


Fig. 48. Façade est, étapes de construction 3-4 (éch. 1:200).

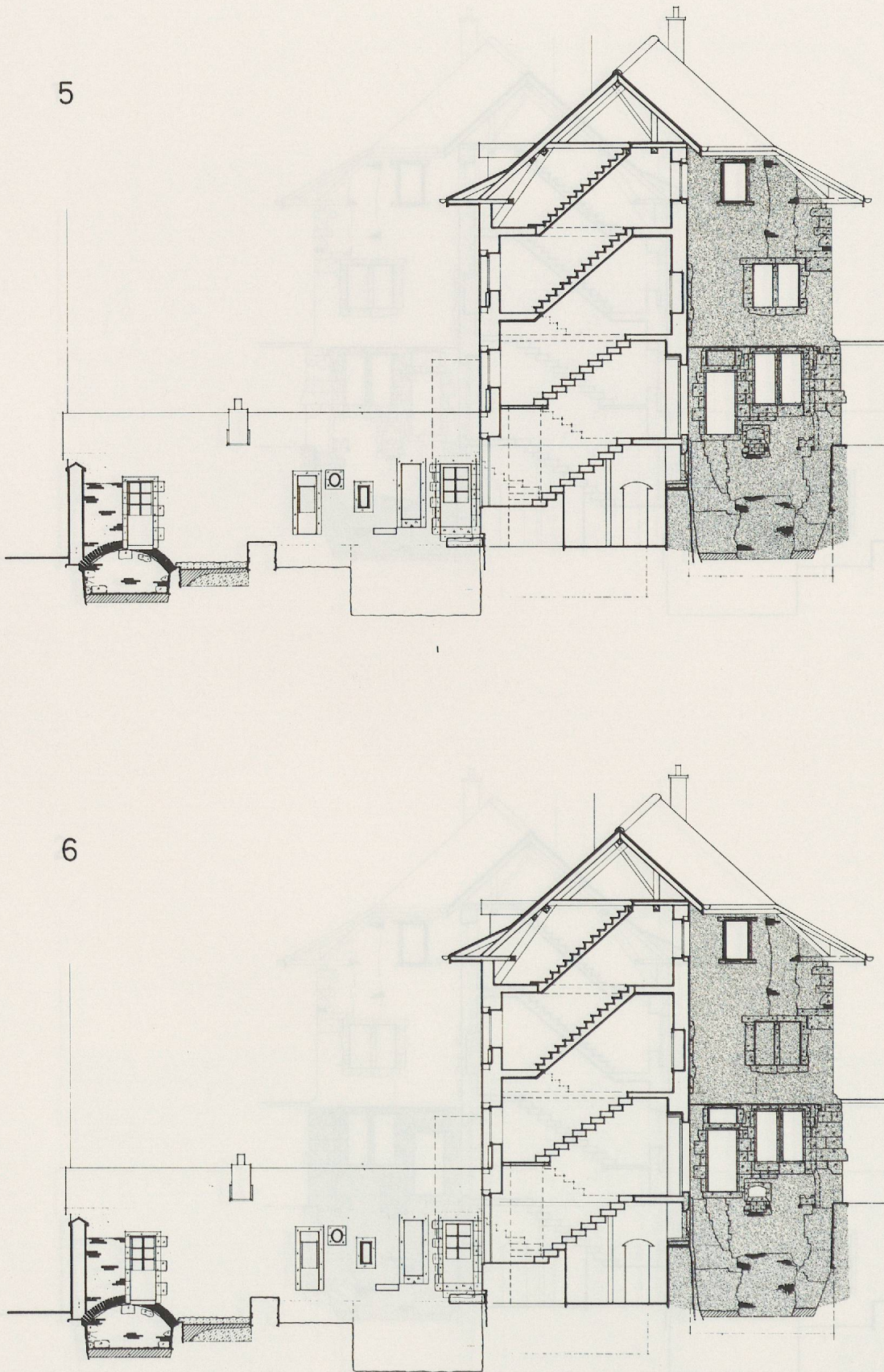


Fig. 49. Façade est, étapes de construction 5-6 (éch. 1:200).

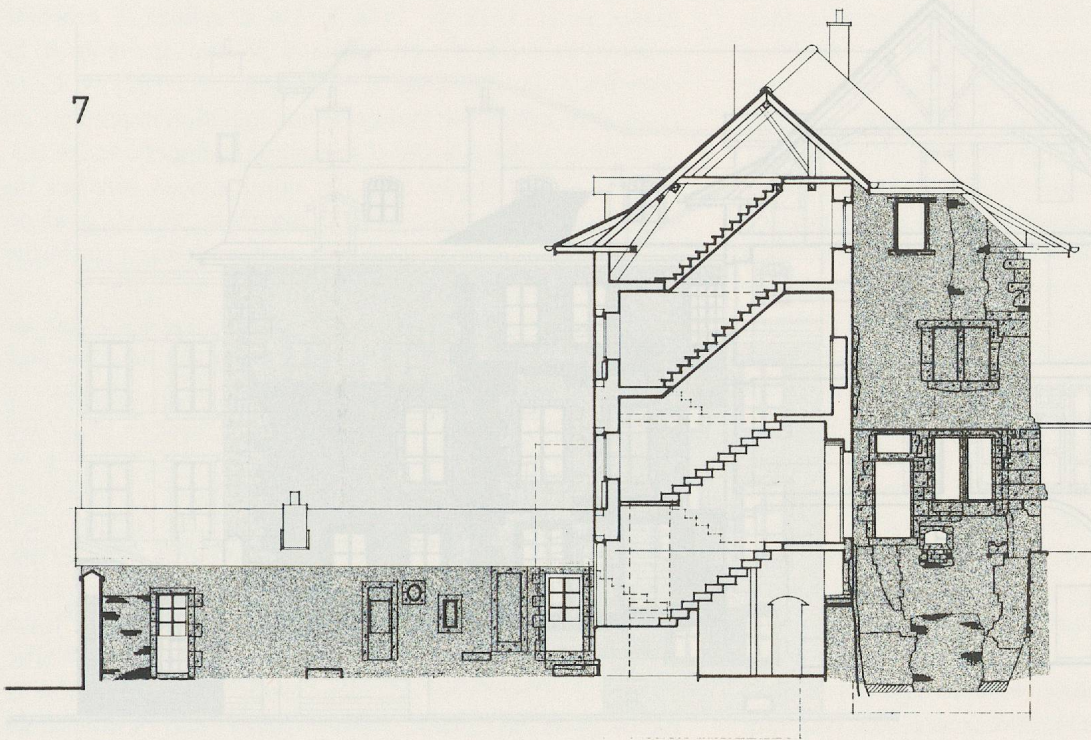


Fig. 49. Façade ouest, étapes de construction (éch. 1:200) (legende: fig. 23).

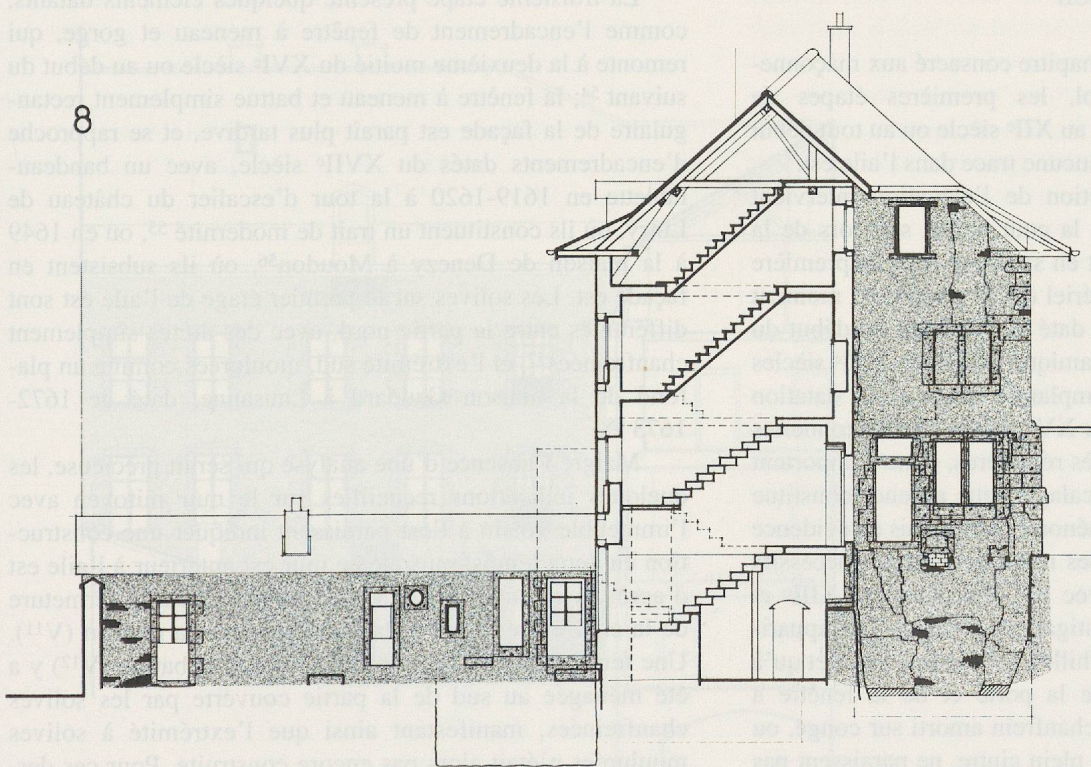


Fig. 50. Façade est, étapes de construction 7-8 (éch. 1:200).

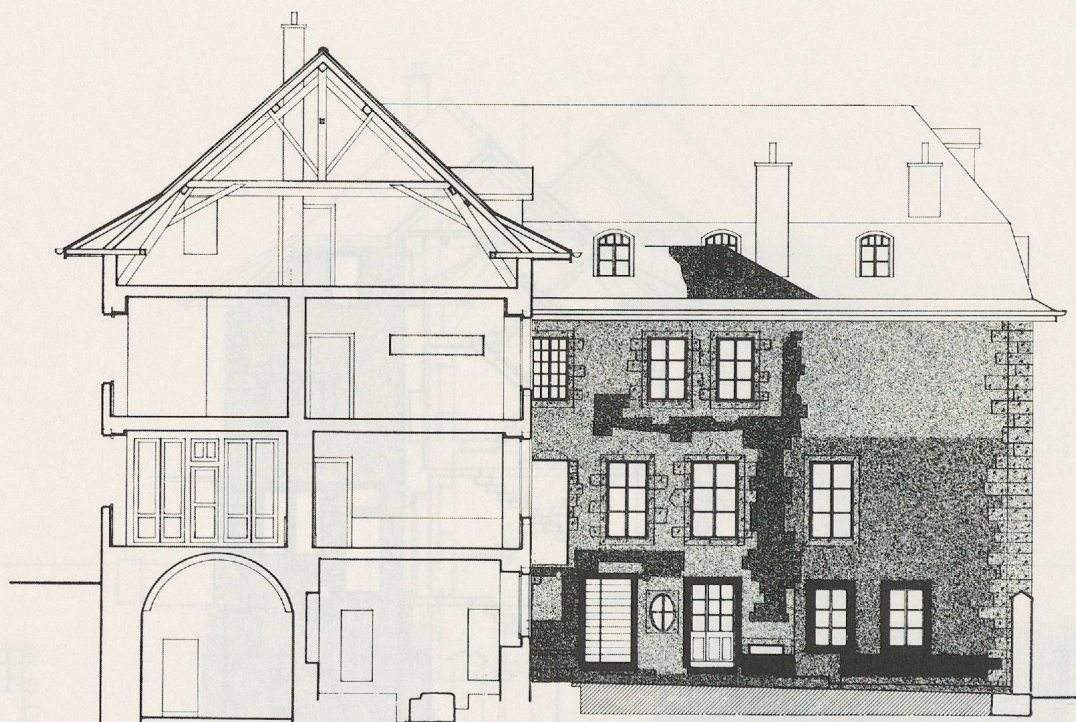


Fig. 51. Façade ouest, étapes de construction (éch. 1:200; légende: fig. 52).

Propositions de datation

Comme indiqué dans le chapitre consacré aux maçonneries découvertes en sous-sol, les premières étapes de construction en dur remontent au XII^e siècle ou au tout début du suivant. Elles n'ont laissé aucune trace dans l'aile est.

Une première reconstruction de l'élévation intervient après le comblement total de la cour haute, soit lors de la sixième étape d'aménagement en sous-sol, avec la première fosse; comme indiqué, le matériel qui la remplit au moment de sa désaffectation peut être daté du XVI^e ou du début du XVII^e siècle; l'absence de céramique des XIV^e-XVI^e siècles dans les couches où elle est implantée incite à une datation assez précoce, par exemple au XV^e siècle. Les maçonneries attribuées à cette étape sont très régulières, et ne comportent que très peu de terre cuite en calage; cette absence constitue un bon indice d'ancienneté, phénomène bien mis en évidence dans la chronologie relative des murs de terrasse successifs au château de Prangins⁵⁰, avec des datations aux XIII^e et XIV^e siècles d'après des investigations récentes⁵¹. L'apparition de la tuile au château de Chillon ne remonte en effet qu'à l'an 1301⁵². La typologie de la porte et de la fenêtre à meneau en façade est, à gros chanfrein amorti sur congé, ou celle des encadrements en arc plein cintre, ne paraissent pas contredire cette datation au XV^e siècle, malgré leur vogue durable, puisqu'elles sont même datées beaucoup plus tôt à Zurich⁵³.

La troisième étape présente quelques éléments datants, comme l'encadrement de fenêtre à meneau et gorge, qui remonte à la deuxième moitié du XVI^e siècle ou au début du suivant⁵⁴; la fenêtre à meneau et battue simplement rectangulaire de la façade est paraît plus tardive, et se rapproche d'encadrements datés du XVII^e siècle, avec un bandeau-tablette en 1619-1620 à la tour d'escalier du château de Lutry, où ils constituent un trait de modernité⁵⁵, ou en 1649 à la maison de Denezy à Moudon⁵⁶, où ils subsistent en façade est. Les solives sur le premier étage de l'aile est sont différentes entre la partie nord, avec des arêtes simplement chanfreinées⁵⁷, et l'extrémité sud, moulurées comme un plafond de la maison Gaudard à Lausanne, daté de 1672-1673⁵⁸.

Malgré l'absence d'une analyse qui serait précieuse, les quelques indications recueillies sur le mur mitoyen avec l'immeuble voisin à l'est paraissent indiquer une construction en deux temps, puisque ce mur est antérieur à l'aile est d'après la chaîne d'angle V¹⁰ correspondant à la fermeture de la cour entre la rue et la façade sud de la maison (V¹¹). Une fenêtre à encadrement rectangulaire et battue (V¹²) y a été ménagée au sud de la partie couverte par les solives chanfreinées, manifestant ainsi que l'extrémité à solives moulurées n'était alors pas encore construite. Pour ces dernières, c'est une datation précoce qui doit être retenue, puisque le plan Buttet de 1638 figure bien cette façade au sud de l'actuelle, couverte par la toiture dont la trace a été repérée

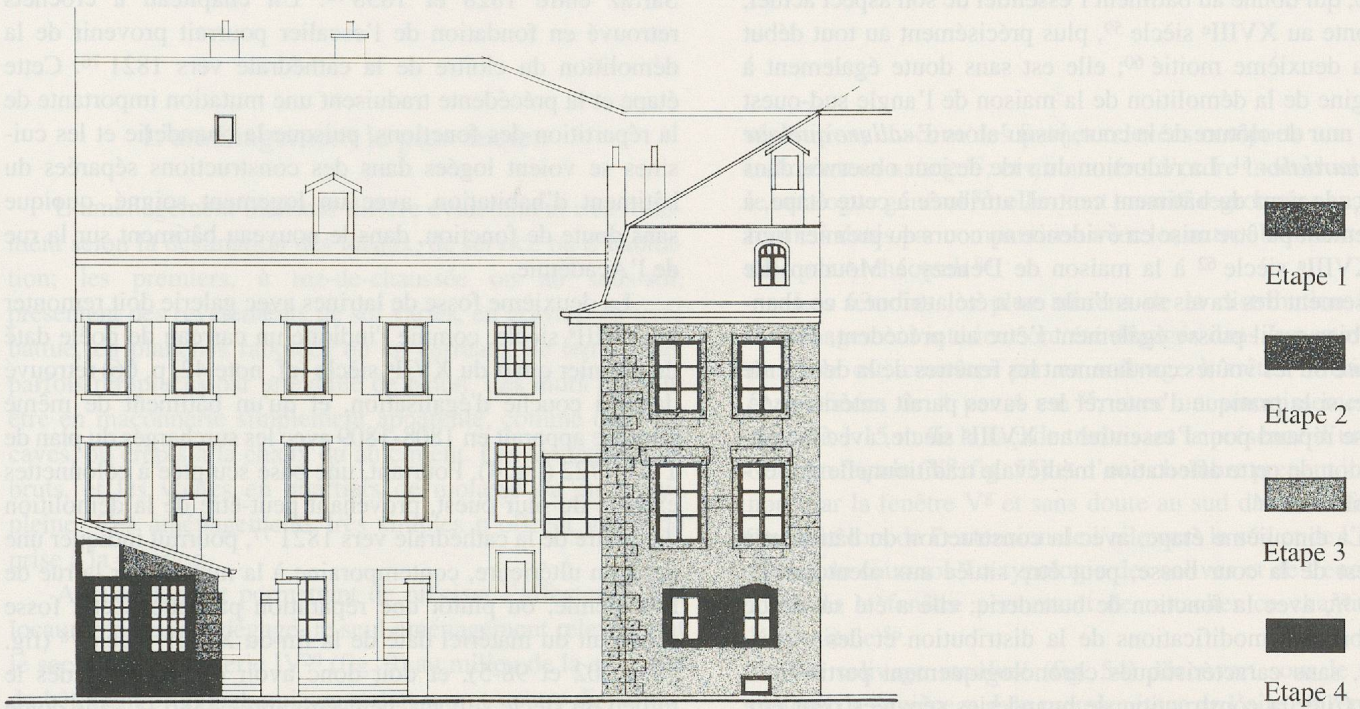


Fig. 52. Façade sud sur cour, étapes de construction (éch. 1:200).

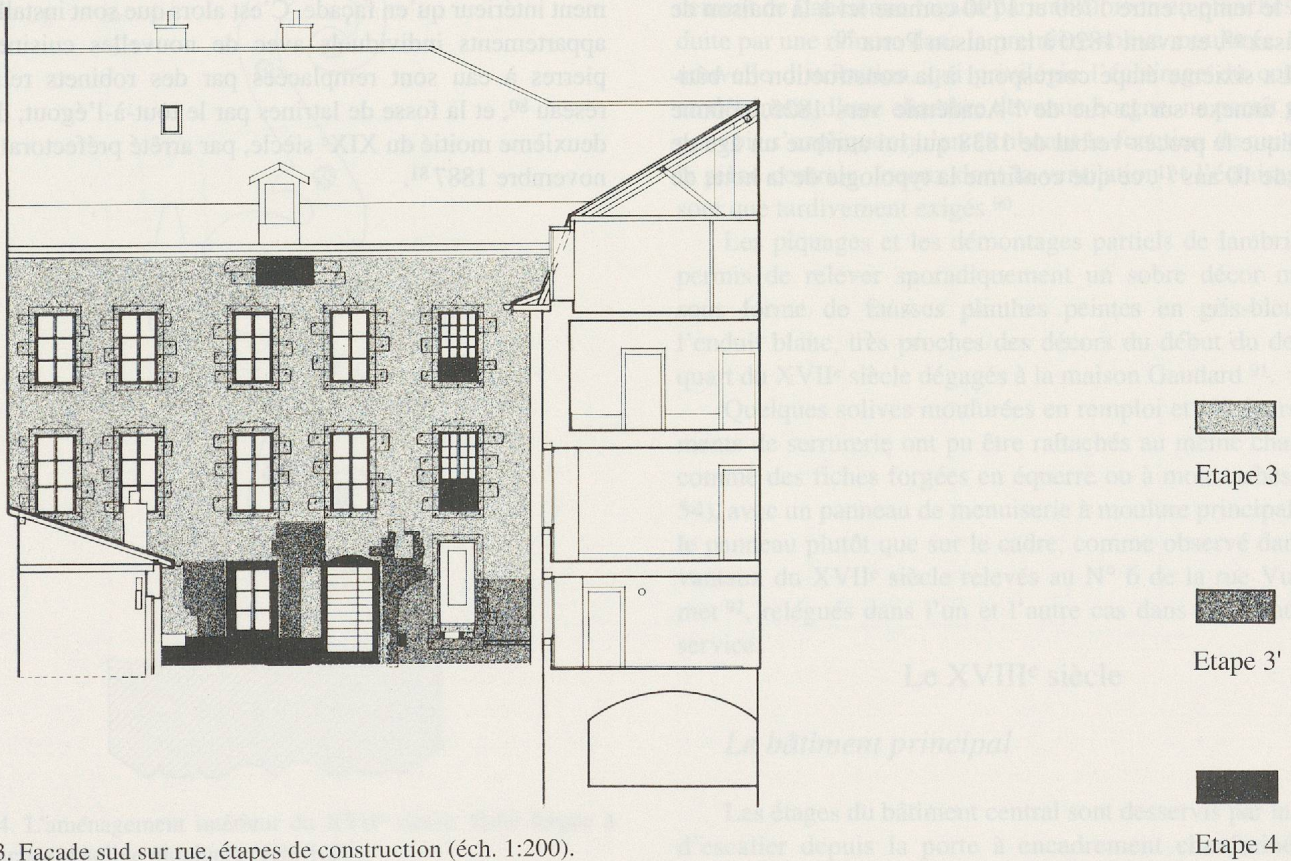


Fig. 53. Façade sud sur rue, étapes de construction (éch. 1:200).

dans le mur mitoyen (IV¹⁸); la première étape doit donc remonter encore au XVI^e siècle.

Comme indiqué par Marcel Grandjean, la quatrième étape, qui donne au bâtiment l'essentiel de son aspect actuel, remonte au XVIII^e siècle⁵⁹, plus précisément au tout début de sa deuxième moitié⁶⁰; elle est sans doute également à l'origine de la démolition de la maison de l'angle sud-ouest et du mur de clôture de la cour, jusqu'alors d'«*allure quelque peu martiale*»⁶¹. La réduction du vide de jour observée dans la façade nord du bâtiment central, attribuée à cette étape, a également pu être mise en évidence au cours du premier tiers du XVIII^e siècle⁶² à la maison de Denezey à Moudon. Le creusement des caves sous l'aile est a été attribué à ce chantier, bien qu'il puisse également l'être au précédent, dans la mesure où les voûtes condamnent les fenêtres de la deuxième étape; si la pratique d'enterrer les caves paraît antérieure⁶³, elle se répand pour l'essentiel au XVIII^e siècle, avec la suppression de cette affectation médiévale traditionnelle du rez-de-chaussée⁶⁴.

La cinquième étape, avec la construction du bâtiment à l'ouest de la cour basse, peut être située aux alentours de 1780⁶⁵, avec la fonction de buanderie; elle a été suivie de nombreuses modifications de la distribution et des ouvertures, sans caractéristiques chronologiquement pertinentes. A la Cité, la construction de buanderies séparées peut être mentionnée à deux autres reprises⁶⁶, également en relation avec un bâtiment principal important, à la maison de Crousaz⁶⁷ au N° 12 de la Cité-Devant, avec une «*buanderie et bûcher*» rectangulaires à l'arrière du jardin⁶⁸, et en contrebas de la maison Porta à la Cité-Derrière N° 4, comme buanderie seule; ces constructions, assez importantes, sont proches dans le temps, entre 1780 et 1790 comme ici à la maison de Crousaz⁶⁹, et avant 1820 à la maison Porta⁷⁰.

La sixième étape correspond à la construction du bâtiment annexe sur la rue de l'Académie vers 1825, comme l'indique le procès-verbal de 1838 qui lui attribue un âge de plus de 10 ans⁷¹, ce que confirme la typologie de la hotte de

cheminée, avec des parallèles à la rue Centrale N° 30 vers 1825 également⁷² et à la rue de Bourg à Lausanne en 1839⁷³, ou encore à Lutry vers 1840⁷⁴ et au château de La Sarraz entre 1828 et 1838⁷⁵. Un chapiteau à crochets retrouvé en fondation de l'escalier pourrait provenir de la démolition du cloître de la cathédrale vers 1821⁷⁶. Cette étape et la précédente traduisent une mutation importante de la répartition des fonctions, puisque la buanderie et les cuisines se voient logées dans des constructions séparées du bâtiment d'habitation, avec un logement soigné, quoique sans doute de fonction, dans le nouveau bâtiment sur la rue de l'Académie.

La deuxième fosse de latrines avec galerie doit remonter au XVIII^e siècle, comme l'indique un carreau de poêle daté du premier quart du XVII^e siècle (cf. note 42, p. 66) retrouvé dans la couche d'égalisation, et qu'un bâtiment de même emprise apparaît en 1808-1809 avec les surcharges du plan de 1721-1722 (fig. 4). Pourtant, une base sculptée à colonnettes extraite du mur ouest, provenant peut-être de la démolition du cloître de la cathédrale vers 1821⁷⁷, pourrait indiquer une datation ultérieure, contemporaine à la maison sur la rue de l'Académie, ou plutôt une réparation partielle. Cette fosse contenait du matériel daté de la fin du XVIII^e siècle⁷⁸ (fig. 99 à 102 et 98-5), et doit donc avoir été comblée dès le milieu du siècle suivant, peut-être après 1886⁷⁹, sans doute lors de l'installation de sanitaires à l'intérieur du bâtiment lors de l'étape suivante; la galerie a été remplacée par un appentis abritant des citernes à mazout (IX⁵, fig. 29-11).

La septième étape, caractérisée par l'emploi de mortiers et d'enduits au ciment, recouvre les transformations de la fin du XIX^e et du XX^e siècle, plus importantes dans l'aménagement intérieur qu'en façade. C'est alors que sont installés des appartements individuels avec de nouvelles cuisines; les pierres à eau sont remplacées par des robinets reliés au réseau⁸⁰, et la fosse de latrines par le tout-à-l'égout, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, par arrêté préfectoral du 20 novembre 1887⁸¹.

La distribution et l'aménagement intérieur

L'aménagement le plus ancien

L'aménagement intérieur diffère évidemment très fortement selon la destination des locaux, de service ou d'habitation; les premiers, à rez-de-chaussée ou au sous-sol, présentent des revêtements de sol variés, en gravier, en terre battue, en planches rabotées ou en carreaux de terre cuite, parfois remplacés par une dalle de béton. Les murs peuvent être en maçonnerie simplement apparente, comme dans les caves, ou crépis à la chaux ou au ciment. Les solivages sont bruts, et les voûtes en quartiers de molasse ou en brique pleine. Ces aménagements très simples n'offrent guère de prise à la datation.

Aucun élément permettant de préciser l'affectation des locaux n'a pu être dégagé, le seul aménagement relevé étant le socle de maçonnerie IV²⁰ (fig. 9) au milieu de la cave sud du bâtiment principal, qui supportait une structure disparue.

Dans les niveaux d'habitation, les étapes d'aménagement ont été distinguées par l'inventaire systématique des moulures de boiserie et de serrurerie et par l'étude de leur

répartition; chacune des formes relevées comporte une lettre indiquant sa nature ⁸², et un numéro d'ordre individuel dans le catalogue général ⁸³; elles sont ensuite regroupées en types formels datés par comparaison avec les autres bâtiments étudiés par Archéotech ⁸⁴.

Les témoins les plus anciens de la distribution et de l'aménagement intérieur ont été dégagés dans la partie nord de l'aile est, couverte par un solivage à arêtes inférieures chanfreinées de 4 par 4 cm ⁸⁵, avec un amortissement en congé à 1.15 m de la façade traduisant la présence d'un corridor en façade (V⁹, fig. 55) et d'une chambre prenant jour au nord par la fenêtre V⁸ et sans doute au sud dans une façade disparue lors de l'extension de l'aile vers le sud et de l'excavation du sous-sol. La typologie des solives et de l'encadrement de la fenêtre permettent de rattacher ce chantier au XVI^e siècle ⁸⁶.

Le solivage mouluré (fig. 54) découvert sous le faux-plafond de la pièce sud du premier étage de l'aile est remonté au XVII^e siècle ⁸⁷, comme indiqué dans la troisième étape du gros œuvre de cette aile; une modénature proche a pu être observée à la maison Gaudard à Lausanne ⁸⁸ comme à la place Pestalozzi N° 5 à Yverdon ⁸⁹, dans l'un et l'autre cas avec une datation plus tardive que celle proposée ici. Sa pose correspond à l'extension de l'aile vers le sud, avec le remplacement de l'ancienne façade par une cloison en planches, traduite par une rainure dans la première solive moulurée. Cette nouvelle distribution, qui privilégie l'éclairage du corridor au détriment d'une chambre devenue borgne, ne paraît guère pouvoir s'expliquer qu'en attribuant la fonction de cuisine à la pièce centrale, locaux dont la ventilation et l'éclairage ne sont que tardivement exigés ⁹⁰.

Les piquages et les démontages partiels de lambris ont permis de relever sporadiquement un sobre décor mural, sous forme de fausses plinthes peintes en gris-bleu sur l'enduit blanc, très proches des décors du début du dernier quart du XVII^e siècle dégagés à la maison Gaudard ⁹¹.

Quelques solives moulurées en remploi et plusieurs éléments de serrurerie ont pu être rattachés au même chantier, comme des fiches forgées en équerre ou à moustaches (fig. 54), avec un panneau de menuiserie à moulure principale sur le panneau plutôt que sur le cadre, comme observé dans les vantaux du XVII^e siècle relevés au N° 6 de la rue Vuillermet ⁹², relégués dans l'un et l'autre cas dans les locaux de service.

Le XVIII^e siècle

Le bâtiment principal

Les étages du bâtiment central sont desservis par la cage d'escalier depuis la porte à encadrement chanfreiné IV¹

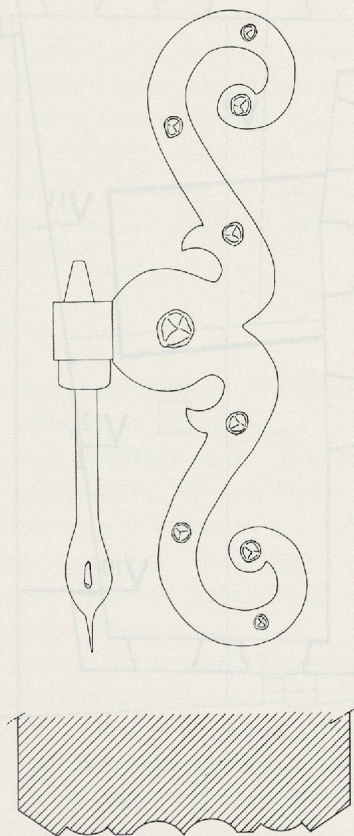


Fig. 54. L'aménagement intérieur du XVII^e siècle: fiche forgée à moustaches et solive moulurée (éch. 1:2).

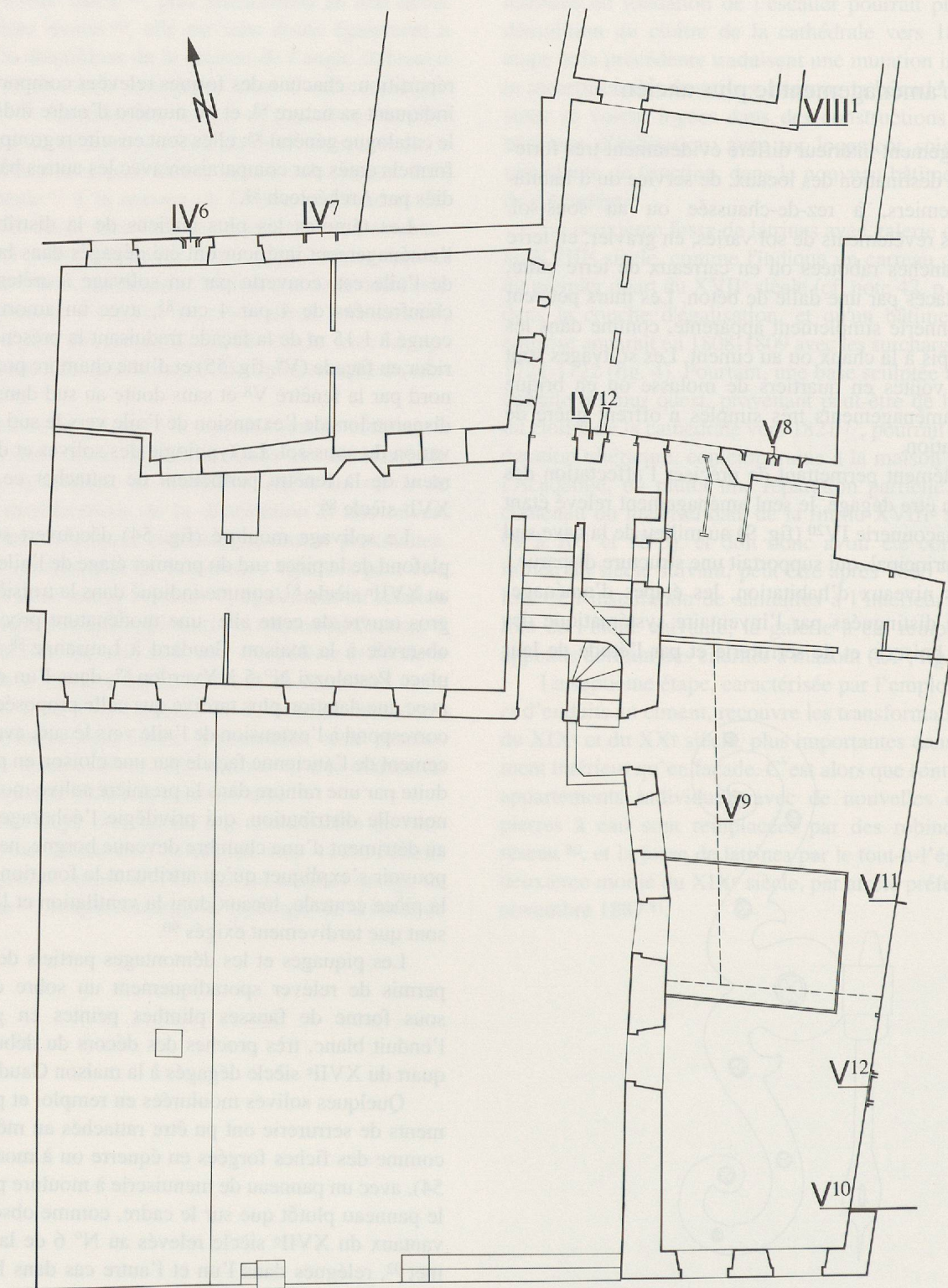


Fig. 55. Plan du premier étage (éch. 1:150).

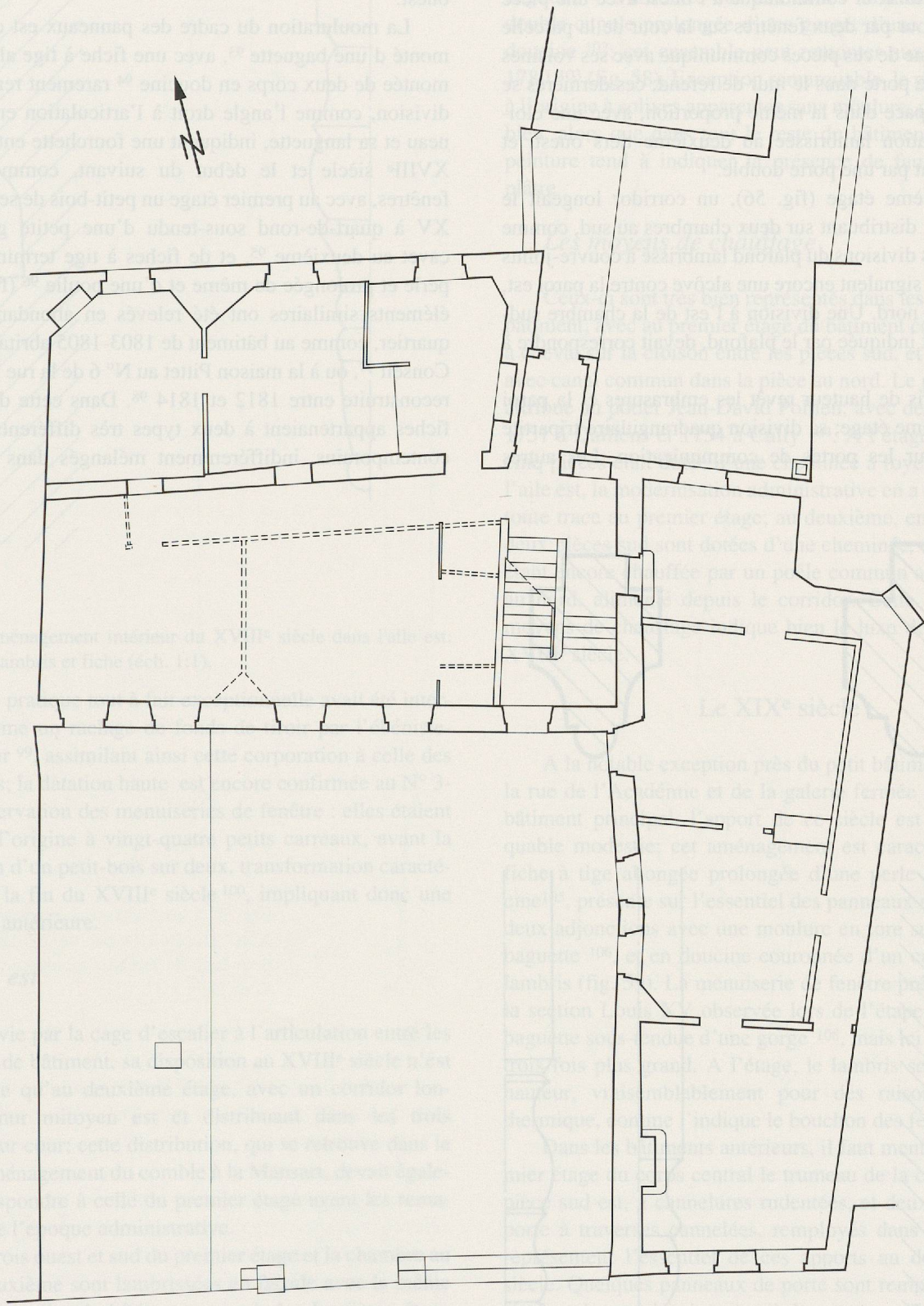


Fig. 56. Plan du deuxième étage (éch. 1:150).

donnant sur la cour haute. Au premier étage (fig. 55), l'espace est cloisonné en quatre pièces de part et d'autre du mur de refend; au nord de celui-ci, la pièce d'entrée occupe le tiers du volume, et communique à l'ouest avec une pièce qui prend le jour par deux fenêtres sur la cour de la parcelle amont. Chacune de ces pièces communique avec ses voisines au sud par une porte dans le mur de refend; ces dernières se partagent l'espace dans la même proportion, avec une cloison de séparation lambrissée au deuxième tiers ouest, et communiquent par une porte double.

Au deuxième étage (fig. 56), un corridor longeait le refend au sud, distribuant sur deux chambres au sud, comme l'indiquent les divisions du plafond lambrissé à couvre-joints moulurés, qui signalent encore une alcôve contre la paroi est, et les trois du nord. Une division à l'est de la chambre sud-est, également indiquée par le plafond, devait correspondre à une alcôve.

Un lambris de hauteur revêt les embrasures et la paroi sud du deuxième étage; sa division quadrangulaire tripartite se retrouve sur les portes de communication. Les autres

parois ne sont revêtues qu'à hauteur d'appui; au deuxième étage, ce décor a largement disparu, suite à la disparition de la paroi du corridor et à la banalisation des deux pièces nord-ouest.

La mouluration du cadre des panneaux est en tore surmonté d'une baguette ⁹³, avec une fiche à tige allongée surmontée de deux corps en doucine ⁹⁴ rarement rencontrée; la division, comme l'angle droit à l'articulation entre le panneau et sa languette, indiquent une fourchette entre la fin du XVIII^e siècle et le début du suivant, comme pour les fenêtres, avec au premier étage un petit-bois de section Louis XV à quart-de-rond sous-tendu d'une petite gorge, d'un cavet au deuxième ⁹⁵, et de fiches à tige terminée par une perle et prolongée de même et d'une poulie ⁹⁶ (fig. 57); des éléments similaires ont été relevés en abondance dans le quartier, comme au bâtiment de 1803-1805 abritant le Grand Conseil ⁹⁷, ou à la maison Pittet au N° 6 de la rue Vuillermet, reconstruite entre 1812 et 1814 ⁹⁸. Dans cette dernière, les fiches appartenaient à deux types très différents, bien que contemporains, indifféremment mélangés dans une même

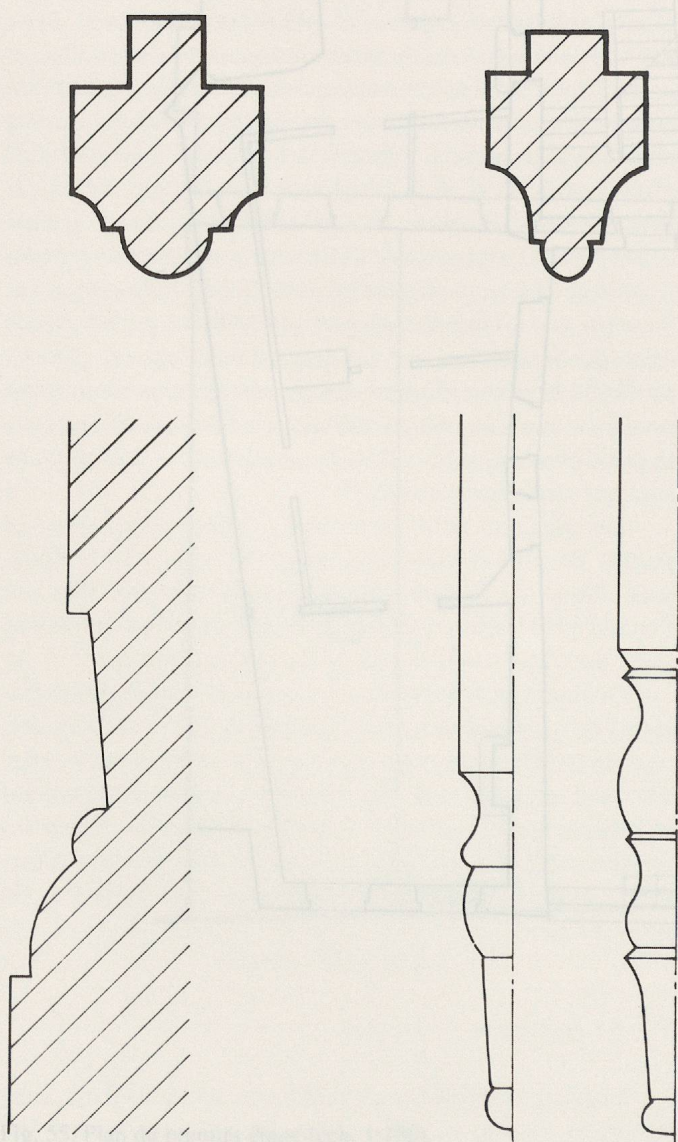


Fig. 57. L'aménagement intérieur du XVIII^e siècle dans le bâtiment central: petits-bois de fenêtre, moulure du lambris et fiches (éch. 1:1).

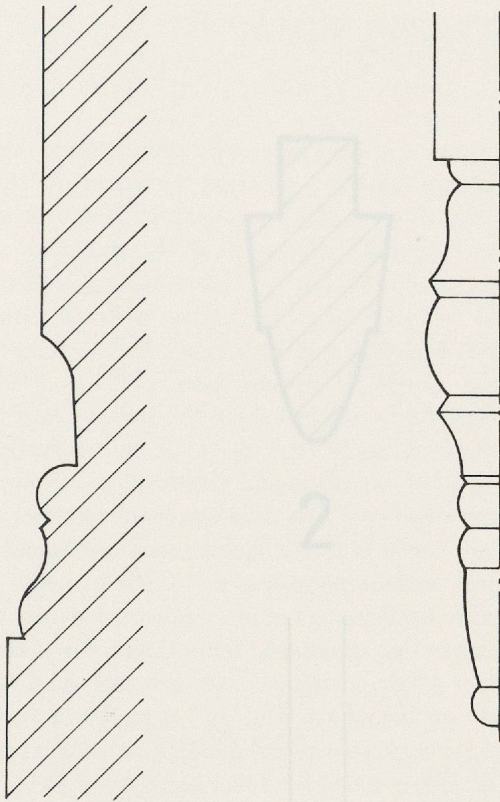


Fig. 58. L'aménagement intérieur du XVIII^e siècle dans l'aile est: moulure du lambris et fiche (éch. 1:1).

pièce; cette pratique tout à fait exceptionnelle avait été interprétée comme un raclage de fonds de tiroir par l'ébéniste-constructeur⁹⁹, assimilant ainsi cette corporation à celle des cordonniers; la datation haute est encore confirmée au N° 3-5 par l'observation des menuiseries de fenêtre : elles étaient en effet à l'origine à vingt-quatre petits carreaux, avant la suppression d'un petit-bois sur deux, transformation caractéristique de la fin du XVIII^e siècle¹⁰⁰, impliquant donc une fabrication antérieure.

L'aile est

Desservie par la cage d'escalier à l'articulation entre les deux corps de bâtiment, sa disposition au XVIII^e siècle n'est plus connue qu'au deuxième étage, avec un corridor longeant le mur mitoyen est et distribuant dans les trois chambres sur cour; cette distribution, qui se retrouve dans le modeste aménagement du comble à la Mansart, devait également correspondre à celle du premier étage avant les remaniements de l'époque administrative.

Les parois ouest et sud du premier étage et la chambre au nord du deuxième sont lambrissées en façade avec la même moulure que celles du bâtiment central. Au deuxième étage en revanche, l'aménagement des deux chambres sud est beaucoup plus soigné, avec un lambris de hauteur en façade, à hauteur d'appui ailleurs, et des panneaux de dessus de porte à chantournement Louis XV, comme les trumeaux de cheminée. Les parquets de ces trois pièces, à frise et croisées

de bois dur, sont seuls rescapés des modernisations ultérieures, avec celui de la pièce nord-ouest au premier étage du bâtiment central. Les panneaux sont moulurés en doucine à baguette¹⁰¹, articulés sur des fiches terminées en gland à double cupule prolongée d'une gorge, d'une perle et d'une doucine¹⁰²; cet ensemble peut remonter aux années 1760-1780¹⁰³ (fig. 58). Exception remarquable, le plafond était ici à l'origine à solives apparentes sans moulure, peintes en gris-bleu, alors que dans tout le reste du bâtiment l'absence de peinture tend à indiquer la présence de faux plafonds en plâtre.

Les moyens de chauffage

Ceux-ci sont très bien représentés dans les deux corps de bâtiment, avec au premier étage du bâtiment central un poêle à cheval sur la cloison entre les pièces sud, et une cheminée avec canal commun dans la pièce au nord. Le poêle peut être attribué au potier Jean-David Pollien, avec des parallèles en 1751 à Daillens et 1754 à Cully¹⁰⁴. A l'étage, chacune des cinq pièces était dotée d'une cheminée à foyer ouvert. Dans l'aile est, la modernisation administrative en a fait disparaître toute trace au premier étage; au deuxième, en revanche, les deux pièces sud sont dotées d'une cheminée, celle du centre étant encore chauffée par un poêle commun avec sa voisine au nord, alimenté depuis le corridor. Cette abondance en moyens de chauffage indique bien le luxe de la maison au XVIII^e siècle.

Le XIX^e siècle

A la notable exception près du petit bâtiment au N° 4 de la rue de l'Académie et de la galerie fermée qui le relie au bâtiment principal, l'apport de ce siècle est d'une remarquable modestie; cet aménagement est caractérisé par une fiche à tige allongée prolongée d'une perle et d'une doucine¹⁰⁵, présente sur l'essentiel des panneaux mobiles de ces deux adjonctions avec une moulure en tore surmonté d'une baguette¹⁰⁶, et en doucine couronnée d'un carré¹⁰⁷ pour le lambris (fig. 59). La menuiserie de fenêtre présente toujours la section Louis XV observée lors de l'étape précédente, à baguette sous-tendue d'une gorge¹⁰⁸, mais ici avec un rayon trois fois plus grand. A l'étage, le lambris sera complété à hauteur, vraisemblablement pour des raisons d'isolation thermique, comme l'indique le bouchon des fenêtres à bise.

Dans les bâtiments antérieurs, il faut mentionner au premier étage du corps central le trumeau de la cheminée de la pièce sud-est, à cannelures rudentées, et deux panneaux de porte à traverses cannelées, remployés dans l'aile est, qui représentent l'essentiel de ces apports au début du XIX^e siècle. Quelques panneaux de porte sont remplacés ou ajoutés dans le premier tiers du siècle, avec une fiche à segment tronconique¹⁰⁹, comme plusieurs menuiseries de fenêtre à fiche en gland courbe¹¹⁰ et petit-bois à section ogivale¹¹¹, du deuxième tiers du XIX^e siècle (fig. 60), comme au premier étage en façade nord, au deuxième au nord et à l'est comme au sud.

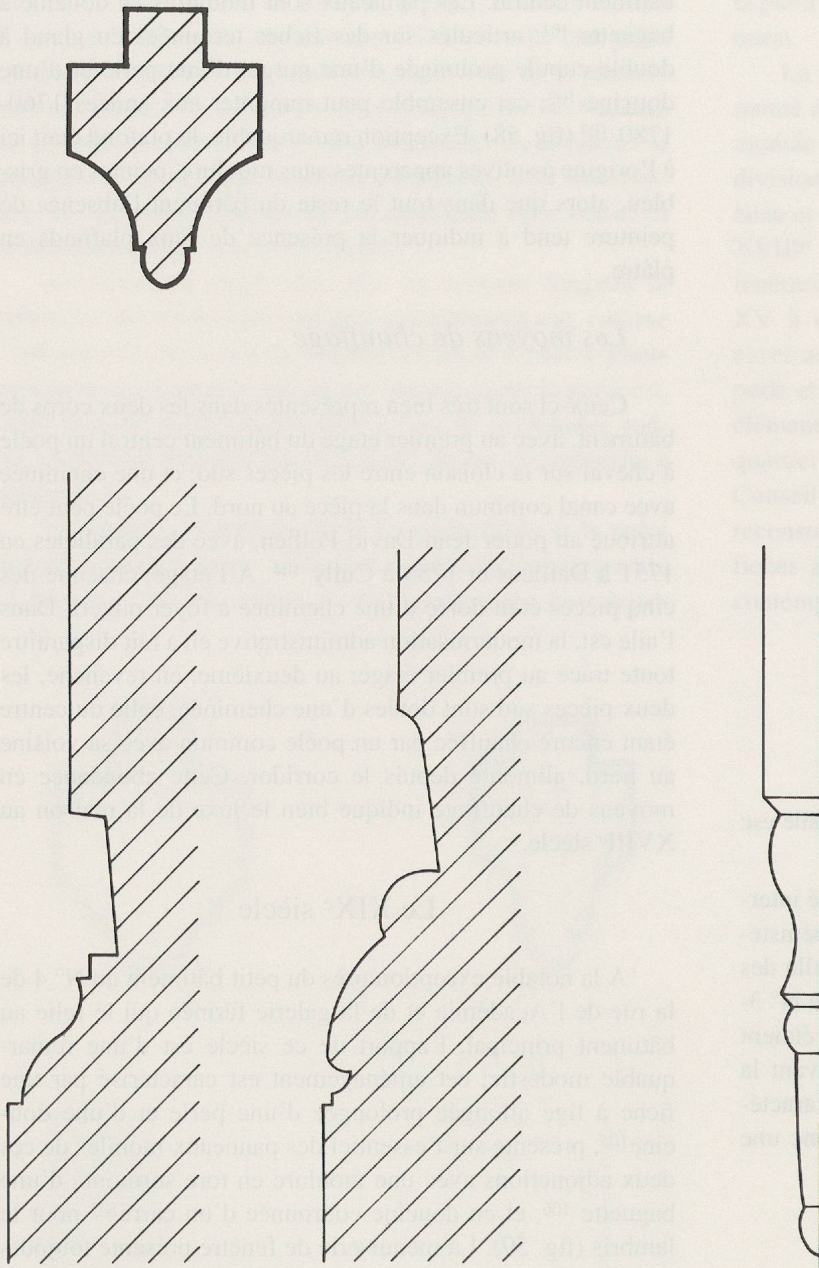


Fig. 59. L'aménagement intérieur du début du XIX^e siècle à la rue de l'Académie N° 4: petit-bois de fenêtre, moulures du lambris et fiche (éch. 1:1).

Le XX^e siècle

Les dernières transformations observées remontent à août 1934 ¹¹², avec l'aménagement des bureaux de la police des étrangers, comprenant au premier étage la création des WC au nord-ouest de l'aile est avec le percement de leurs fenêtres, la suppression du corridor distribuant sur les pièces sud du deuxième étage, l'installation d'un chauffage central à charbon et la réfection des façades. En décembre 1936, l'installation de l'assurance-chômage se traduit au premier étage par le percement d'une porte entre la pièce sud-est et le palier. Des bibliothèques sont construites en 1948 au premier étage du bâtiment principal et au deuxième étage de l'aile est pour la Faculté des hautes études commerciales ¹¹³.

A noter que le plan de 1934 prévoyait la suppression du mur de refend du bâtiment principal; cette partie du projet n'a laissé de traces qu'administratives, tout comme celui de liaison avec le bâtiment voisin à l'est, pour l'Economie de guerre, et enfin celui de l'installation de la Faculté des sciences sociales et politiques en 1961, qui prévoyait également d'importantes modifications de la distribution et de la partie arrière du bâtiment.

Pour l'essentiel, les fiches correspondant à cette étape sont en simple cylindre ¹¹⁴, associées à des panneaux sans mouluration; les petits-bois des menuiseries de fenêtre reprennent souvent des formes antérieures (fig. 61), avec une arête externe plane ¹¹⁵.

Deux points de comparaison dans le quartier

Deux interventions plus récentes ont permis l'accès à ces sous-sols : un assainissement des fonds et excavation partielle effectués par le maître de l'ouvrage, l'architecte Jacques Muraud pendant le chantier de la restauration de la maison Despalles, puis sur le bâtiment à la Casé-Devant-Nous par l'architecte Jacques Muraud sur une surface de 100 m² à 30 cm de profondeur, jusqu'en 1902 du chapitre de la Cathédrale, renouveau de la technique tardif entre 1919 et 1921 pour des raisons techniques : biogéographique¹¹⁶, et à la place de la Casé-Devant-Nous (fig. 1, N° 22) sur une surface de 30 m² à 1,50 m de profondeur, sous l'ancienne Ecole de dessin construite en 1822 par Adrien Pichard, premier ingénieur chargé de l'aménagement de la maison Despalles, connu depuis le XVIII^e siècle¹¹⁷. Le dégagement fragmentaire et la conservation très partielle des vestiges n'en permettent guère l'interprétation ou la datation, mais la comparaison est néanmoins pertinente, elle illustre la complexité du développement, la remise en cause de circulation et l'exigence des plans mis au jour, d'un riche lot de vaiselle en terre, été exhumé de terre par le 1822, maisons qui justifient l'arrêté présenté en 1919.

L'ancienne Ecole de dessin

Tous les vestiges décrits (fig. 62 + 63) sont situés sous les échafaudages par la reconstruction de 1822 (VII¹) : un mur (II¹) forme une terrasse, l'escalier nord-ouest est entièrement maçonné, les gradins de mur (III¹) (fig. 64-1). Il sera ensuite remplacé à l'est par un escalier d'équerre (III²), composé de matériaux de récupération (fig. 64-2). Le local sera ensuite occupé par le bâtiment Despalles, les parvis sont créés par le local de stockage.

pour le stockage indiquant, malgré la largeur très réduite de la circulation de stockage. Le sol est recouvert de dalles rectangulaires (II²), à 526,40 m, soit à l'échelle de 1/1000, une forme de poutres assemblées (III¹) sur une surface de 3 par 3 m, appuyée contre le mur (II¹) par des blocs de pierre (III², fig. 64-3). Le bâtiment est ensuite construit au sud (IV¹) en maçonnerie comportant des matériaux de récupération (fig. 64-4) : la seule dimension entièrement conservée est le nouveau très faible, de 1,50 m seulement. Le niveau de circulation correspondant, datant de 1822, se situe à moins de 90 cm au-dessus de celui de l'étape précédente, qui est maintenant en fonction, comme l'indique la construction contemporaine de l'escalier (IV²), en dalle de moellasse. Le nouveau bâtiment comporte une cave profondément, comme l'indique la niche ménagée dans le mur (II¹).

Les constructions les plus anciennes sont ensuite remplacées avec une nouvelle remise à niveau du terrain vers 526 m, correspondant à l'altitude de l'empierrement VII¹ à la base du pignon V¹ (fig. 64-5), sous deux ensembles de récupération, débouchant sur un palier desservant le nouveau bâtiment, traduit par le doublage de maçonnerie (V¹) en consolidation du mur (IV¹).

La construction de l'Ecole de dessin par Pichard, en 1822 (fig. 64-6), implique la désaffectation et le rattachement complets de ces bâtiments, avec l'établissement d'un escalier en dalles de moellasse (VI¹), réparé au béton à la charnière, puis remplacé à date indéterminée par un plancher lambriqué dont subsistent les logements (VII¹), remplacé par la base VIII¹ d'une colonne soutenant le plancher du plafond (fig. 64-7).

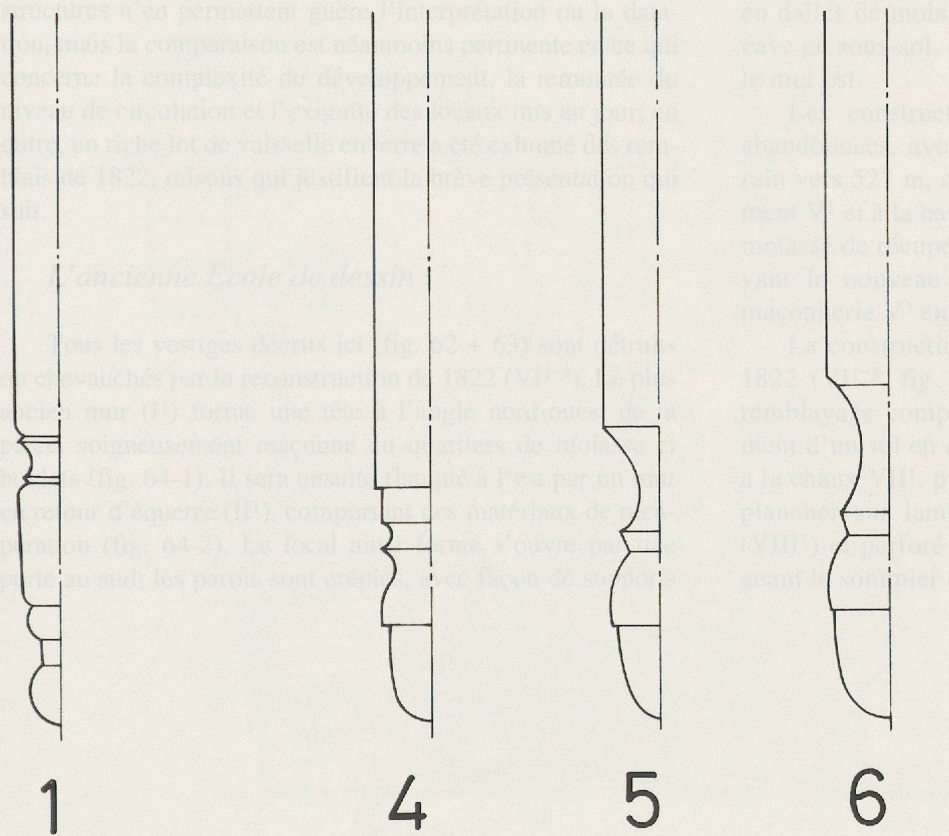


Fig. 60. L'aménagement intérieur du premier (fiche N° 1) et du deuxième tiers du XIX^e siècle (petits-bois de fenêtre N°s 2-3 et fiches N°s 4-6; éch. 1:1).

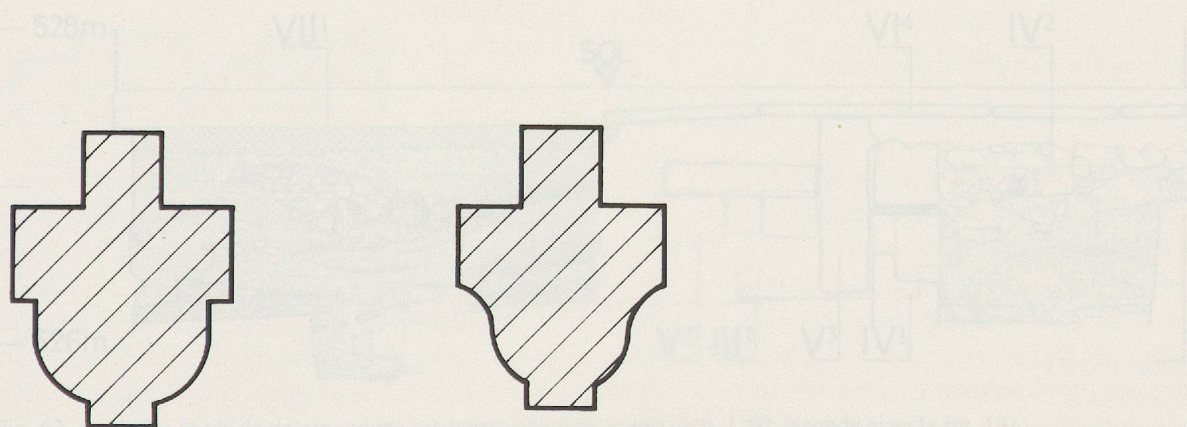


Fig. 61. L'aménagement intérieur du XX^e siècle: petits-bois de fenêtre (éch. 1:1).

Deux points de comparaison dans le quartier

Deux interventions plus ponctuelles – assainissement des fonds et excavation partielle – ont été menées pour le même maître de l'ouvrage par l'architecte Renato Morandi pendant le chantier de la «Cour des Miracles», soit sur le bâtiment à la Cité-Devant N° 2 (fig. 1, N° 11) sur une surface de 100 m² à 30 cm de profondeur, propriété jusqu'en 1502 du chapitre de la Cathédrale, rénové dans le style gothique tardif entre 1918 et 1921 pour abriter le Musée historiographique¹¹⁶, et à la place de la Cathédrale N° 5^A (fig. 1, N° 12) sur une surface de 30 m² à 1.20 m de profondeur, sous l'ancienne Ecole de dessin construite en 1822 par Adrien Pichard, premier ingénieur cantonal, à l'emplacement de la maison Despalles, connue depuis le XV^e siècle¹¹⁷. Le dégagement fragmentaire et la conservation très partielle des structures n'en permettent guère l'interprétation ou la datation, mais la comparaison est néanmoins pertinente en ce qui concerne la complexité du développement, la remontée du niveau de circulation et l'exiguïté des locaux mis au jour; en outre, un riche lot de vaisselle en terre a été exhumé des remblais de 1822, raisons qui justifient la brève présentation qui suit.

L'ancienne Ecole de dessin

Tous les vestiges décrits ici (fig. 62 + 63) sont détruits ou chevauchés par la reconstruction de 1822 (VI¹⁻³). Le plus ancien mur (I¹) forme une tête à l'angle nord-ouest de la pièce, soigneusement maçonné en quartiers de molasse et boulets (fig. 64-1). Il sera ensuite flanqué à l'est par un mur en retour d'équerre (II¹), comportant des matériaux de récupération (fig. 64-2). Le local ainsi formé s'ouvre par une porte au sud; les parois sont crépies, avec façon de supports

pour un rayonnage indiquant, malgré la largeur très réduite de 1.30 m, une fonction de stockage. Le sol est recouvert de carreaux de terre cuite rectangulaires (II²), à 526.40 m, soit à l'altitude d'une plate-forme de poutres assemblées (III¹) conservée sur une surface de 3 par 3 m, appuyée contre le mur est et calée par des blocs de pierre (III², fig. 64-3).

Un nouveau bâtiment est ensuite construit au sud (IV¹), avec une maçonnerie comportant des matériaux de récupération (fig. 64-4); la seule dimension entièrement conservée est à nouveau très faible, de 1.50 m seulement. Le niveau de circulation correspondant, détruit en 1822, se situait au moins 90 cm au-dessus de celui de l'étape précédente, qui est maintenu en fonction, comme l'indique la construction contemporaine de l'escalier IV², en dalles de molasse. Le nouveau bâtiment comporte une cave en sous-sol, comme l'indique la niche ménagée dans le mur est.

Les constructions les plus anciennes sont ensuite abandonnées, avec une nouvelle remise à niveau du terrain vers 527 m, correspondant à l'altitude de l'empierrement V¹ et à la base du perron V² (fig. 64-5), tous deux en molasse de récupération, débouchant sur un palier desservant le nouveau bâtiment, traduit par le doublage de maçonnerie V³ en consolidation du mur IV¹.

La construction de l'Ecole de dessin par Pichard, en 1822 (VI¹⁻³, fig. 64-6), implique la désaffectation et le remblayage complets de ces bâtiments, avec l'établissement d'un sol en dalles de molasse (VI⁴), réparé au béton à la chaux VII¹, puis remplacé à date indéterminée par un plancher sur lambourdes dont subsistent les logements (VIII¹) et perforé par la base VIII² d'une colonne soulageant le sommier du plafond (fig. 64-7).

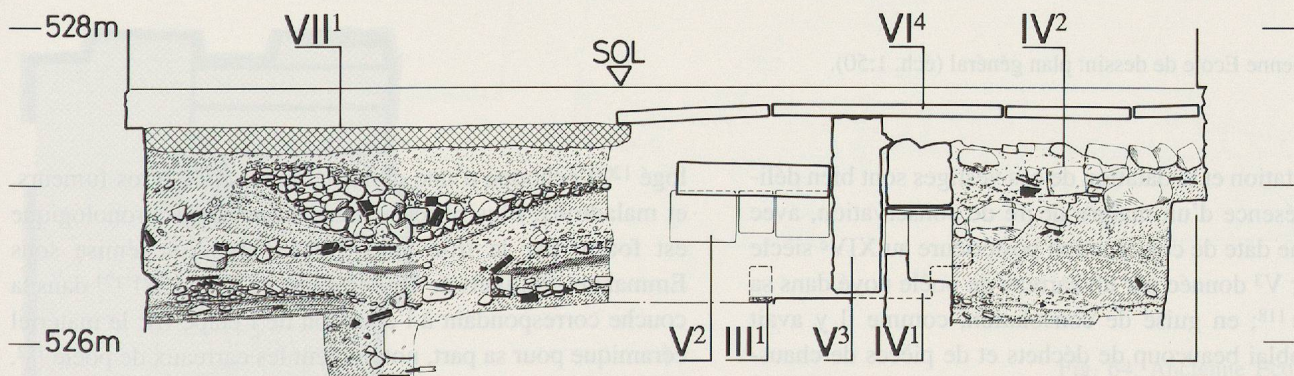


Fig. 62. Ancienne école de dessin: coupe est-ouest, vue vers le sud (éch. 1:50; légende avec la fig. 13).

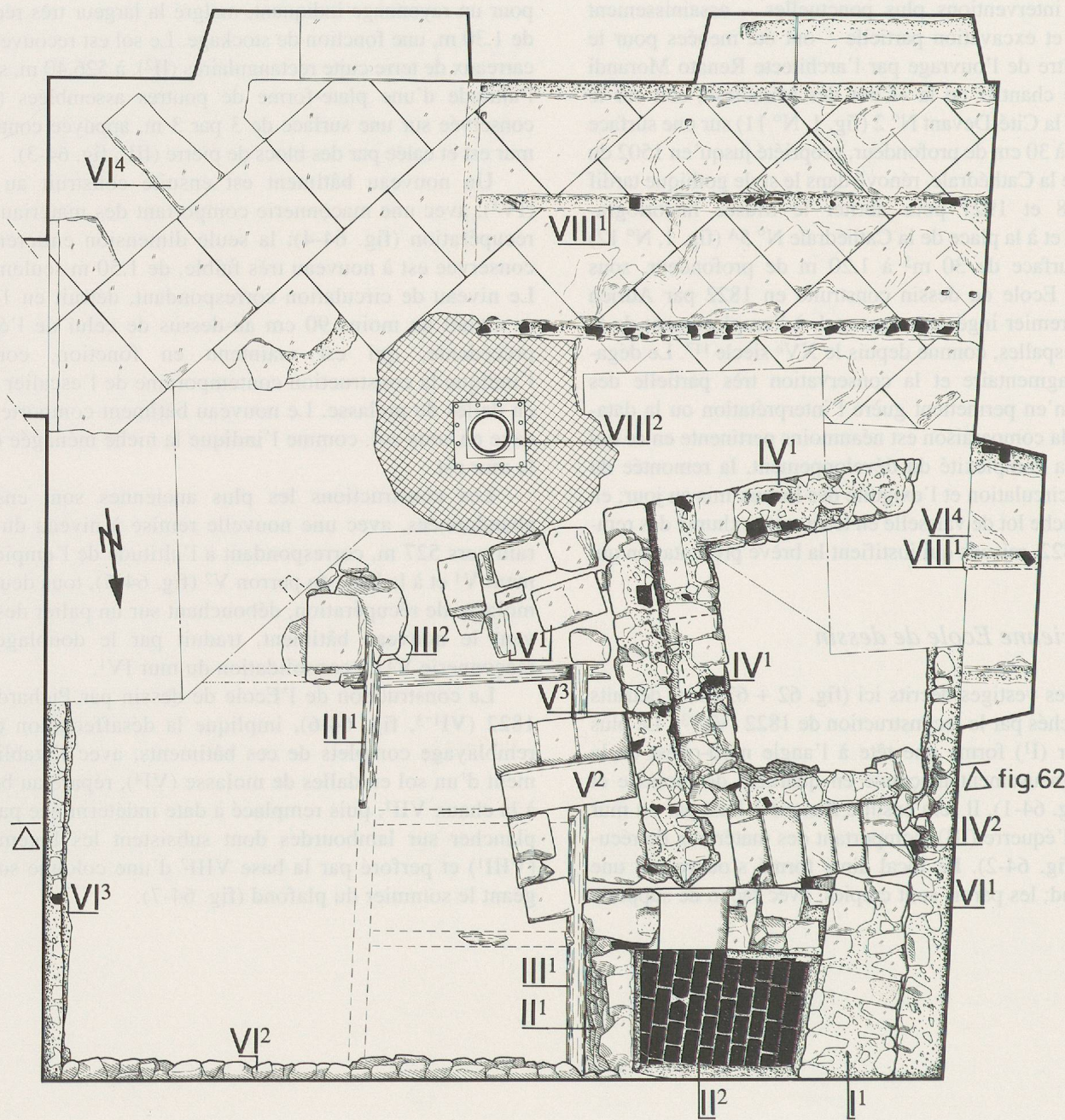


Fig. 63. Ancienne Ecole de dessin: plan général (éch. 1:50).

L'affectation et la datation de ces vestiges sont bien délicates en présence d'un maigre degré de conservation, avec toutefois une date de construction postérieure au XIV^e siècle pour le mur V³ donnée par un carreau de poêle noyé dans sa maçonnerie¹¹⁸; en guise de consolation, comme il y avait dans le remblai beaucoup de déchets et de pièces de chaussures en cuir¹¹⁹, avec des pipes en terre cassées, en trois niveaux distincts, sur une épaisseur de 40 cm, nous y avons

logé¹²⁰ l'échoppe d'une dynastie de savetiers gros fumeurs, et maladroits. Plus sérieusement, un ancrage chronologique est fourni par la trouvaille d'une parpaillote émise sous Emmanuel-Philibert de Savoie entre 1577 et 1581¹²¹ dans la couche correspondant à l'abandon de l'étape III; le matériel céramique pour sa part, notamment les carreaux de poêle¹²², présente des pièces échelonnées entre le XV^e et le XVIII^e siècle (fig. 75 à 98, sauf 98-5).

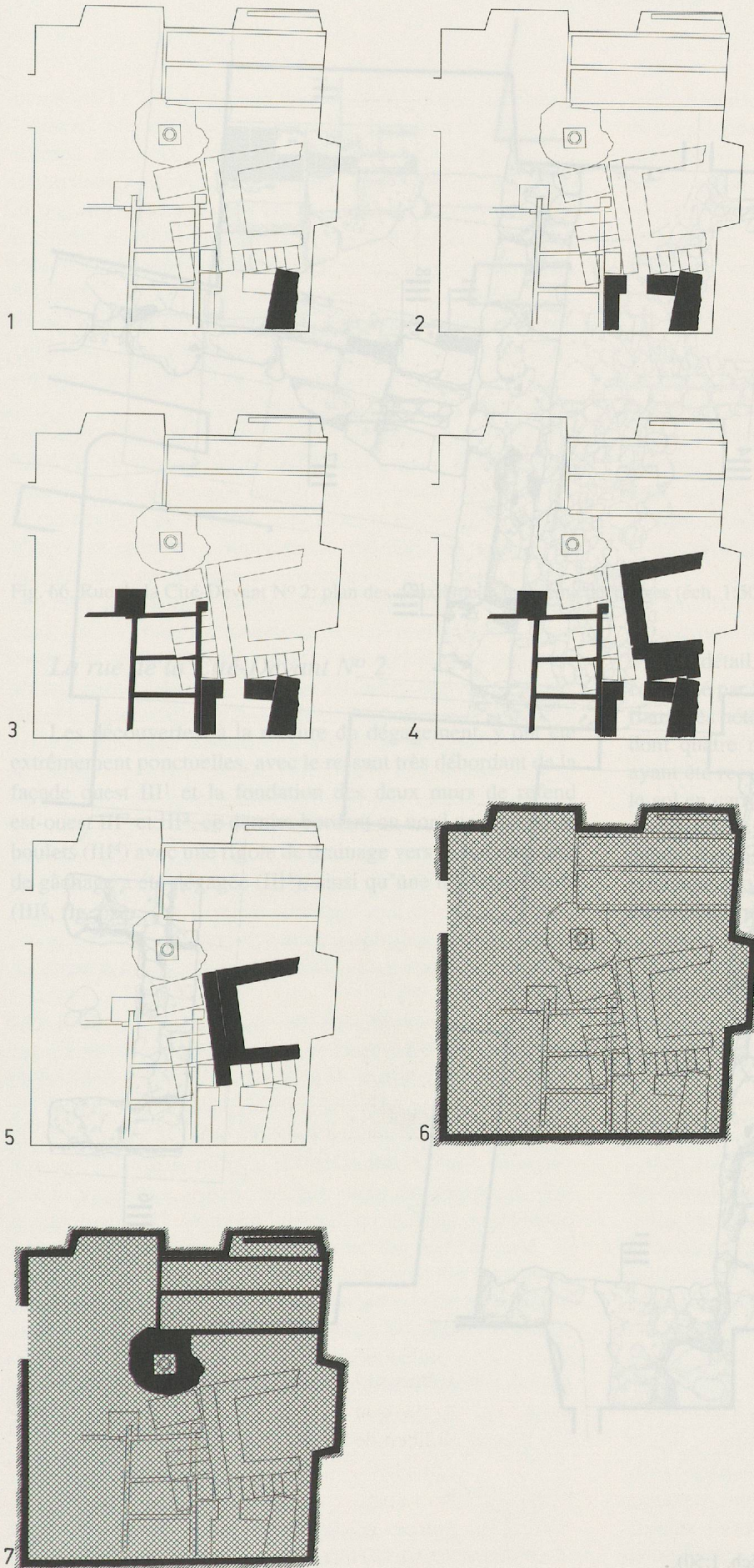


Fig. 64. Ancienne Ecole de dessin:
plan des étapes de construction 1 à 7
(éch. 1:150).

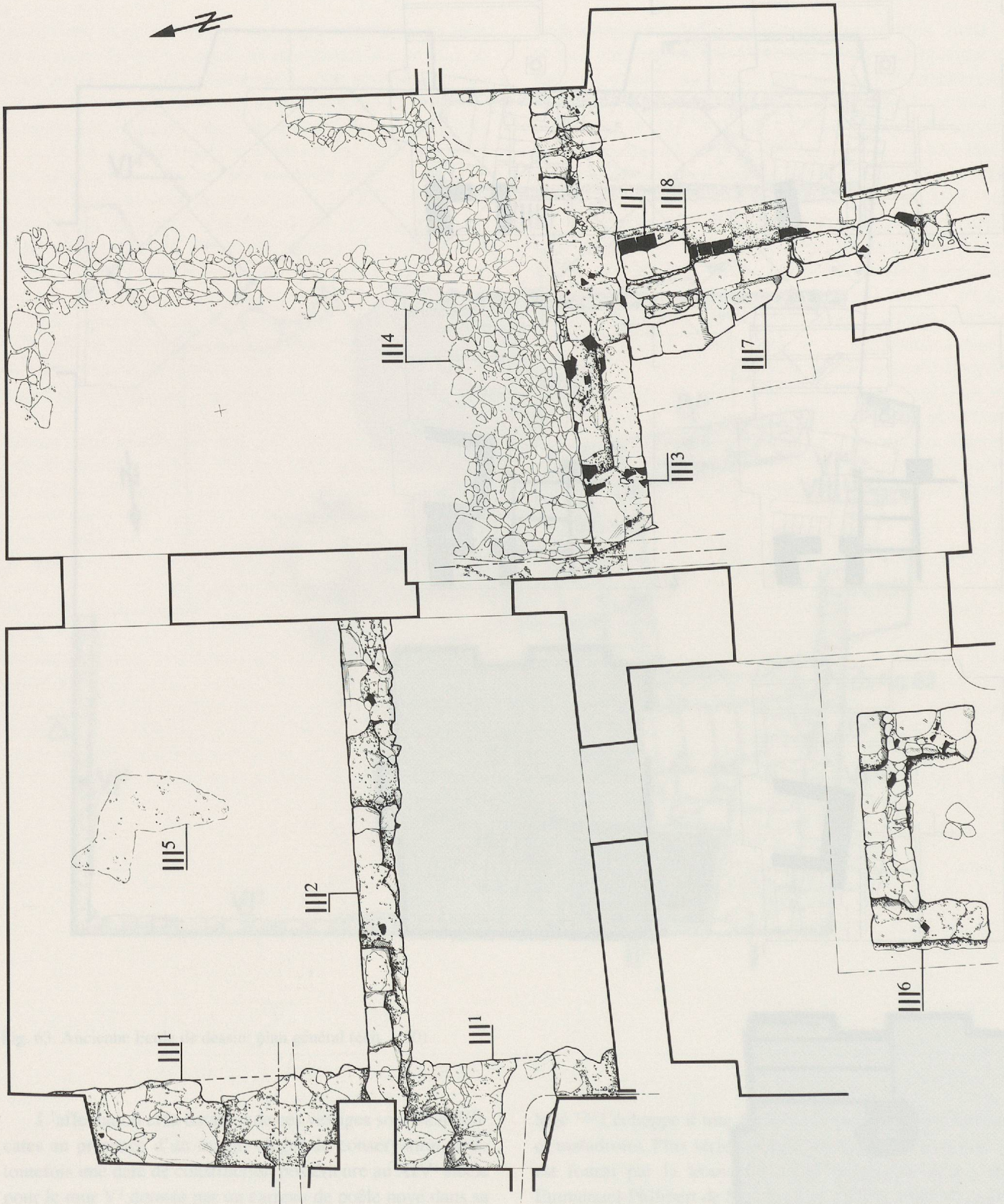


Fig. 65. Rue de la Cité-Devant N° 2: plan général (éch. 1:50).

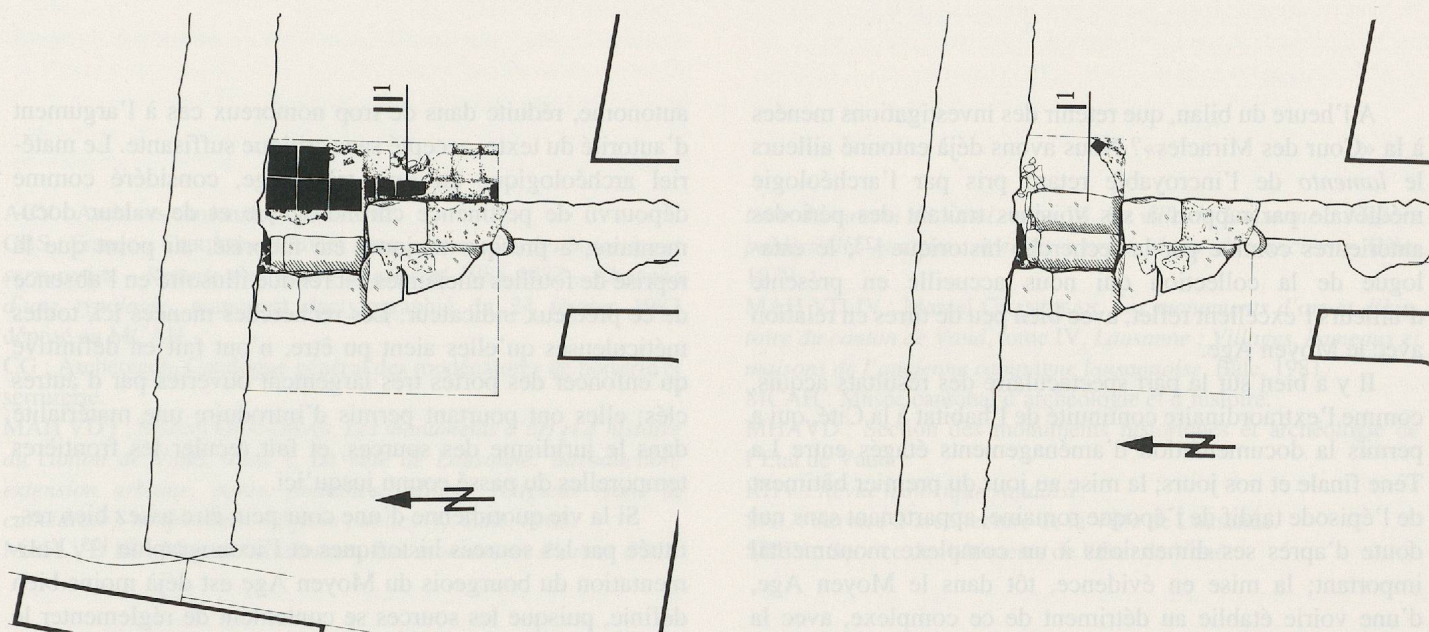


Fig. 66. Rue de la Cité-Devant N° 2: plan des deuxième et troisième décapages (éch. 1:50).

La rue de la Cité-Devant N° 2

Les découvertes, à la mesure du dégagement, y ont été extrêmement ponctuelles, avec le ressaut très débordant de la façade ouest III¹ et la fondation des deux murs de refend est-ouest III² et III³, ce dernier bordant au nord un pavage de boulets (III⁴) avec une rigole de drainage vers le sud; une aire de gâchage a été dégagée (III⁵), ainsi qu'une fondation en U (III⁶, fig. 65).

Le détail le plus caractéristique de ces découvertes est constitué par les maçonneries III⁷ et III⁸, composées de matériaux très hétéroclites, qui bouchent l'amorce de l'escalier I¹, dont quatre marches ont été seules dégagées, la troisième ayant été recouverte lors d'un comblement intermédiaire par le sol en carreaux de terre cuite II¹ (fig. 66); ainsi, malgré la maigreur des découvertes dans le sol de cette maison, ces détails fournissent une nouvelle indication du phénomène de remontée progressive du niveau de circulation, souvent mis en évidence plus haut.

CONCLUSION

A l'heure du bilan, que retenir des investigations menées à la «Cour des Miracles»? Nous avons déjà entonné ailleurs le *lamento* de l'incroyable retard pris par l'archéologie médiévale par rapport à ses voisines traitant des périodes antérieures comme par la recherche historique¹²³; le catalogue de la collection qui nous accueille en présente d'ailleurs l'excellent reflet, avec bien peu de titres en relation avec le Moyen Age.

Il y a bien sûr la part spectaculaire des résultats acquis, comme l'extraordinaire continuité de l'habitat à la Cité, qui a permis la documentation d'aménagements étagés entre La Tène finale et nos jours; la mise au jour du premier bâtiment de l'épisode tardif de l'époque romaine, appartenant sans nul doute d'après ses dimensions à un complexe monumental important; la mise en évidence, tôt dans le Moyen Age, d'une voirie établie au détriment de ce complexe, avec la création d'une rue reliant les deux axes longitudinaux de la Cité.

Le périmètre d'évolution est désormais fixé, sauf au nord, et c'est à l'intérieur de la parcelle que les transformations vont être réalisées, depuis le bâtiment en matériaux légers, incendié vers 1220, soit plus de deux siècles avant la première mention d'un édifice dans les sources historiques, jusqu'à l'hôtel du milieu du XVIII^e siècle, qui fixe l'essentiel du volume bâti, avec une grande variété dans le choix des matériaux et leur mise en œuvre; la construction à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle de bâtiments de service séparés de l'habitation témoigne aussi d'une nouvelle sensibilité à l'égard du confort et de l'hygiène; c'est donc une problématique très riche qui a été soulevée par cette intervention, sur la dialectique entre comblement et permanence du niveau de circulation, entre espace public et espace privé, ou entre conservation et modernisation des structures, sur la typologie aussi, si différente entre le parcellaire à trame régulière en bordure de rue et cette emprise en fond de cour, clairement isolée du commun, comme sa voisine orientale.

Ces résultats, pourtant, ne constituent guère qu'un décalque des modèles généraux proposés par les historiens, et c'est bien plutôt l'ampleur des problèmes non résolus qui frappe ici : chacune des contributions présentées, en effet, bute à sa manière sur la cruelle absence de séries de référence homogènes et chronologiquement bien situées, et les principales conclusions s'appuient encore pour l'essentiel sur les sources historiques. C'est d'ailleurs paradoxalement l'incroyable richesse de ces sources, y compris iconographiques, qui est à l'origine de ce retard. Albert Naef a parsemé ses textes de nombreux «*les textes le prouvent*»; ce recours aux sources, confrontées à l'objet bâti, a fondé l'archéologie médiévale de notre région; il a aussi occasionné une dérive¹²⁴, qui est allé s'amplifiant, vers une subordination stricte de l'objet au texte ou à l'image, celui-là se trouvant en définitive dépourvu de toute signification

autonome, réduite dans de trop nombreux cas à l'argument d'autorité du texte, accepté sans critique suffisante. Le matériel archéologique au sens très large, considéré comme dépourvu de pertinence chronologique et de valeur documentaire, a presque toujours été méprisé, au point que la reprise de fouilles anciennes est rendue illusoire en l'absence de ce précieux indicateur. Les recherches menées ici, toutes méticuleuses qu'elles aient pu être, n'ont fait en définitive qu'enfoncer des portes très largement ouvertes par d'autres clés; elles ont pourtant permis d'introduire une matérialité dans le juridisme des sources, et fait reculer les frontières temporelles du passé connu jusqu'ici.

Si la vie quotidienne d'une cour peut être assez bien restituée par les sources historiques et l'iconographie¹²⁵, l'alimentation du bourgeois du Moyen Age est déjà moins bien définie, puisque les sources se contentent de réglementer le commerce des denrées «stratégiques» comme la viande – bœuf, veau, porc et mouton –, le pain, le vin et le poisson ou encore le sel¹²⁶; s'il ne fait guère de doute en effet que cette alimentation était relativement variée¹²⁷, c'est bien l'analyse des déchets de cuisine qui en fournit la preuve concrète, même pour les milieux «muets», avec ici la consommation aux XIII^e et XIV^e siècles de viande d'équidés, de volaille et de gibier. De même, l'étude des pollens déposés manifeste l'extrême diversité du paysage végétal, où prédominent les espèces cultivées avec de nombreux légumes, des légumineuses, et des plantes aromatiques. La vaisselle retrouvée, de cuisine ou de table, permet aussi de préciser les modes de conservation, de préparation et de consommation de ces aliments. Enfin, l'analyse des structures bâties permet de restituer l'évolution du cadre de ces activités, auxquelles des locaux spécialisés sont affectés au cours du temps¹²⁸.

Ainsi, la surveillance du chantier de la «Cour des Miracles», dans des conditions bien éloignées de celles des fouilles systématiques, a permis d'accumuler nombre de matériaux indispensables à la reconstitution du cadre de vie à travers le temps, comme l'ont fait aussi, à leur mesure, la vingtaine d'interventions dans le quartier ou ailleurs, travaux trop fragmentaires pour mériter jamais l'honneur d'une publication, qui font ici l'objet d'une note. Dans le domaine du Moyen Age au sens large¹²⁹, l'étendue des *terrae incognitae* est immense, et leur exploration ne permet pas d'envisager d'avancées spectaculaires : il faudra multiplier encore ce genre de quête souvent fastidieuse et onéreuse. Mais il n'y a pas de raccourci. L'état des recherches présentées ici montre bien la richesse potentielle des champs examinés, qui augmentera à mesure qu'elles sauront apporter leur contribution propre à cette histoire du quotidien.

François Christe
Archéotech
ch. de la Damataire 3, 1009 Pully
ch. des Fleurettes 10, 1007 Lausanne

ABRÉVIATIONS

ACV : Archives cantonales vaudoises.

CBS : François CHRISTE et Olivier FEIHL, *Inventaire des boiseries et serrureries – Refonte du catalogue général 1985-1987 – Ebauche d'une typologie*, manuscrit dactylographié du 24 février 1987 déposé au MCAH.

CG : Archéotech, Catalogue général des modénatures de boiserie et serrurerie.

MAH VD I : Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome I, *La ville de Lausanne: introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I)*, Bâle, 1965.

MAH VD III : Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'his-*

toire du canton de Vaud, tome III, *La ville de Lausanne : édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle, 1979.

MAH VD IV : Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome IV, *Lausanne : Villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, Bâle, 1981.

MCAH : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

MHAVD : Section des monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud.

RHV : *Revue historique vaudoise*.

SAL : Service d'architecture de la Ville de Lausanne.

SBEV : Service des bâtiments de l'Etat de Vaud.

NOTES

1. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – rue Vuillermet N^{os} 3-5 – Constat archéologique à l'ancienne maison Dapples*, manuscrit dactylographié du 25 août 1986 déposé aux MHAVD.

2. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – rue Vuillermet N^{os} 3-5 (maison Dapples) – Inventaire des boiseries et serrureries – Rapport préliminaire*, manuscrit dactylographié du 5 janvier 1988 déposé aux MHAVD.

3. François CHRISTE, *Lausanne – Place de la Cathédrale/rue Cité-Devant/rue Vuillermet – Investigations urbaines, Chronique des fouilles archéologiques 1988*, RHV, 1989, pp. 133-138.

4. François CHRISTE, *Lausanne VD, La Cité, rue Vuillermet – Chronique des fouilles archéologiques 1989*, vol. 73, Bâle, 1990, pp. 210-211.

5. Denis WEIDMANN, *Lausanne – Rue Cité-Devant/rue de l'Académie – Sondages archéologiques, Chronique des fouilles archéologiques 1985*, RHV, 1986, pp. 137-138, et Jean-Pierre MARMIER, Stéphane VON DER MUHLL, Edouard RECORDON, Denis WEIDMANN, *Cathédrale de Lausanne – Rapport sur les sondages de reconnaissance effectués en 1990*, manuscrit dactylographié de septembre 1990 déposé au SBEV, p. 16.

6. *Ibid.* et Denis WEIDMANN, *Lausanne – Investigations dans le jardin du vieil évêché, Chronique des fouilles archéologiques 1986*, RHV, 1987, pp. 126-128.

7. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, p. 143.

8. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – Projet CHACI, Constat archéologique*, manuscrit dactylographié du 9 octobre 1985 déposé aux MHAVD, pp. 6-7 et fig. 1-6.

9. Louis BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève-Nyon, 1946, pp. 77-78.

10. Marcel GRANDJEAN, *L'architecture du 18^e siècle*, dans l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud – Les arts I*, vol. 6, Lausanne, 1976, p. 99.

11. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, p. 146.

12. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, p. 145.

13. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – rue Vuillermet N^{os} 3-5,*

Constat archéologique à l'ancienne maison Dapples, op. cit., p. 2.

14. Conservé au Musée historique de Lausanne, avec la maquette qui en a été tirée.

15. Jürg E. SCHNEIDER, *Die bauliche Entwicklung*, dans le catalogue de l'exposition *Die Manessische Liederhandschrift in Zürich*, Zurich, 1991, p. 12.

16. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, p. 146.

17. Plans de la ville et terroir de Lausanne, par Verchières, env. 1670 (ACV, cote GB 132/b, fol. 44); plan de Lausanne et son territoire levé en 1679 par Jean-Philippe Rebeur (ACV, cote GB 132/c, fol. 44); plans de Lausanne levés par Verchières (?), env. 1680 (ACV, cote GB 132/d, fol. 44).

18. Plans de la ville de Lausanne par Gignillat levés en 1721-1727 (ACV, cote GB 132/f, fol. 3+4).

19. Plans du territoire de Lausanne levés par Melotte et Perey en 1721-1722 (ACV, cote GB 132/e, fol. 3+4).

20. Plan du territoire de Lausanne levé par Berney (ACV, cote GB 132/j, vol. I, fol. 6).

21. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, p. 143.

22. Plan du territoire de la commune de Lausanne levé par Deluz (ACV, cote GB 132/k, vol. I, fol. 5).

23. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, p. 146.

24. Michel EGLOFF et Kolja FARJON, *Aux origines de Lausanne, les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité, Cahiers d'archéologie romande*, N° 26, Lausanne, 1983, pl. 41/1.

25. Par M. Marc-André HALDIMANN, *Lausanne – rue Vuillermet 3-5 – La céramique*, rapport dactylographié du 4 août 1989 déposé aux MHAVD.

26. Par M. Max Martin, lettre à l'auteur du 12 juin 1989.

27. Marc-André HALDIMANN, *op. cit.*

28. Denis WEIDMANN, *Lausanne – Rue Cité-Devant/rue de l'Académie – Sondages archéologiques, Chronique des fouilles archéologiques 1985*, RHV, 1986, pp. 137-138, et Jean-Pierre MARMIER, Stéphane VON DER MUHLL, Edouard RECORDON, Denis WEIDMANN, *loc. cit.*

29. Marc-André HALDIMANN, *op. cit.*
30. Sans rivaliser toutefois avec le plan octogonal de la Renaissance que lui attribue le journal *24 Heures* du 3 janvier 1990!
31. Marcel GRANDJEAN *et al.*, *Lutry – Arts et monuments*, t. 1, Lutry, 1990, p. 49, et François CHRISTE, *Yverdon-les-Bains – ruelle Buttin et rue des Casernes N° 7, Chronique des fouilles archéologiques 1989*, RHV, 1990, pp. 139-140.
32. Par exemple à Moudon, *Devis des ouvrages... pour la régulation du pavé... dans les rues du Pont et de Grenade... adopté le 19 mars 1830... et ratifié le 14 juin 1832*, Archives communales, AGBB, pp. 11-12 (document transmis par M^{me} Monique Fontannaz).
33. Etude archéomagnétique réalisée par Ian HEDLEY, du Laboratoire de géophysique de l'Université de Genève : 1220 ± 40 ans ap. J.-C., rapport dactylographié déposé aux MHA VD, daté du 24 janvier 1989.
34. Louis GRIVEL, *Historique de la construction à Lausanne – Les origines*, manuscrit dactylographié déposé aux MHA VD, T. 1, 1942, p. 99.
35. Voir ci-après Michèle GROTE, *Notes sur les tuiles, et L'analyse de la couverture du château de La Sarraz*, dans *Bulletin de la fondation du musée de la tuilerie Meienberg-Cham*, mars 1989, p. 30.
36. François CHRISTE, *La vaisselle*, dans Bernard ANDENMATTEN et Daniel de RAEMY (s.dir.), catalogue de l'exposition *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne, 1990, pp. 154-155.
37. Détermination par M^{lle} Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles; N° inv. 25809.
38. Louis GRIVEL, *op. cit.*, p. 99; à nuancer pourtant par la remarque de Maxime REYMOND, qui signale que vingt-sept ans après l'incendie de 1368, soit en 1395, le Chapitre n'avait pas encore reconstruit toutes les maisons brûlées (dans EUGÈNE MOTTAZ, s.v. *Lausanne, Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, t. II, Lausanne, 1921, p. 62).
39. Proportions fréquentes à Zurich sur les façades arrière où elles apparaissent au XIII^e siècle, avec une largeur comparable à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, comme l'indiquent Jürg E. SCHNEIDER et Thomas M. KOHLER, *Mittelalterliche Fensterformen an Zürcher Bürgerhäusern. Ein Beitrag zur Monumentenarchäologie in der Zürcher Altstadt, Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 40, 1983, p. 160.
40. Voir François PÉTRY et Roland RECHT (s. dir.), catalogue de l'exposition *Vivre au Moyen Age – 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, Strasbourg, 1990, notamment Erwin KERN, «*Strassburger Grün*» – le vert strasbourgeois, pp. 103-108, et *La production de l'atelier de potier du quartier de Saint-Pierre-le-Vieux*, p. 123; plus près de notre région, voir la cargaison de l'épave découverte dans le lac de Neuchâtel au large de Hauterive, datée de la deuxième moitié du XVI^e siècle, *Helvetia archaeologica*, N° 11/1980-43/44, pp. 201-202 et fig. 14, p. 205.
41. D'après M. Gérard Deuber sur différents chantiers genevois, communication du 27 janvier 1989.
42. Voir ci-après Catherine KULLING, *Essai de datation de quelques fragments de catelles de poêle*, N° 6.
43. François CHRISTE, *Lutry – Grand rue N° 27*, dans la *Chronique des fouilles archéologiques 1989*, RHV, 1990, p. 121.
44. Louis BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève-Nyon, 1946, pp. 53-54 et fig. 22, et Michèle GROTE, *Les rez-de-chaussée*, dans Marcel GRANDJEAN *et al.*, *Lutry – Arts et monuments*, t. 2, Lutry, 1991, p. 369.
45. François CHRISTE, *Château de Prangins – Surveillance archéologique des fouilles – Rapport sur la période 1985-1987, Secteur aile Nord – conciergerie*, manuscrit dactylographié du 20 août 1987 déposé aux MHA VD, p. 17.
46. Voir ci-après Catherine KULLING, *Essai de datation de quelques fragments de catelles de poêle*, N° 4.
47. Voir ci-après Catherine KULLING, *ibid.*, N°s 5 et 7.
48. Valentine CHAUDET et François CHRISTE, *Lausanne – rue Cité-Devant N° 10 – Surveillance archéologique des fouilles*, rapport en préparation; situation sur fig. 24, N° 10.
49. Traduit de même manière sur le pied de façade de plusieurs bâtiments actuels sur rue, ou par l'adjonction d'un panneau au bas du vantail de la porte du N° 4, qui remonte au XVIII^e siècle d'après ses panneaux chantournés en chapeau de gendarme (François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – Périmètre place de la Cathédrale – rue Cité-Devant – rue Vuillermet – Lot 2 – Constat archéologique*, 1985, p. 6 et fig. 23, rapport dactylographié déposé aux MHA VD; pareille observation a pu être faite sur la porte contemporaine du N° 1 de la rue, dont le piquage du socle a révélé que les piédroits chanfreinés en molasse ont été prolongés de 45 cm avec de la brique (observation du soussigné, 7 mars 1991).
50. François CHRISTE, *Château de Prangins*, *op. cit.*, p. 17.
51. François CHRISTE, *Lausanne – place de la Cathédrale N° 6 – Analyse archéologique de la maison Gaudard – Rapport préliminaire*, manuscrit dactylographié du 17 décembre 1991 déposé aux MHA VD, et également à Lutry, rue du Bourg N° 6, ou à Ville-neuve, Café du Raisin, investigations par Archéotech sous direction du soussigné, sur mandat des MHA VD, rapports en préparation.
52. Albert NAEF et Otto SCHMID, *Château de Chillon – La grosse tour de l'entrée*, t. II, Lausanne, 1939, p. 72, ou 1302, d'après Albert NAEF, *Chillon – La Camera Domini*, t. I, Genève, 1908, pp. 69-70 et *Notes et pièces justificatives*, n. 32, p. VIII.
53. En 1318, d'après Jürg E. SCHNEIDER et Jürg HANSER, *Das Haus «Zum Goldenen Apfel» am Rindermarkt 18 in Zürich, Nachrichten des Schweizerischen Burgenvereins*, vol. 16, N° 5, octobre-novembre 1990, pp. 82-88.
54. Type ainsi daté à Lausanne par Marcel GRANDJEAN, par exemple à l'ancienne cure de la Cité-Derrière, au N° 16, reconstruite à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle (*MAH VD III*, p. 158), de 1579-1587 au bâtiment de l'Académie à la Cité (*ibid.*, p. 21), de 1575 à la rue de la Madeleine N° 6 (*MAH VD IV*, p. 420), à la façade sur la place de la Palud du N° 2 de la rue de la Mercerie (*MAH VD III*, p. 211), ou à la tour de la Petite Vuachère (*MAH VD IV*, pp. 275-276).
55. Marcel GRANDJEAN *et al.*, *Lutry – Arts et monuments*, t. 1, p. 114 et fig. 169.
56. Monique FONTANNAZ, *La maison seigneuriale de Denezey, Grand-Air Moudon*, publication du SBEV N° 28, mars 1989, p. 7, et pour une restitution de la façade principale Philippe JATON et Thérèse MAURIS, *Analyse de l'archéologue et de la restauratrice*, *ibid.*, pp. 18-19.
57. Voir aussi plus bas *La distribution et l'aménagement intérieur*.
58. Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *Analyse dendrochronologique de bois provenant de la Préfecture à Lausanne – rapport provisoire*, rapport dactylographié du 29 août 1990, Réf.LRD90/R2772.
59. Marcel GRANDJEAN, *MAH VD III*, p. 145.
60. Age de plus de 80 ans en 1838 d'après la *Révision du cadastre des bâtiments – Procès verbaux de la section urbaine*, ACV GEB 132, p.-v. N° 2'246.
61. Selon Marcel GRANDJEAN à propos de l'accès à l'ancienne grange du château d'Ouchy, de même aspect, *MAH VD I*, p. 344.
62. Philippe JATON et Thérèse MAURIS, *op. cit.*, p. 19.
63. Puisque le *Plaict général* de 1618 consacre son art. 266 à ce pro-

- blème en situation de mitoyenneté, d'après Louis GRIVEL, *op. cit.*, p. 28.
64. Dès l'époque baroque à Zurich, d'après Jürg Erwin SCHNEIDER et Thomas Michael KOHLER, *op. cit.*, p. 161.
65. Puisque la *Révision du cadastre des bâtiments* de 1838 lui attribue un âge de plus de 50 ans (ACV GEB 132/10, p.-v. N° 2'247).
66. D'après le fol. 6 du vol. 1 du plan levé par Berney entre 1827 et 1831 (ACV GB 132/f).
67. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – Projet CHACI*, *op. cit.*
68. Evoqués dans le rapport concernant le bâtiment contigu au sud, François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – Ruelle du Lapin-Vert N° 1 – Relevé des limites archéologiques*, manuscrit dactylographié du 24 août 1987 déposé aux MHA VD.
69. Avec le même âge de plus de 50 ans d'après la *Révision du cadastre des bâtiments* de 1838 (ACV GEB 132/10, p.-v. N° 2'218).
70. Avec un âge de plus de 20 ans (ACV GEB 132/10, p.-v. N° 2'233).
71. ACV GEB 132, p.-v. N° 2'248.
72. Avec un âge de plus de 10 ans (ACV GEB 132/9, p.-v. N° 1'827); investigations par Archéotech sous direction du soussigné, rapport en préparation.
73. MAH VD III, p. 290; pour la cheminée : François CHRISTE, *Lausanne – rue de Bourg N° 20 – Complément de la documentation archéologique*, fig. 37, manuscrit dactylographié du 24 février 1986 déposé aux MHA VD.
74. Catherine KULLING, *Les cheminées*, dans Marcel GRANDJEAN *et al.*, *Lutry – Arts et monuments*, t. 2, Lutry, 1991, p. 410, comparées à celles des cures d'Yverne et de Lucens, vers 1840.
75. François CHRISTE, dans Société des amis du château de La Sarraz, *Rénovation 2000, Etape 1 : connaissance du château – rapport final de synthèse, Analyse archéologique des aménagements intérieurs*, pp. 150-152, manuscrit multicopié de juillet 1988.
76. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, pp. 149-150; déposé au lapiidaire de la cathédrale.
77. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, pp. 149-150; déposée au lapiidaire de la cathédrale.
78. Voir ci-après Catherine KULLING, *Essai de datation de quelques fragments de catelles de poêle*, N° 8.
79. Puisqu'elle figure encore sur le plan de Deluz.
80. Voir notamment André SCHNETZLER, *Ville de Lausanne – Enquête sur les conditions du logement – Année 1894 – Mémoire présenté à la municipalité de Lausanne*, Lausanne, 1896, avec cette remarque : «*La profession de porteur d'eau, lucrative il y a quelque trente ans, n'existe donc plus qu'à l'état de souvenir*» (p. 89).
81. Louis GRIVEL, *op. cit.*, p. 122.
82. A : petits-bois de fenêtre; B : boiserie des panneaux de portes et de lambris; C : corniches, couvre-joints, plinthes et solives moulurées; D : fiches.
83. Catalogue qui comporte à ce jour près de 10 000 modénatures datées entre le XIII^e et le XX^e siècle.
84. François CHRISTE et Olivier FEIHL, *Inventaire des boiseries et serrureries – Refonte du catalogue général 1985-1987 – Ebauche d'une typologie*, manuscrit dactylographié du 24 février 1987 déposé au MCAH, établi avec l'aide de ce Musée; très considérablement augmenté depuis, il devrait être prochainement publié.
85. CBS, type C4, CG N° C562.
86. Pour la fenêtre, voir ci-dessus, *Les bâtiments actuels – Propositions de datation*.
87. CBS, type C4, CG N° C567.
88. En 1672-1673 d'après Christian ORCEL, Alain ORCEL, Jean TERCIER, *op. cit.*
89. En 1665-1666 (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, réf. LRD/R2419); voir François CHRISTE, *Yverdon-les-Bains – place Pestalozzi N° 5 – Constat archéologique*, manuscrit dactylographié du 23 janvier 1991 déposé aux MHA VD.
90. François CHRISTE et Olivier FEIHL, *Lecture archéologique des bâtiments et projet d'architecture*, *Ingénieurs et architectes suisses*, N° 12, 1989, pp. 294-295.
91. Jozef TRNKA, *Lausanne – Maison Gaudard – Place de la Cathédrale N° 6 – Rapport de sondages*, manuscrit dactylographié déposé au SBEV et aux MHA VD, avril 1991.
92. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – rue Vuillermet N° 6 – Inventaire des boiseries et serrureries*, manuscrit dactylographié du 24 septembre 1990 déposé aux MHA VD.
93. CBS, type B4, CG N° B1118.
94. CBS, type D3/2, CG N° D1085.
95. CBS, type A1/3/1/2, CG A618 au premier et A619 au deuxième étage.
96. CBS, type D3/3/4/2, CG N° D1083.
97. Marcel GRANDJEAN, MAH VD I, pp. 423-432, et François CHRISTE, *Lausanne – Bâtiment du Grand Conseil – Inventaire des boiseries et serrureries*, manuscrit dactylographié du 2 février 1987 déposé aux MHA VD.
98. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, pp. 147-149.
99. François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – rue Vuillermet N°s 3-5 – Inventaire des boiseries et serrureries*, *op. cit.*
100. Comme l'indique Monique FONTANNAZ : «*Au début du XIX^e siècle, les petits carreaux sont passés de mode «même chez le peuple», et ils font penser à des fenêtres d'écurie.*» dans *Les cures vaudoises – Histoire architecturale 1536-1845, Bibliothèque historique vaudoise*, N° 84, Lausanne, 1986, p. 324 et n. 209, p. 390.
101. CBS, type B4, CG N° B1100.
102. CBS, type D8/2, CG N° D1088.
103. Qui paraissent bien constituer le *floruit* du style Louis XV dans les lambris de notre région.
104. D'après M^{lle} Catherine Kulling, conservatrice adjointe au Musée historique de Lausanne.
105. CBS, type D3/3/4/3, CG N° D1084.
106. CBS, type B4, CG N° B1126.
107. CBS, type B1/2, CG N° B1099.
108. CBS, type A1/3/1/2, CG N° A621.
109. CBS, type D4/1/1/1, CG N° D1094.
110. CBS, type D1/2, CG N° D1080-1081-1082.
111. CBS, type A2/3/3, CG N° A624-625.
112. SBEV, dossier N° 132.620.003/005, et SAL, bâtiment N° 420.4315-4317, dossier de mise à l'enquête N° 264/34 d'août 1934 et 346/34 de décembre de la même année.
113. SBEV, dossier N° 132.620.003/005.
114. CBS, type D0.
115. CBS, type A3, CG N° A629-630.
116. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, pp. 142-143, et François CHRISTE, *Lausanne – La Cité – Cathédrale – Cité-Devant – Vuillermet – Lot 2*, *op. cit.*
117. Marcel GRANDJEAN, MAH VD III, pp. 40-42, et François CHRISTE et Denis MAUROUX, *Lausanne – La Cité – Périmètre place de la Cathédrale – rue Cité-Devant – rue Vuillermet – Lot 1 – Constat archéologique*, manuscrit dactylographié du 22 août 1985 déposé aux MHA VD.
118. Datation par M^{lle} Catherine Kulling, conservatrice adjointe au Musée historique de Lausanne.
119. L'étude de ces fragments permettrait sans doute de valider l'hypothèse de l'absence de distinction entre savetiers et cordonniers à Lausanne, émise par Danielle ANEX-CABANIS, *La vie économique à Lausanne au Moyen Age*, Lausanne, 1978, p. 39.
120. François CHRISTE, *Lausanne – place de la Cathédrale/rue*

Cité-Devant/rue Vuillermet, *Chronique des fouilles archéologiques 1988*, RHV, 1989, p. 138.

121. Détermination par M^{lle} Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles; N° inv. 25'817.

122. Voir ci-après Catherine KULLING, *Essai de datation de quelques fragments de catelles de poêle*, N° 3.

123. François CHRISTE, *L'architecture civile et la vie domestique*, dans Bernard ANDENMATTEN et Daniel de RAEMY (s. dir.), *op. cit.*, pp. 148-151.

124. Sur Albert Naef à Chillon, voir Daniel de RAEMY *et al.*, *La chapelle du château de Chillon, son histoire, son architecture et ses peintures: nouvelles perspectives de recherches*, dans *Chantiers*, N° 5, 30 mai 1992, pp. 9-20.

125. Corinne CHARLES, *La vie quotidienne*, dans le catalogue de l'exposition *Au temps du pacte – Vandœuvres, Genève et le comté aux XIII^e et XIV^e siècles*, Genève-Vandœuvres, 1991, pp. 31-55.

126. Danielle ANEX-CABANIS, *La vie économique à Lausanne au Moyen Age*, Lausanne, 1978, pp. 33 et 46-74.

127. Danielle ANEX-CABANIS, *op. cit.*, pp. 33-34.

128. Evolution également mise en évidence dans un tout autre cadre, voir François CHRISTE, dans Société des amis du château de La Sarraz, *op. cit.*, pp. 151-152.

129. «*La culture médiévale... exprime un ensemble de valeurs – un modèle d'organisation des valeurs – qui se défait entre 1750 et 1850 pour s'achever au long des années 1950...*», *Entretien avec Jacques Le Goff*, dans *L'histoire*, N° 131, mars 1990, p. 47.

Catalogue des structures

Le catalogue qui suit donne les détails concernant toutes les structures mentionnées dans le chapitre sur les constructions, avec leurs principales dimensions exprimées en mètres, les altitudes l'étant en mètres sur mer; un certain nombre d'éléments, trop partiellement observés ou entièrement décrits dans ce chapitre ne font pas ici l'objet d'une description complémentaire. Les figures sur lesquelles ces structures apparaissent ont été indiquées entre parenthèses.

La «Cour des Miracles»

I¹ (sur fig. N^{os} 9, 10 et 35)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 2.60; largeur : 0.60

Sommet : 527.36; base : 526.51

Parements en molasse taillée; appareil régulier, sans liant

Passe sous les murs I³ et III¹²

I² (sur fig. N^o 9)

I³ (sur fig. N^{os} 9, 10 et 36)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 9.70; largeur : 0.90

Sommet : 528.35; base : 527.90

Matériaux : molasse; appareil assez régulier; mortier blanc, dur

Construit sur le mur I¹

I⁴ (sur fig. N^{os} 9 et 10)

Orientation nord-sud

Longueur conservée : 2.00; largeur : 0.60

Sommet : 528.44; fond de fouille : 527.77

Parements en molasse taillée, boulets; appareil irrégulier; mortier jaune, peu abondant

Coupé au nord par le mur III⁶ et au sud par le mur III¹²

I⁵ (sur fig. N^{os} 9, 35 et 36)

Épaisseur : 0.10

Altitude nord : 528.80; altitude sud : 528.60

Sol en terre battue

I⁶ (sur fig. N^{os} 9, 10 et 11)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 1.50; largeur : 1.20

Sommet : 528.60; base : 528.50

Foyer en dalles de molasse taillée

Datation par archéomagnétisme : 1220 ± 40 ans ap. J.-C.

I⁷ (sur fig. N^o 35)

I⁸ (sur fig. N^o 38)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 4.50; largeur : 0.80

Sommet : 529.90; base : 528.60

Matériau : boulets légèrement retaillés; appareil assez régulier; mortier jaune, assez friable

Fondation du mur I⁹

I⁹ (sur fig. N^o 38)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 4.50; largeur : 0.80

Sommet : 532.10; base : 529.90

Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier jaune, assez friable

Traces de rubéfaction sur le parement

I¹⁰ (sur fig. N^o 9)

I¹¹ (sur fig. N^o 9)

Hauteur : 1.98; largeur : 1.30

Porte voûtée en molasse taillée, rétrécie en porte à linteau droit, en molasse avec battue, puis renforcée en béton

I¹² (sur fig. N^o 37)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 6.80; largeur : 0.60
Matériau : molasse de récupération; appareil assez régulier

Pans de la première maçonnerie

II¹ (sur fig. N^{os} 9, 10 et 12)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 3.20; largeur : 1.40
Sommet : 528.64; base : 527.00
Matériaux : boulets, molasse, tuile, brique pleine; appareil irrégulier; mortier jaune, friable

Sous les murs III¹² et II³; forme un escalier

II² (sur fig. N^{os} 9, 10 et 12)
Orientation est-ouest
Longueur dégagée : 1.20; largeur : 1.00
Sommet : 527.85; base : 527.30
Matériau : molasse; appareil assez régulier; mortier jaune, friable, sableux

Empierrement

II³ (sur fig. N^{os} 9, 10 et 12)
Orientation nord-sud
Longueur totale : 1.80; largeur : 0.60
Sommet : 528.52; fond de fouille : 527.60
Matériaux : molasse taillée, boulets, quelques tuiles; appareil irrégulier; mortier blanc, dur

Construit sur le mur II¹

II⁴ (sur fig. N^{os} 9 et 37)
Longueur totale : 3.20; largeur : 0.80
Sommet : 532.20; fond de fouille : 528.50
Matériau : molasse taillée; appareil très régulier; mortier blanc, dur, fin

Maçonnerie en fondation de l'actuelle cage d'escalier avec fenêtre à encadrement chanfreiné

II⁵ (sur fig. N^o 9)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 1.00; largeur : 0.50
Sommet : 528.77; base : 528.57
Parements en molasse taillée; appareil régulier

II⁶ (sur fig. N^o 9)
Orientation nord-sud

Longueur totale : 3.75; largeur : 0.40
Sommet : 529.40; base : 528.96
Matériau : molasse de récupération; appareil assez régulier; mortier blanc, grossier, dur

II⁷ (sur fig. N^{os} 9, 15, 18 et 38)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 4.70
Sommet : 531.30; base : 528.80
Matériau : molasse taillée avec tuiles de calage, très régulier; mortier jaune, friable

Construit contre le mur I⁹, avec un contrefort à l'est

II⁸ (sur fig. N^o 21)

II⁹ (sur fig. N^o 15)
Longueur conservée : 2.00; largeur : 1.00
Sommet : 531.08; base : 530.90
Matériau : quartiers de molasse sans liant

Aménagement de sol

II¹⁰ (sur fig. N^{os} 40 et 41)
Sommet dégagé : 532.46; base dégagée : 531.60

Arête chanfreinée en molasse taillée

II¹¹ (sur fig. N^{os} 40 et 41)
Orientation nord-sud
Longueur dégagée : 0.90; largeur dégagée : 0.50
Sommet : 531.60; fond de fouille : 530.22
Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier fin, blanc, dur

Maçonnerie avec deux ressauts

II¹² (sur fig. N^{os} 40 et 41)
Orientation nord-sud
Longueur totale : 1.85; largeur : 0.20
Sommet : 532.05; base : 531.00
Matériau : molasse taillée; appareil assez régulier; mortier blanc, friable

II¹³ (sur fig. N^{os} 40 et 41)
Orientation est-ouest
Longueur dégagée : 0.80; largeur : 0.75
Sommet : 531.50; fond de fouille : 531.35
Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier blanc, friable

Se poursuit sous le mur ouest du N° 4 de la rue de l'Académie

III¹ (sur fig. N°s 9, 15, 22 et 23)

Longueur totale : 2.80; largeur : 2.30

Sommet : 531.67; base : 530.91

Matériaux : molasse taillée, quelques briques pleines; appareil régulier; mortier jaune, dur, parements crépis

Escalier

III² (sur fig. N° 23)

III³ (sur fig. N°s 9, 15, 18, 21, 26 et 38)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 5.30; largeur : 0.50

Sommet : 532.00; base : 530.90

Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine, tuile; appareil irrégulier; mortier blanc, dur

Construit sur le mur II⁷

III⁴ (sur fig. N°s 9, 15 et 18)

Diamètre extérieur : 1.40; diamètre intérieur : 0.90

Sommet : 531.60; base : 530.32

Matériaux : molasse taillée, boulets, brique pleine, tuile; appareil irrégulier; peu lié

Puits ancré par deux blocs dans le mur III³

III⁵ (sur fig. N°s 9, 10 et 12)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 2.90; largeur : 0.90

Sommet : 528.61; base : 527.90

Matériau : molasse taillée; appareil assez régulier; mortier blanc, dur

Construit sur le mur I³

III⁶ (sur fig. N°s 9, 10, 11, 12 et 38)

Orientation nord-sud, est-ouest

Longueur totale : 5.70-7.80; largeur : 1.00

Sommet : 528.97; base : 528.05

Angle d'un bâtiment, parements en molasse taillée; appareil régulier; mortier jaune, friable

III⁷ (sur fig. N°s 9, 10 et 11)

Longueur totale : 1.30; largeur : 0.90

Sommet : 528.56; base : 528.38

Matériau : bloc de molasse taillé avec orifice d'écoulement

Bassin, bords lissés au mortier

III⁸ (sur fig. N°s 9, 10 et 11)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 1.30; largeur : 0.40

Sommet : 528.75; base : 528.35

Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier blanc, dur

Muret fermant le bassin

III⁹ (sur fig. N° 10)

Longueur totale : 2.20; largeur : 1.20

Sommet : 528.50; base : 528.40

Sol en carreaux de terre cuite de 0.10 par 0.10 par 0.03; mortier blanc, friable

III¹⁰ (sur fig. N°s 9 et 10)

Orientation est-ouest

Longueur conservée : 1.20; largeur : 0.40

Sommet : 528.65; base : 528.20

Matériaux : molasse taillée, boulets, brique pleine; appareil régulier; mortier blanc, friable

Mur de refend entre les murs III⁶ et III¹¹

III¹¹ (sur fig. N°s 9, 10 et 35)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 5.00; largeur : 0.50

Sommet : 528.81; base : 527.42

Matériaux : molasse taillée, boulets, brique pleine; appareil irrégulier; mortier blanc, friable

Sommet reconstruit en gros blocs de molasse

III¹² (sur fig. N°s 9, 10, 12, 35 et 38)

Orientation est-ouest

Longueur totale 5.20; largeur : 0.40

Sommet : 528.64; base : 527.36

Matériaux : molasse, boulets; appareil irrégulier; mortier blanc, friable

Construit sur les murs I¹ et II¹

III¹³ (sur fig. N°s 10, 35 et 38)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 2.70; largeur : 1.00

Sommet : 529.05; base : 528.10

Matériau : brique pleine; appareil régulier; mortier blanc, dur

Voûte entre les murs I³ et III¹²

III¹⁴ (sur fig. Nos 9, 10 et 35)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 2.40; largeur : 0.40

Sommet : 528.73; base : 527.30

Matériaux : molasse, boulets, tuile; appareil irrégulier; mortier blanc, dur

Bouchon contre la voûte III¹³, bute contre les murs III⁵ et III¹²

III¹⁵ (sur fig. Nos 9 et 10)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 2.10; largeur : 0.60

Sommet : 528.19; base : 527.95

Matériaux : molasse taillée, tuile; appareil assez régulier

Alignement de blocs d'un seul lit

III¹⁶ (sur fig. N° 9)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 6.40; largeur : 0.65

Sommet : 529.17; base : 528.00

Parements en molasse taillée, boulets; appareil régulier; mortier blanc, friable

Construit contre le mur III⁶, passe sous la façade sud du bâtiment central

IV¹ (sur fig. N° 38)

Orientation nord-sud

Longueur conservée : 0.70; largeur : 0.70

Sommet : 535.30; base : 530.50

Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier jaune, assez friable

Reconstruction avec encadrements de porte et de fenêtre

IV² (sur fig. Nos 9, 15 et 26)

Orientation nord-sud, est-ouest

Longueur totale : 2.10 par 1.70; largeur : 0.60

Sommet : 531.92; base : 530.72

Matériaux : molasse taillée, boulets, brique pleine, tuile; appareil assez régulier; mortier blanc, dur

Mur en équerre de la première fosse

IV³ (sur fig. Nos 15 et 21)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 1.60; largeur : 0.70

Sommet : 530.90; base : 530.74

Matériaux : boulets en hérisson sur débris de terre cuite; appareil régulier; mortier blanc, dur

Fond de la première fosse

IV⁴ (sur fig. Nos 9, 15, 26, 37 et 38)

Longueur totale : 0.80-1.00; largeur : 0.40; épaisseur : 0.20

Matériau : molasse taillée; mortier fin, blanc, rare

Eléments de la coulisse

IV⁵ (sur fig. Nos 9 et 26)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 1.00; largeur : 0.60

Sommet : 532.11; base : 531.71

Matériaux : molasse monolithe sur fondation de boulets et brique pleine; mortier blanc, friable

Sac de décantation de la coulisse

IV⁶ (sur fig. Nos 37 et 55)

Hauteur : 1.10; largeur : 0.30

Encadrement de fenêtre chanfreiné, en molasse taillée; bouchon en molasse, brique pleine, tuile

IV⁷ (sur fig. Nos 37 et 55)

Hauteur conservée : 0.80; largeur : 0.70

Encadrement de fenêtre en molasse taillée; bouchon en molasse, brique pleine, tuile

IV⁸ (sur fig. Nos 9 et 35)

Orientation est-ouest

Longueur conservée : 2.10; largeur : 0.90

Matériau : molasse appareillée; appareil assez régulier

Pans de la première maçonnerie

IV⁹ (sur fig. Nos 9 et 35)

Hauteur : 2.25; largeur conservée: 0.70

Encadrement en molasse taillée d'une porte voûtée, coupée par la cage d'escalier; bouchon : brique pleine, molasse

IV¹⁰ (sur fig. N° 35)

Hauteur : 0.40; largeur : 0.25

Encadrement de fenêtre en molasse taillée, avec trous de

scellement pour les gonds; bouchon en molasse, brique pleine

IV¹¹ (sur fig. N^{os} 9 et 35)

Hauteur : 1.15

Montant droit d'une ouverture en molasse avec battue; bouchon : molasse, brique pleine

IV¹² (sur fig. N^{os} 37 et 55)

Hauteur conservée : 2.00

Montant droit et premier claveau d'une porte voûtée, en molasse taillée

IV¹³ (sur fig. N^o 36)

Orientation nord-sud

Longueur conservée : 5.70; largeur : 0.90

Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier beige, dur

Pans d'une maçonnerie plus ancienne

IV¹⁴ (sur fig. N^o 36)

IV¹⁵ (sur fig. N^{os} 9 et 36)

Hauteur : 1.15; largeur : 0.75

Ouverture à encadrement chanfreiné en molasse taillée; bouchon : molasse et quelques tuiles

Bouchée lors du voûtement de la cave nord de l'aile est

IV¹⁶ (sur fig. N^o 36)

Hauteur : 0.30; largeur observée : 0.20

Encadrement : molasse taillée; bouchon : molasse, brique pleine

Petite ouverture chanfreinée, bouchée et partiellement cachée par le contrefort V⁵

IV¹⁷ (sur fig. N^{os} 9, 10, 35, 36 et 38)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 4.00; largeur : 1.00

Sommet : 528.85; base : 528.71

Parements en molasse taillée, boulets; appareil irrégulier; mortier blanc, friable

Construit contre les façades du bâtiment central et de l'aile est

IV¹⁸ (sur fig. N^o 36)

IV¹⁹ (sur fig. N^{os} 9 et 37)

Longueur totale : 3.80; largeur : 0.80

Sommet : 532.55; base : 531.20

Matériaux : molasse, boulets; appareil irrégulier; mortier blanc, dur, fin

Fondation de la façade nord de l'aile est

IV²⁰ (sur fig. N^{os} 9 et 36)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 2.10; largeur : 1.15

Sommet : 528.50; base : 527.76

Parements : boulets retaillés; appareil irrégulier; mortier jaune, friable

Socle sur lit de boulets

V¹ (sur fig. N^o 38)

Hauteur : 1.30; largeur : 1.40

Fenêtre à meneau en molasse taillée avec battue, bouchée en molasse et transformée en canal de fumée

V² (sur fig. N^o 37)

Chaîne d'angle chanfreinée en molasse taillée

V³ (sur fig. N^o 37)

Ancienne chaîne d'angle en molasse taillée; appareil régulier; retour avec crépi fin et badigeon gris foncé

V⁴ (sur fig. N^{os} 9 et 36)

Hauteur : 1.80; largeur : 0.75

Encadrement en molasse taillée d'une porte cancelée; bouchon : brique pleine et mécanique

V⁵ (sur fig. N^{os} 9, 10 et 36)

Orientation nord-sud

Longueur totale 1.40; largeur : 0.70

Sommet : 529.01; base : 528.81

Molasse taillée, fusée; appareil assez régulier; mortier blanc, friable

Base de contrefort, bouche la fenêtre IV¹⁶

V⁶ (sur fig. N^{os} 9 et 36)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 6.00; largeur : 0.40

Sommet : 528.81; fond de fouille : 528.00

Matériau : boulets; appareil régulier; mortier blanc, dur

Ressaut de fondation de l'aile est	VI ⁴ (sur fig. N° 37)
V ⁷ (sur fig. N° 36) Longueur totale : 1.20; largeur : 0.20	VI ⁵ (sur fig. N° 37)
Logement en mortier d'une poutre disparue en fondation de la partie sud de la façade ouest de l'aile est	VI ⁶ (sur fig. N° 38) Orientation nord-sud Longueur totale : 2.50; largeur : 0.70 Sommet : 532.10; base : 530.40 Matériaux : molasse, boulets, tuile; appareil irrégulier, formant ventre; mortier blanc, dur
V ⁸ (sur fig. N°s 37 et 55) Hauteur : 1.30; largeur : 1.30	Reconstruction avec le soupirail VI ⁷
Fenêtre à meneau en molasse moulurée d'une gorge; bouchon en molasse de récupération, brique pleine, tuile	VI ⁷ (sur fig. N° 38) Hauteur : 0.30; largeur : 0.55 Encadrement supérieur : molasse taillée; bouchon en brique pleine; encadrement inférieur : brique pleine; bouchon en plots de ciment; appareil régulier; supérieur : mortier blanc, dur; inférieur : ciment
V ⁹ (sur fig. N° 55) Solives chanfreinées indiquant l'emplacement d'un couloir disparu	Soupiraux superposés et bouchés
V ¹⁰ (sur fig. N° 55) Chaîne d'angle du mur mitoyen avec la maison est, molasse taillée; appareil régulier	VI ⁸ (sur fig. N° 36)
V ¹¹ (sur fig. N° 55) Limite du bâtiment contigu à l'est d'après les anciens plans	VI ⁹ (sur fig. N°s 9 et 37) Longueur totale : 3.80; largeur : 1.00 Sommet : 531.20 fond de fouille : 530.00 Matériau : molasse de récupération; appareil irrégulier; mortier grossier, rare
V ¹² (sur fig. N° 55) Hauteur : 1.48; largeur : 0.70	Reprise en sous-œuvre de la maçonnerie IV ¹⁹ , construite contre terre
Fenêtre rectangulaire en molasse taillée avec battue, avec trous de scellement pour les gonds; bouchon en molasse de récupération, brique pleine, tuile	VI ¹⁰ (sur fig. N°s 34 et 36) Chaîne d'angle en molasse taillée avec battue pour crépi
VI ¹ (sur fig. N° 35) Hauteur : 0.70; largeur : 1.45	VI ¹¹ (sur fig. N° 34) Blocs de réglage de la tablette en molasse de récupération, posés verticalement
Lucarne de comble, base de l'encadrement en molasse taillée; bouchon en brique pleine	VI ¹² (sur fig. N°s 35 et 36) Longueur conservée : 1.25; largeur conservée: 1.25 Sommet : 529.70; base : 529.50
VI ² (sur fig. N° 37) Matériau : molasse taillée	Pavage en boulets, en deux horizons
Réduction de largeur de la fenêtre par adjonction d'un bloc au piédroit	VII ¹ (sur fig. N° 9) Orientation nord-sud
VI ³ (sur fig. N° 37) Assemblage soigné de poutres verticale et horizontale, par tenon et mortaise Correspond à la façade primitive en pan de bois	

Longueur totale : 2.60; largeur : 0.40
Sommet : 528.64; base : 527.13
Matériaux : boulets, brique pleine; appareil irrégulier;
mortier blanc, friable

Fondation de la buanderie

VII² (sur fig. N° 9)
Orientation nord-sud
Longueur totale : 2.40
Sommet : 528.78; base : 527.95
Matériau : molasse taillée; appareil régulier; mortier blanc,
friable

Fondation de la buanderie

VII³ (sur fig. N°s 9, 10, 35 et 38)
Orientation nord-sud
Longueur totale : 2.80; largeur : 0.70
Sommet : 528.83; base : 527.36
Matériaux : molasse taillée, brique pleine, boulets; appareil
régulier; mortier blanc, dur

Bouchon sous la voûte III¹³

VII⁴ (sur fig. N° 34)
Chaîne d'angle et montant du portail en molasse taillée

VII⁵ (sur fig. N° 38)

VII⁶ (sur fig. N° 38)

VII⁷ (sur fig. N°s 9, 10 et 12)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 1.50; largeur : 0.60
Sommet : 528.68; base : 528.10
Matériaux : molasse taillée, brique pleine; appareil régulier;
mortier blanc, dur

Lié au mur VII⁹ par un bloc de l'assise supérieure

VII⁸ (sur fig. N°s 9 et 10)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 1.50; largeur : 0.70
Sommet : 528.55; base : 527.89
Matériau : quartiers de molasse sans connexion; appareil
irrégulier; sans mortier

Prolongement bricolé du mur VII⁷

VII⁹ (sur fig. N°s 9 et 10)
Orientation nord-sud
Longueur totale : 1.20; largeur : 0.60
Sommet : 528.53; base : 528.15
Matériaux : molasse, quelques boulets; appareil irrégulier;
mortier gris-blanc, friable

Lié au sommet avec le mur VII⁷, prolongement vers le sud
des murs VII⁷ et VII⁸; parement est détruit par la
canalisation

VII¹⁰ (sur fig. N°s 9 et 10)
Orientation nord-sud
Longueur conservée : 0.60; largeur : 0.40
Sommet : 528.30; fond de fouille : 527.60
Matériaux : boulets, molasse; appareil irrégulier; mortier
blanc, dur

Petit contrefort

VII¹¹ (sur fig. N°s 9, 10 et 12)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 3.20; largeur : 0.40
Sommet : 528.67; base : 526.65
Matériau : boulets; appareil régulier; mortier blanc, dur

Refend entre les pièces nord et sud

VIII¹ (sur fig. N°s 40 et 55)
Chaîne d'angle sud du bâtiment au N° 4 de la rue de
l'Académie, en molasse taillée avec battue pour crépi;
appareil régulier

VIII² (sur fig. N° 40)
Largeur : 1.10

Encadrement en molasse avec battue, rétréci au ciment

VIII³ (sur fig. N°s 9 et 15)
Orientation nord-sud
Longueur totale : 2.60; largeur : 0.30
Sommet : 532.04; base : 530.75
Matériaux : molasse taillée, boulets; appareil assez régulier;
mortier blanc, dur
Séparation entre la première et la deuxième fosse, de part et
d'autre du mur IV²

VIII⁴ (sur fig. N°s 9, 15 et 21)
Orientation est-ouest
Longueur totale : 1.40; largeur : 0.25
Sommet : 532.35; base : 530.85

Matériaux : boulets, brique pleine, tuile; appareil assez régulier; mortier blanc, dur

Mur sud de la deuxième fosse

VIII⁵ (sur fig. N^{os} 15, 18 et 21)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 0.20; largeur : 0.40

Sommet : 531.90; base : 530.90

Matériau : boulets; appareil assez régulier; mortier blanc, dur

Mur nord de la deuxième fosse

VIII⁶ (sur fig. N^{os} 15 et 21)

Longueur totale : 2.20; largeur : 1.20

Sommet : 531.20; base : 531.10

Matériaux : boulets en hérissos sur argile; appareil régulier; bloqués au sable

Fond de la deuxième fosse

VIII⁷ (sur fig. N^o 37)

Hauteur : 1.75; largeur : 1.00

Encadrement de porte avec mortaises pour la galerie et sa main courante; bouchon en brique mécanique

VIII⁸ (sur fig. N^{os} 9, 26 et 37)

Orientation nord-sud

Longueur conservée : 4.00; largeur : 0.45

Sommet : 532.47; base : 532.20

Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine; appareil irrégulier; mortier jaune, friable

Fondation de la galerie de latrines

VIII⁹ (sur fig. N^{os} 40 et 41)

Sommet : 531.60; base : 531.30

Matériau : quartiers de molasse taillée; appareil irrégulier; mortier blanc, friable

Ancien sol du N^o 4 de la rue de l'Académie

VIII¹⁰ (sur fig. N^{os} 40 et 41)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 1.80; largeur : 0.20

Sommet : 531.60; base : 530.80

Matériau : molasse; appareil assez régulier

Ressaut de fondation de la façade ouest du N^o 4 de la rue de l'Académie, construit contre le mur VIII¹¹

VIII¹¹ (sur fig. N^{os} 40 et 41)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 1.00; largeur : 0.30

Sommet : 531.40; base : 530.80

Matériaux : boulets, molasse; appareil assez régulier

Fondation d'une cloison du N^o 4 de la rue de l'Académie

VIII¹² (sur fig. N^o 40)

Sommet : 531.80; base : 531.00

Matériau : molasse; appareil assez régulier

Ressaut de fondation du N^o 4 de la rue de l'Académie

VIII¹³ (sur fig. N^o 40)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 0.80; largeur : 0.40

Sommet : 531.40; fond de fouille : 530.70

Matériau : molasse; appareil assez régulier

Ressaut de fondation du bâtiment à l'ouest du N^o 4 de la rue de l'Académie

VIII¹⁴ (sur fig. N^o 40)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 13.50; largeur : 0.40

Matériau : molasse taillée, blocs longs de 1.40; appareil régulier

VIII¹⁵ (sur fig. N^o 40)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 1.80; largeur : 0.30

Matériau : brique pleine; appareil régulier

Construit contre le mur VIII¹⁴

IX¹ (sur fig. N^o 38)

Hauteur : 2.00; largeur : 1.25

Bouchon du fond de l'armoire murale de la buanderie, en brique pleine; appareil régulier; mortier blanc, dur

IX² (sur fig. N^{os} 11, 34, 35, 36 et 38)

Doublage en pied de façade, en St-Triphon; appareil irrégulier

IX³ (sur fig. N^o 9)

Hauteur : 1.90; largeur : 0.70

Porte cancelée, ravalée pour le passage des fûts, en molasse taillée; bouchon : brique pleine, molasse

IX⁴ (sur fig. N^{os} 9 et 38)

Longueur totale : 2.00; largeur : 0.30

Sommet : 530.40; base : 528.20

Matériau : brique pleine; appareil assez régulier, formant ventre; mortier blanc, dur

Fond d'une niche percée dans le mur de la cave, maçonné

contre terre

IX⁵ (sur fig. N^{os} 9, 26 et 37)

Orientation nord-sud

Longueur conservée : 3.90; largeur : 0.50

Sommet : 532.46; base : 532.00

Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine; appareil irrégulier; mortier jaune, friable

Fondation du petit bâtiment en appentis

L'ancienne Ecole de dessin

I¹ (sur fig. N^o 63)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 1.50; largeur : 0.70

Sommet : 527.24; base : 526.33

Matériaux : molasse taillée, boulets; appareil assez régulier; mortier assez dur

Tête de mur

II¹ (sur fig. N^o 63)

Orientation nord-sud - est-ouest

Longueur totale : 1.80 par 1.40; largeur : 0.40

Sommet : 527.34; fond de fouille : 526.25

Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine, tuile; appareil irrégulier; sauf piédroits de la porte, mortier moyen, friable; intérieur crépi, avec façon de supports pour le rayonnage

Forme avec I¹ une petite pièce, avec le sol II²

II² (sur fig. N^o 63)

Longueur totale : 1.30; largeur : 1.00

Sommet : 526.37

Sol en brique pleine de 0.10 par 0.23 par 0.03; mortier fin, dur

III¹ (sur fig. N^{os} 62 et 63)

Longueur conservée : 3.00; largeur conservée : 3.00

Sommet : 526.40; base : 526.20

Plate-forme de poutres perpendiculaires, assemblage soigné

III² (sur fig. N^o 63)

Plan approximativement carré de 0.90 de côté

Sommet : 526.49; fond de fouille : 526.29

Matériau : molasse de récupération

Pilier de fondation pour l'assemblage III¹

IV¹ (sur fig. N^{os} 62 et 63)

Orientation nord-sud - est-ouest

Maçonnerie en U; longueur totale mur est: 2.30; longueur conservée : 2.00 et 1.70; largeur : 0.40

Sommet : 527.32; fond de fouille : 526.10

Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine, tuile; appareil irrégulier; mortier blanc, friable

Murs nord et sud coupés par la fondation ouest du bâtiment actuel

IV² (sur fig. N^{os} 62 et 63)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 1.30; largeur : 0.50

Sommet : 527.30; base : 526.30

Matériau : molasse taillée; appareil irrégulier

Escalier

V¹ (sur fig. N^o 63)

Longueur conservée : 1.20; largeur conservée : 0.70

Sommet : 526.96; base : 526.18

Matériau : molasse de récupération

Empierrement

V² (sur fig. N^{os} 62 et 63)

Orientation nord-sud

Longueur conservée : 1.50; largeur : 1.00

Sommet : 527.08; base : 526.60

Matériau : molasse taillée; appareil assez régulier; mortier rare, friable

Escalier et blocs formant palier; désaffectent la plate-forme III¹

V³ (sur fig. N^{os} 62 et 63)

Orientation nord-sud

Longueur totale : 2.90; largeur : 0.30

Sommet : 527.32; base : 526.30

Matériaux : boulets, brique pleine, tuile, molasse de récupération; appareil irrégulier; mortier blanc jaunâtre, friable

Condamne l'escalier IV² et la porte dans le mur III¹

VI¹ (sur fig. N^o 63)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 3.20; largeur : 0.24

Sommet : 527.20; fond de fouille : 526.10

Matériau : boulets; appareil assez régulier; mortier blanc, dur, fin

Ressaut de la fondation ouest

VI² (sur fig. N^o 63)

Orientation est-ouest

Longueur dégagée : 4.10; largeur : 0.16

Sommet : 527.00; fond de fouille : 526.25

Matériau : boulets; appareil irrégulier, formant ventre; mortier rare, grossier

Ressaut de la fondation nord

VI³ (sur fig. N^o 63)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 2.80; largeur : 0.18

Sommet : 527.38; fond de fouille : 526.25

Matériaux : boulets, brique pleine; appareil régulier; mortier gris, dur, fin

Ressaut de fondation du refend est

VI⁴ (sur fig. N^{os} 62 et 63)

Longueur totale : 7.50; largeur : 6.70

Sommet : 527.53; base : 527.40

Sol en dalles de molasse de 0.90 par 0.90 par 0.10; chape de pose fine, friable

VII¹ (sur fig. N^o 62)

Brique et tuile en réglage des lambourdes du plancher après désaffectation du sol VI⁴; mortier fin, dur

VII² (sur fig. N^o 63)

Diamètre : 0.30

Sommet : 530.90; base : 527.50

Colonne en bois sur socle en fonte renforçant le solivage de l'étage, reposant sur une fondation en béton coulée à l'abandon du sol VI⁴

VIII¹ (sur fig. N^o 63)

Longueur totale : 4.80; largeur : 3.00

Sommet : 527.40; base : 527.20

Chape de béton maigre à la chaux, en réparation du sol VI⁴

La rue de la Cité-Devant N^o 2

I¹ (sur fig. N^o 66)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 0.50; largeur : 0.60

Sommet : 528.61; fond de fouille : 528.11

Quatre marches d'un escalier en molasse taillée, avec quelques briques pleines et tuiles; mortier moyen, dur

II¹ (sur fig. N^{os} 65 et 66)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 1.50; largeur : 0.40

Sommet : 528.65; base : 528.60

Sol en carreaux de terre cuite de 0.19 par 0.19 par 0.03; mortier fin, dur

III¹ (sur fig. N^o 65)

Orientation nord-sud

Longueur dégagée : 5.30; largeur : 1.00

Sommet : 528.93; fond de fouille : 528.62

Matériaux : molasse de récupération, boulets; appareil irrégulier; mortier fin, dur

Fondation ouest, légèrement désaxée par rapport à la façade actuelle

III² (sur fig. N^o 65)

Orientation est-ouest

Longueur totale : 4.20; largeur : 0.40

Sommet : 528.76; fond de fouille : 528.62

Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine, tuile; appareil régulier au nord, irrégulier au sud; mortier blanc, dur, fin

Mur de refend

III³ (sur fig. N° 65)
Orientation est-ouest
Longueur conservée : 4.30; largeur : 0.60
Sommet : 529.21; fond de fouille : 528.11
Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine, tuile; appareil irrégulier; mortier moyen, dur

Mur de refend

III⁴ (sur fig. N° 65)
Orientation nord-sud
Longueur conservée : 5.00; largeur : 4.00
Sommet : 529.15

Sol en boulets, avec recharge au mortier fin

III⁵ (sur fig. N° 65)
Longueur conservée : 1.20; largeur : 1.00
Sommet : 528.67
Matériaux : blocage en molasse de récupération et brique pleine et tuile; appareil irrégulier; mortier dur

Aire de gâchage sur matériaux de démolition

III⁶ (sur fig. N° 65)

Orientation est-ouest
Longueur totale : 2.00 par 1.00 par 1.00; largeur : 0.40
Sommet : 528.54; fond de fouille : 528.28
Matériaux : molasse de récupération, boulets, brique pleine, tuile; appareil assez régulier; mortier moyen, dur

Socle

III⁷ (sur fig. N° 65)
Orientation nord-sud
Longueur conservée : 2.60; largeur : 0.30
Sommet : 528.99; fond de fouille : 528.11
Matériaux : molasse de récupération, gros boulets; appareil assez régulier; mortier fin, friable

Angle retaillé en biais

III⁸ (sur fig. N° 65)
Longueur totale : 0.60; largeur : 0.60
Sommet : 528.96; base : 528.65
Matériaux : molasse de récupération, boulets, bois; appareil irrégulier; mortier fin, friable

Bouche l'escalier I¹

François Christe
Archéotech
ch. de la Damataire 3, 1009 Pully
ch. des Fleurettes 10, 1007 Lausanne

Colette Grand
rue Lussignol 8
1201 Genève

